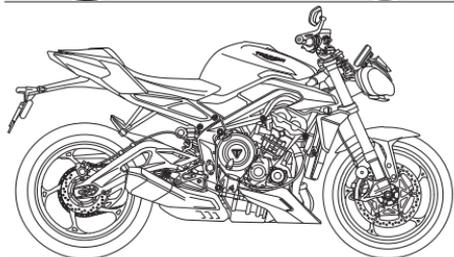
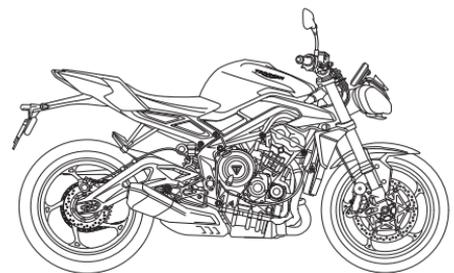




Street Triple R, Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition



Ce manuel contient des informations sur les motos Triumph Street Triple R, Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 08.2022 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850118-FR édition 1

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

- 03** AVANT-PROPOS
- 07** SÉCURITÉ D'ABORD
- 14** ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT
- 16** IDENTIFICATION DES PIÈCES
- 21** NUMÉROS DE SÉRIE
- 23** INFORMATIONS GÉNÉRALES
- 125** CONDUITE DE LA MOTO
- 139** ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS
- 143** ENTRETIEN
- 203** NETTOYAGE ET REMISAGE
- 215** GARANTIE
- 227** CARACTÉRISTIQUES
- 239** INDEX
- 245** INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Avertissement, Attention et Note

Tout au long de ce Manuel du propriétaire, les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

Avertissement

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures corporelles ou même mortelles.

Attention

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des dégâts matériels.

Note

Ce symbole attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à un concessionnaire Triumph agréé.

Seul un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

- ▼ À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
- ▼ d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- ▼ Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- ▼ Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- ▼ Absence de maintenance adéquate.
- ▼ Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Manuel du propriétaire

Avertissement

Ce Manuel du propriétaire ou le Guide de démarrage rapide (si fourni avec la moto), ainsi que tous les autres documents fournis avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire, le Guide de démarrage rapide et tous les autres documents qui sont fournis avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne prêtez pas votre moto à d'autres car sa conduite sans bien connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations de votre moto peut entraîner un accident.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

Ce manuel du propriétaire est disponible auprès de votre concessionnaire local et en ligne sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks dans les langues suivantes :

- ▼ Anglais
- ▼ Anglais États-Unis
- ▼ Arabe
- ▼ Chinois
- ▼ Néerlandais
- ▼ Français
- ▼ Allemand
- ▼ Italien
- ▼ Japonais
- ▼ Portugais (Brésil)
- ▼ Espagnol
- ▼ Suédois
- ▼ Thaï
- ▼ Finnois (disponible en ligne uniquement sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks)
- ▼ Portugais (disponible en ligne uniquement sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

Avertissement

Cette moto est prévue pour l'utilisation routière uniquement. Elle n'est pas prévue pour l'utilisation tout-terrain.

L'utilisation tout-terrain pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto occasionnant un accident pouvant causer des blessures ou la mort.

Avertissement

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

Le montage d'un side-car et/ou d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Avertissement

La moto est équipée d'un convertisseur catalytique sous le moteur. Tout comme le système d'échappement, il atteint une température très élevée pendant le fonctionnement du moteur.

Éviter tout contact des matériaux inflammables comme l'herbe, le foin, la paille, les feuilles, les vêtements et les bagages, etc. avec toute pièce du système d'échappement ou le convertisseur catalytique, car ils risqueraient de s'enflammer.

Toujours s'assurer que des matériaux inflammables ne peuvent entrer en contact avec le système d'échappement ou le catalyseur.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

Avertissement

LESSANCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.

Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir d'essence en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

Prendre soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux en ravitaillant.

En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.

En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.

Le contact avec l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Casque et vêtements



Avertissement

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements corrects peut réduire les risques de blessures sur une moto.

 **Avertissement**

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Stationnement **Avertissement**

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.
- Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.
- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section "Conduite de la moto" de ce Manuel du propriétaire.

Pièces et accessoires

⚠ Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Entretien et équipement

⚠ Avertissement

Consultez votre concessionnaire Triumph chaque fois que vous avez des doutes quant à l'utilisation correcte et sûre de cette moto Triumph.

Rappelez-vous que vous risquez d'aggraver un défaut et pouvez aussi compromettre la sécurité si vous continuez d'utiliser une moto qui fonctionne incorrectement.

⚠ Avertissement

Vérifiez que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou inappropriée peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

⚠ Avertissement

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit être confiée à un concessionnaire Triumph agréé pour contrôle et réparation.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Conduite

Avertissement

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La fatigue ou l'alcool ou d'autres drogues réduisent l'aptitude du conducteur à garder le contrôle de la moto et peuvent entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

La conduite de la moto sans formation régulière sur les techniques de conduite correctes nécessaires pour l'obtention du permis est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Toujours conduire défensivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette préface.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Avertissement

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont sujets à des forces extérieures susceptibles de causer un accident. Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Tremblement/Louvoisement

Le louvoisement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires mais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoisement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Guidon et repose-pieds
 **Avertissement**

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

Le comportement et la stabilité de la moto seront compromis si le conducteur retire les mains du guidon, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

 **Avertissement**

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

⚠ Avertissement

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux. Pour cette raison, il convient de toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les informations détaillées sur les limites d'usure d'indicateur d'angle d'inclinaison sont notées dans la section d'entretien et de réglage.

⚠ Avertissement

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison.

Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

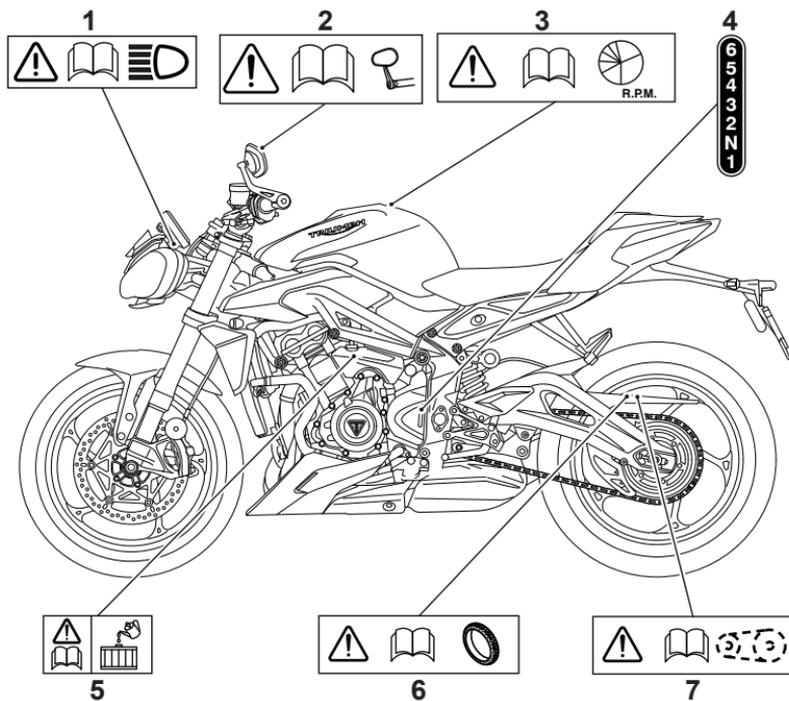
Cet angle dépend de nombreux facteurs, entre autres : la qualité du revêtement, l'état des pneus et les conditions atmosphériques.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Côté gauche

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés.

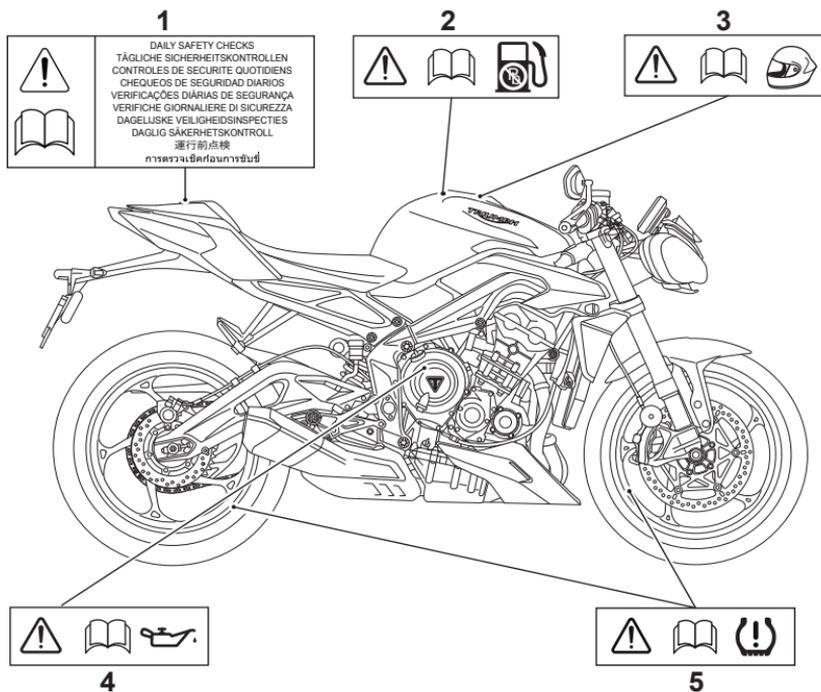


- | | |
|---|--|
| <p>1. Phares (page 200)</p> <p>2. Rétroviseurs (page 172)</p> <p>3. Rodage (page 122)</p> | <p>4. Vitesses (page 129)</p> <p>5. Liquide de refroidissement (page 153)</p> <p>6. Pneus (page 185)</p> <p>7. Chaîne de transmission (page 159)</p> |
|---|--|

Côté droit

⚠ Attention

Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.

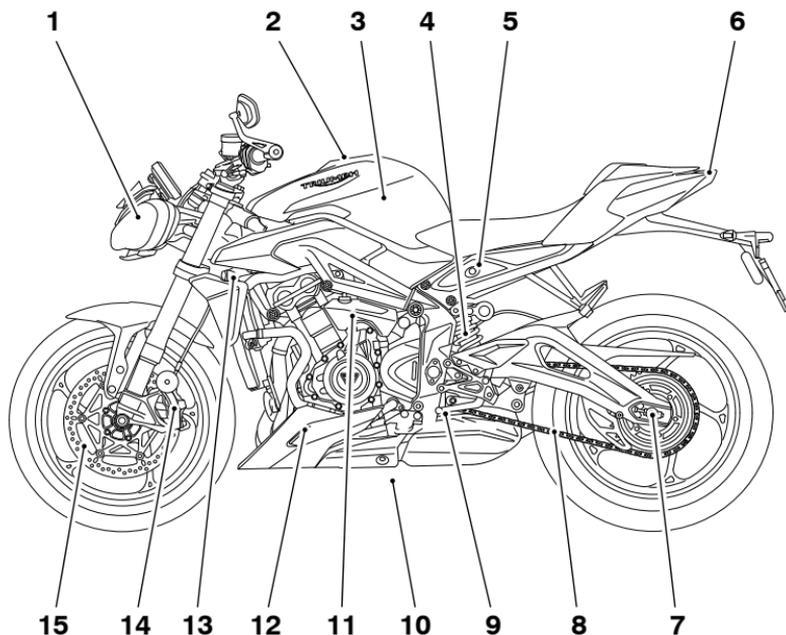


1. Contrôles de sécurité quotidiens (page 123)
2. Carburant sans plomb (page 105)
3. Casque (page 08)

4. Huile moteur (page 149)
5. Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) (page 187)

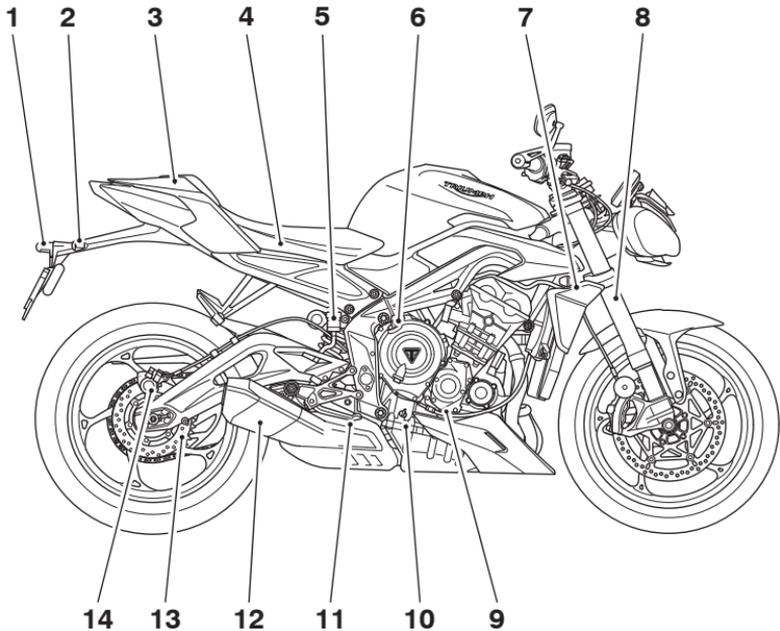
IDENTIFICATION DES PIÈCES

Côté gauche



- | | |
|---|--|
| 1. Phare | 9. Pédale de changement de vitesses |
| 2. Bouchon de réservoir de carburant | 10. Béquille latérale |
| 3. Réservoir de carburant | 11. Vase d'expansion du liquide de refroidissement |
| 4. Combiné de suspension arrière | 12. Filtre à huile |
| 5. Verrou de selle | 13. Indicateur de direction avant |
| 6. Feu arrière | 14. Étrier de frein avant |
| 7. Dispositif de réglage de chaîne d'entraînement | 15. Disque de frein avant |
| 8. Chaîne de transmission | |

Côté droit

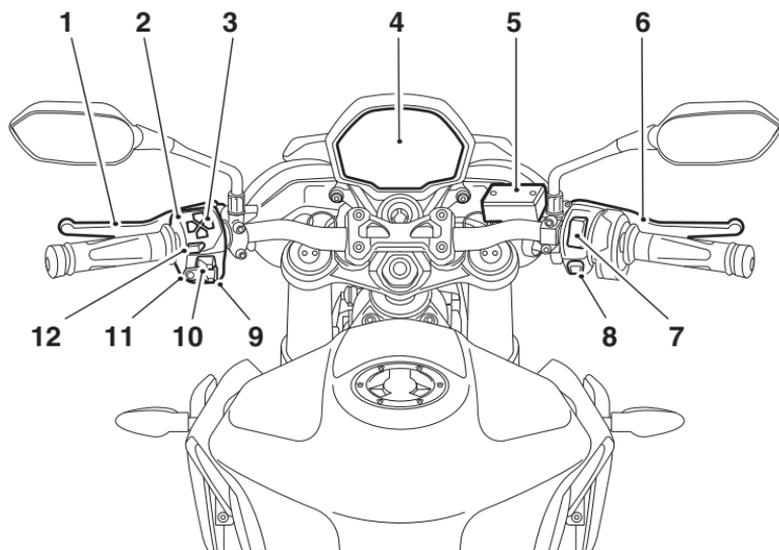


- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Éclairage de plaque d'immatriculation | 8. Fourche avant |
| 2. Indicateur de direction arrière | 9. Câble d'embrayage |
| 3. Trousse à outils (sous la selle) | 10. Jauge du niveau d'huile du moteur |
| 4. Batterie (sous la selle) | 11. Pédale de frein arrière |
| 5. Réservoir de liquide du frein arrière | 12. Silencieux |
| 6. Bouchon de remplissage d'huile | 13. Disque de frein arrière |
| 7. Bouchon de radiateur/circuit de refroidissement | 14. Étrier de frein arrière |

IDENTIFICATION DES PIÈCES

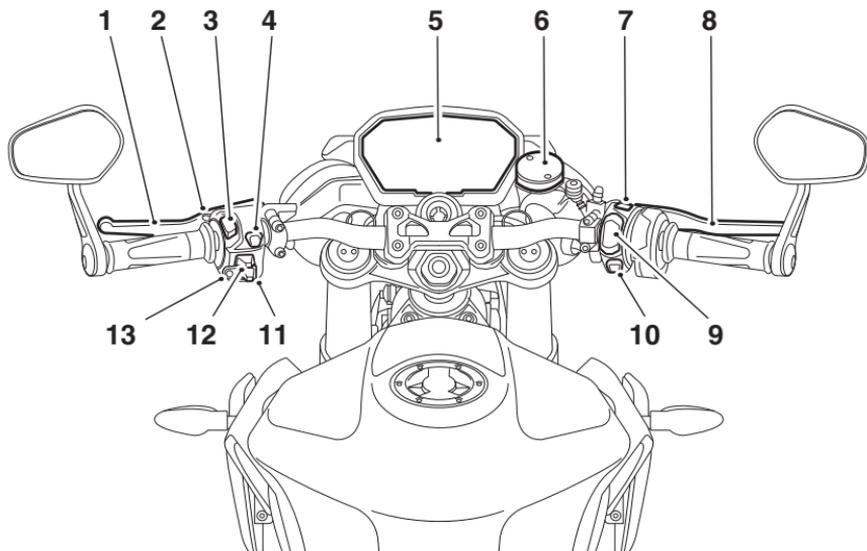
Vue de la position du conducteur

Street Triple R



- | | |
|---|--|
| 1. Levier d'embrayage | 7. Interrupteur d'arrêt/marche du moteur |
| 2. Bouton du faisceau de route | 8. Interrupteur de feux de détresse |
| 3. Boutons de navigation du tableau de bord | 9. Bouton Mode |
| 4. Tableau de bord | 10. Commutateur d'indicateurs de direction |
| 5. Réservoir de liquide du frein avant | 11. Bouton d'avertisseur sonore |
| 6. Levier de frein avant | 12. Bouton Select |

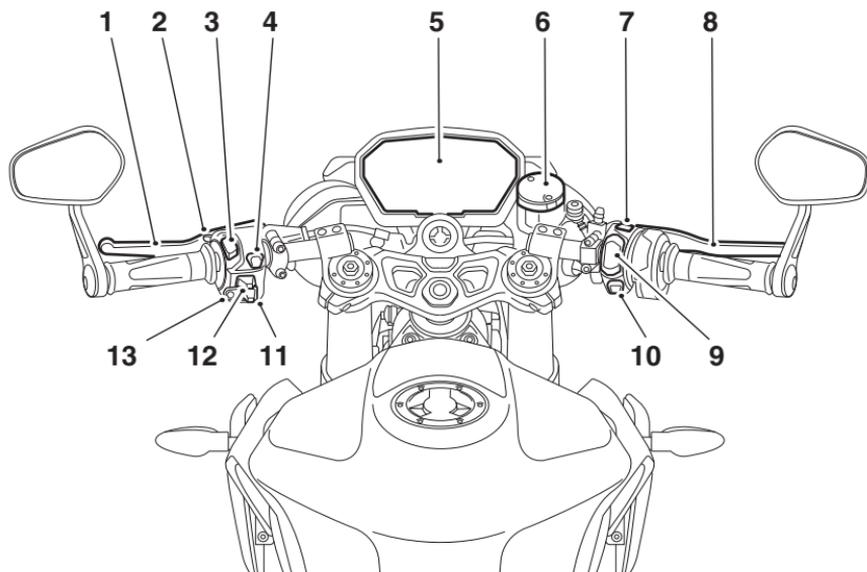
Street Triple RS



- | | |
|---|--|
| 1. Levier d'embrayage | 7. Interrupteur de feux de détresse |
| 2. Bouton du faisceau de route | 8. Levier de frein avant |
| 3. Commutateur des feux de jour et des feux de croisement | 9. Interrupteur d'arrêt/marche du moteur |
| 4. Bouton MODE | 10. Bouton HOME |
| 5. Tableau de bord | 11. Manette |
| 6. Réservoir de liquide du frein avant | 12. Commutateur d'indicateurs de direction |
| | 13. Bouton d'avertisseur sonore |

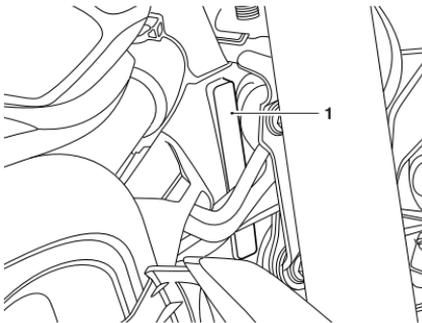
IDENTIFICATION DES PIÈCES

Street Triple Moto2™ Edition



- | | |
|---|--|
| 1. Levier d'embrayage | 7. Interrupteur de feux de détresse |
| 2. Bouton du faisceau de route | 8. Levier de frein avant |
| 3. Commutateur des feux de jour et des feux de croisement | 9. Interrupteur d'arrêt/marche du moteur |
| 4. Bouton MODE | 10. Bouton HOME |
| 5. Tableau de bord | 11. Manette |
| 6. Réservoir de liquide du frein avant | 12. Commutateur d'indicateurs de direction |
| | 13. Bouton d'avertisseur sonore |

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

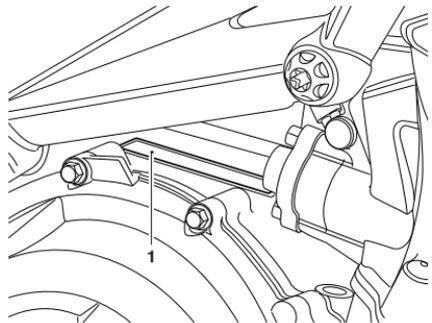


1. Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est poinçonné dans le cadre, près du roulement de colonne. Il figure aussi sur une étiquette fixée sur le côté gauche du cadre, à côté du carénage de carburant.

Noter le numéro d'identification du véhicule dans l'espace prévu ci-dessous.

Numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est embouti sur le carter moteur, juste au-dessus du carter d'embrayage.

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu ci-dessous.

Page réservée

Table des matières

Commandes manuelles.....	26
Commande d'accélérateur.....	26
Commutateur d'allumage/Verrou de direction.....	27
Clé de contact.....	28
Antidémarrage.....	29
Dispositifs de réglage du levier de frein.....	30
Dispositifs de réglage du levier d'embrayage.....	31
Commutateurs au guidon côté droit.....	32
Commutateurs au guidon côté gauche.....	35
Tableau de bord.....	39
Écran de tableau de bord LCD/TFT.....	41
Disposition de l'écran de tableau de bord.....	42
Témoins.....	43
Messages d'avertissement et d'information.....	46
Menu principal.....	47
Compteur de vitesse.....	59
Odometer (Totalisateur).....	59
Compte-tours.....	60
Jauge de carburant.....	60
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	61
Affichage de position de boîte de vitesses.....	62
Navigation dans l'écran.....	62
Modes de conduite.....	63
Sélection du mode de conduite.....	63
Panneau d'information.....	65

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Écran de tableau de bord TFT	69
Disposition de l'écran de tableau de bord	70
Témoins	71
Messages d'avertissement et d'information	75
Menu principal	77
Styles d'affichage	91
Totalisateur et compteur de vitesse	91
Compte-tours	91
Jauge de carburant	92
Thermomètre de liquide de refroidissement	93
Température d'air ambiant	93
Affichage de position de boîte de vitesses	94
Navigation dans l'écran	95
Modes de conduite	95
Sélection du mode de conduite	96
Panneau d'information	98
Carburant	105
Bouchon de réservoir de carburant	107
Remplissage du réservoir de carburant	107
Régulateur de vitesse (selon l'équipement)	108
Activation du régulateur de vitesse	109
Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse	110
Désactivation du régulateur de vitesse	110
Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse	111
Antipatinage (TC)	112
Réglages de l'antipatinage	112
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)	113
Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)	113
Numéro de série du capteur de pression du pneu	114
Pressions de gonflage des pneus	115
Pneus de rechange	116
Piles des capteurs	116
Béquille latérale	116
Selles	117
Entretien de la selle	117
Selle - Dépose	117
Selle - Pose	119
Manuel du propriétaire et trousse à outils	120

Prise USB.....	121
Rodage.....	122
Contrôles de sécurité quotidiens.....	123

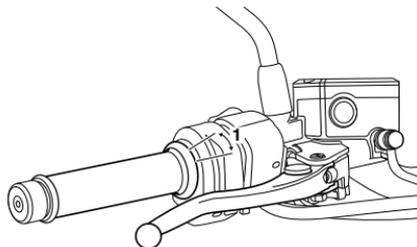
Commandes manuelles

Commande d'accélérateur

Une poignée rotative d'accélérateur électronique commande l'ouverture et la fermeture des gaz par l'intermédiaire du calculateur électronique du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.



1. Position papillons fermés

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé.

Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- ▼ Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- ▼ Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- ▼ Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

Pour toutes les conditions ci-dessus, contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

Commutateur d'allumage/Verrou de direction

⚠ Avertissement

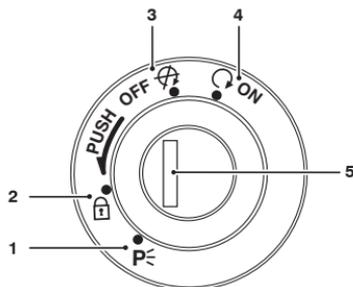
Par mesure de sécurité, toujours tourner la clé de contact en position contact coupé (OFF) ou stationnement (PARK) (selon équipement) et la retirer lorsque la moto est laissée sans surveillance.

Une utilisation non autorisée de la moto risque d'entraîner des blessures pour le conducteur, les autres usagers et les piétons, ainsi que des dégâts pour la moto.

⚠ Avertissement

Lorsque la clé est en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement), la direction est verrouillée.

Ne jamais tourner la clé en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement) pendant la marche de la moto, car cela bloquerait la direction. Le blocage de la direction causera une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Position stationnement (PARK)
2. Position verrouillage (LOCK)
3. Position contact coupé (OFF)
4. Position contact établi (ON)
5. Commutateur d'allumage/Verrou de direction

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fonctionnement du commutateur

Le commutateur commandé par clé a quatre positions. La clé ne peut être retirée du commutateur que s'il est en position contact coupé (OFF), verrouillage (LOCK) ou stationnement (PARK).

POUR VERROUILLER : Tournez le guidon à fond à gauche, coupez le contact (OFF), appuyez sur la clé et relâchez-la complètement, puis tournez-la en position verrouillage (LOCK).

STATIONNEMENT : Tournez la clé de la position verrouillage (LOCK) à la position stationnement (P). La direction restera bloquée.

Note

Ne laissez pas le verrou de direction en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

Clé de contact

Avertissement

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaines ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'interférer sur la direction, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaines et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

Attention

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaines ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirez toutes les clés supplémentaires, portes-clés/chaines et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

Attention

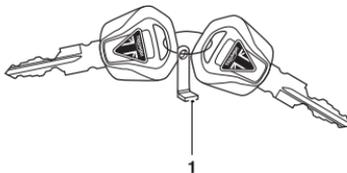
Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

⚠ Attention

Les fonctions clés peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.



1. Plaquette portant le numéro de clé

Outre qu'elle commande le commutateur d'allumage/verrou de direction, la clé de contact est nécessaire pour commander le verrou de selle et le bouchon de réservoir de carburant.

À la livraison de la moto neuve, deux clés de contact sont fournies avec une petite plaque portant le numéro de clé. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto.

Un transpondeur intégré aux clés de contact désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage restera activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé. Les clés de rechange doivent être "appariées" avec l'antidémarrage de la moto par votre concessionnaire Triumph agréé.

Antidémarrage

Le boîtier du barillet de commutateur d'allumage sert d'antenne pour l'antidémarrage. Lorsque le contact est coupé (OFF) et la clé retirée du commutateur, l'antidémarrage est activé (voir page 44). L'antidémarrage est désactivé lorsque la clé de contact est dans le commutateur d'allumage et en position de marche.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dispositifs de réglage du levier de frein

Avertissement

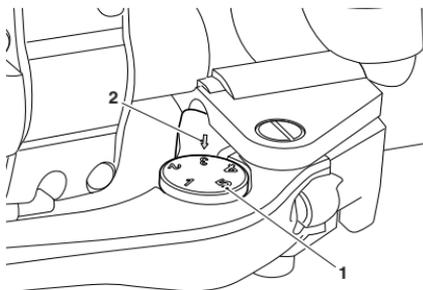
N'essayez pas de régler les leviers en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne prêtez pas votre moto à un autre conducteur, car il pourrait changer le réglage des leviers auquel vous êtes habitué, ce qui pourrait vous faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Street Triple R

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



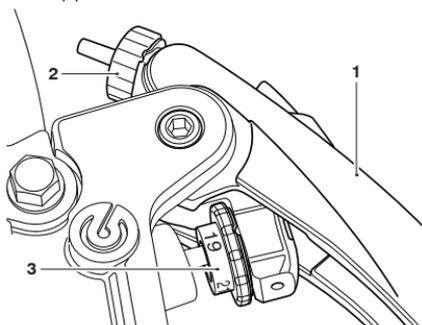
1. Molette de réglage
2. Flèche repère

Pour ajuster le levier de frein :

- ▼ Pousser le levier de frein vers l'avant et tourner la molette de réglage pour aligner une des positions numérotées avec la flèche repère sur le support de levier.
- ▼ La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein est la plus courte au réglage numéro cinq, et la plus longue au numéro un.

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition

Deux dispositifs de réglage équipent le levier de frein : la molette de réglage d'espacement et la molette de réglage du rapport.



1. Levier de frein
2. Molette de réglage d'espacement
3. Molette de réglage du rapport

Dispositif de réglage d'espacement

La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

Pour ajuster l'écartement du levier de frein :

- ▼ Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- ▼ La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein relâché est plus courte lorsque le dispositif de réglage est entièrement tourné dans le sens anti-horaire.

Dispositif de réglage du rapport

Le dispositif de réglage du rapport déplace la tige du maître-cylindre de frein vers la gauche ou la droite par incréments de 1 mm, de 19 mm à 21 mm.

Pour ajuster le rapport du levier de frein :

- ▼ Faire pivoter le dispositif de réglage du rapport dans la position préférée du conducteur. Le dispositif de réglage du rapport peut être tourné dans le sens horaire ou anti-horaire pour l'ajuster selon les préférences de chacun.
- ▼ Un déclic sonore retentit quand le dispositif de réglage du rapport est verrouillé en position.
- ▼ La molette de réglage du rapport permet de régler le levier selon trois positions :
- ▼ 19 (19 mm) pour un freinage souple avec une course du levier longue
- ▼ 20 (20 mm) pour un freinage plus ferme avec une course du levier intermédiaire
- ▼ 21 (21 mm) pour un freinage ferme avec une course du levier plus courte.

Dispositifs de réglage du levier d'embrayage

Avertissement

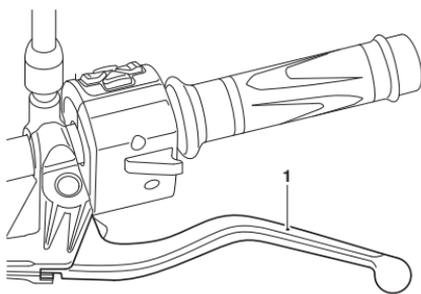
N'essayez pas de régler les leviers en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne prêtez pas votre moto à un autre conducteur, car il pourrait changer le réglage des leviers auquel vous êtes habitué, ce qui pourrait vous faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Street Triple R

Le levier d'embrayage a une portée fixe. Il n'est pas réglable.

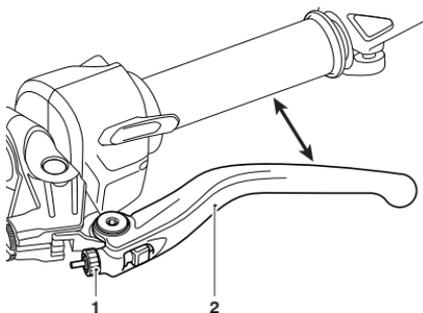


1. Levier d'embrayage

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier d'embrayage, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



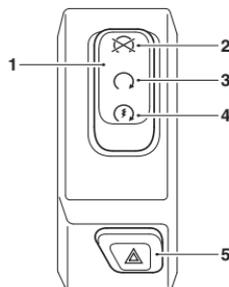
1. Molette de réglage d'espace
2. Levier d'embrayage

Pour régler l'écartement du levier d'embrayage :

- ▼ Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- ▼ La distance entre la poignée du guidon et le levier d'embrayage relâché est plus courte lorsque la molette de réglage est entièrement tournée dans le sens anti-horaire.

Commutateurs au guidon côté droit

Street Triple R



1. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
2. Position arrêt (STOP)
3. Position Run (marche)
4. Position démarrage (START)
5. Interrupteur de feux de détresse

Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt en position d'arrêt (STOP).



Attention

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Note

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Position RUN (marche)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

Note

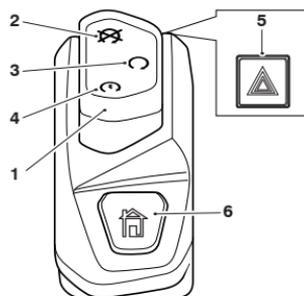
Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

**Street Triple RS et
Street Triple Moto2™ Edition**

1. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
2. Position arrêt (STOP)
3. Position Run (marche)
4. Position démarrage (START)
5. Interrupteur de feux de détresse
6. Bouton HOME

Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt en position d'arrêt (STOP).

Attention

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Position RUN (marche)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

Note

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

Bouton ACCUEIL

Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

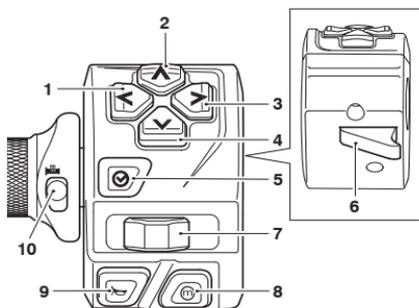
Commutateurs au guidon côté gauche

Street Triple R

Note

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle.

Le phare, le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).



1. Bouton gauche
2. Bouton haut
3. Bouton droit
4. Bouton bas
5. Bouton Select
6. Bouton du faisceau de route
7. Commutateur d'indicateurs de direction
8. Bouton Mode
9. Bouton d'avertisseur sonore
10. Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Boutons de navigation

Les boutons de navigation servent à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- ▼ Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- ▼ Bas - faire défiler le menu de haut en bas

- ▼ Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- ▼ Droite - faire défiler le menu vers la droite.

Commutateur d'indicateurs de direction

Indicateurs à arrêt manuel

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Indicateurs de direction à extinction automatique

Un appui bref sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter l'indicateur de direction correspondant trois fois, puis il s'éteindra.

Un appui plus long sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter les indicateurs de direction correspondants.

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Configuration de la moto dans page 51.

Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Note

Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bouton Mode

Lorsque l'on appuie sur le bouton Mode avant de le relâcher, il entraîne l'affichage du mode de conduite. D'autres pressions du bouton Mode font défiler les modes de conduite disponibles (voir page 63).

Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Bouton du faisceau de route

Lorsque vous appuyez sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).

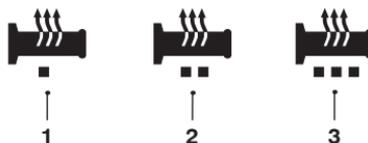
La fonction d'appel de phare n'est pas disponible sur ce modèle.

Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Il est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté à l'écran.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible lorsque les poignées sont réchauffées.

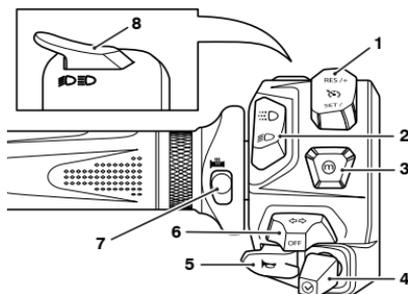
Pour éteindre les poignées chauffantes, appuyer brièvement sur le commutateur jusqu'à ce que le symbole de poignée chauffante disparaisse de l'affichage.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, le commutateur des poignées chauffantes est éteint. Les poignées chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Le commutateur n'assure plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. L'utilisateur doit de nouveau enfoncer manuellement le commutateur pour activer les poignées chauffantes.

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition



1. Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (le cas échéant)
2. Commutateur des feux de croisement/ feux de jour (DRL) (selon l'équipement)
3. Bouton MODE
4. Manette
5. Bouton d'avertisseur sonore
6. Commutateur d'indicateurs de direction
7. Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)
8. Bouton du faisceau de route

Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le contacteur de réglage du régulateur de vitesse est à deux voies, sa partie supérieure étant marquée RES/+ et sa partie inférieure marquée SET/-. Pour plus d'informations sur le fonctionnement du régulateur de vitesse, voir page 108.

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)

 Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. Utilisation, de jour, des feux

de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche (voir page 35).

Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Bouton MODE

Lorsque vous appuyez sur le bouton MODE puis le relâchez, il active le menu de sélection du mode de conduite sur l'écran d'affichage multifonctions. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour faire défiler les modes de conduite disponibles (voir page 96).

Bouton de la manette

La manette sert à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- ▼ Haut - faire défiler le menu de bas en haut

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- ▼ Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- ▼ Droite - faire défiler le menu vers la droite
- ▼ Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix.

Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Commutateur d'indicateurs de direction

Indicateurs à arrêt manuel

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Indicateurs de direction à extinction automatique

Un appui bref sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter l'indicateur de direction correspondant trois fois, puis il s'éteindra.

Un appui plus long sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter les indicateurs de direction correspondants.

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Configuration de la moto dans page 80.

Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Note

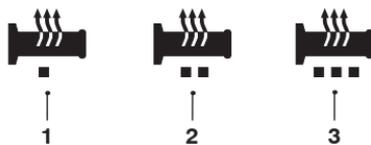
Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Il est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté à l'écran.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible lorsque les poignées sont réchauffées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Écran de tableau de bord TFT

Les modèles Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition sont équipés d'un écran de tableau de bord numérique à transistor à couche mince (TFT) couleur.

Pour connaître le mode d'emploi de l'écran de tableau de bord TFT, consulter page 70.



Écran de tableau de bord TFT

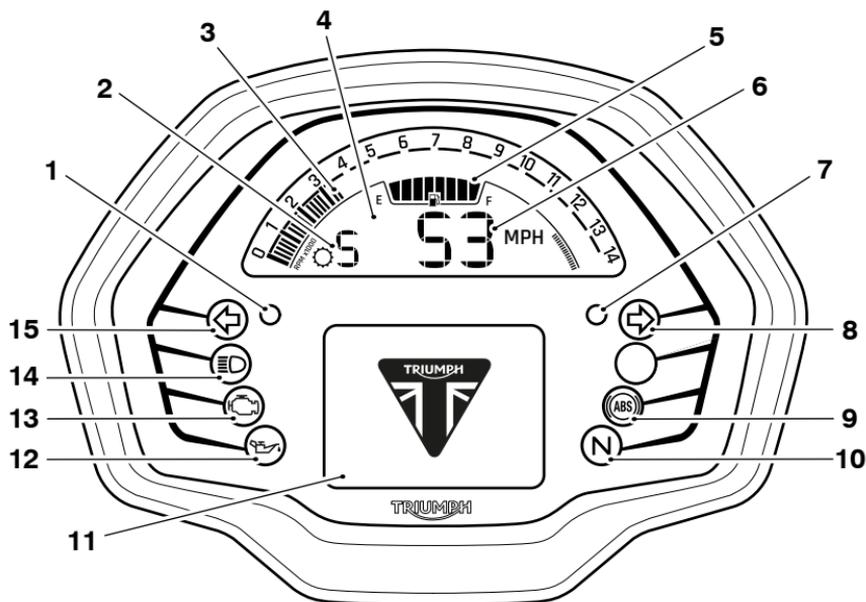
Écran de tableau de bord LCD/TFT

Table des matières

Disposition de l'écran de tableau de bord	42
Témoins	43
Messages d'avertissement et d'information	46
Menu principal	47
Compteur de vitesse	59
Odometer (Totalisateur)	59
Compte-tours	60
Jauge de carburant	60
Thermomètre de liquide de refroidissement	61
Affichage de position de boîte de vitesses	62
Navigation dans l'écran	62
Modes de conduite	63
Sélection du mode de conduite	63
Panneau d'information	65

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Disposition de l'écran de tableau de bord



- | | |
|---|---|
| 1. Alarme/antidémarrage | 10. Témoin de point mort |
| 2. Position de la commande de vitesses | 11. Écran TFT/panneau d'information (couleur) |
| 3. Compte-tours | 12. Témoin de basse pression d'huile |
| 4. Écran LCD | 13. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur |
| 5. Jauge de carburant | 14. Témoin de phare |
| 6. Compteur de vitesse | 15. Indicateur de direction gauche et feu de détresse |
| 7. Capteur de lumière ambiante | |
| 8. Indicateur de direction droit et feu de détresse | |
| 9. Témoin d'ABS | |

Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour plus de détails sur les Avertissements, voir page 46.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner. Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.



Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le MIL allumé. Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.



Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de basse pression d'huile s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de basse pression d'huile est allumé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

 Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Note

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Témoin d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Avertissement

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire diagnostiquer le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Si l'antipatinage est activé :

- ▼ Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- ▼ Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- ▼ Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse

Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les feux de détresse clignent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

Témoin de batterie faible

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, les messages d'avertissement prennent la priorité sur les messages d'information et le symbole d'avertissement s'affiche sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/ démarrateur désactivé (témoin rouge)
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défaillante (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

Note

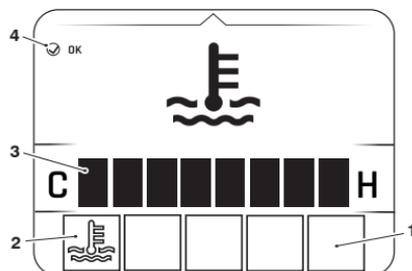
Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Pour afficher les avertissements :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour parcourir les options jusqu'à ce que l'écran des messages d'avertissement s'affiche.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droite pour consulter chaque message d'avertissement (s'il y en a plusieurs). Le compteur de messages d'avertissement affiche le nombre de messages d'avertissements présents.

- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour acquitter et masquer chaque message.



1. Écran des symboles d'avertissement
2. Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)
3. Thermomètre de liquide de refroidissement
4. Appuyer sur le symbole du bouton de sélection

Menu principal

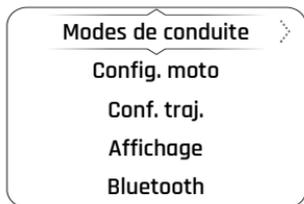


Pour accéder au menu principal :

- ▼ La moto doit être immobile avec le contact mis.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler le panneau d'information jusqu'à ce que l'écran Menu principal s'affiche.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour ouvrir le Menu principal.



Le Menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Modes de conduite

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 63.

Config. moto

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 50.

Conf. traj.

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 52.

Affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 54.

Bluetooth (selon l'équipement)

Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, voir le Manuel de connectivité My Triumph.

Le Manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.triumphinstructions.com>.

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

Rétab valeurs

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 59.

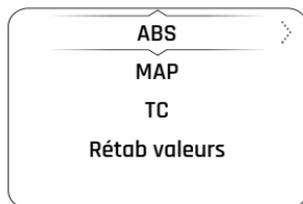
Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

- ▼ Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Modes de conduite.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné.



Note

L'ABS est réglé sur Standard (réglages d'usine par défaut) pour tous les modes de conduite et ne peut pas être modifié.

Pour modifier les réglages du MAP ou de l'antipatinage (TC) :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le paramètre.

- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner l'option requise pour le paramètre spécifique.

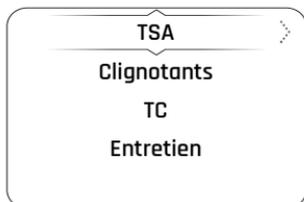
Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite				
	RAIN (pluie) 	ROAD (route) 	SPORT 	RIDER (pilote) 
Système de freinage antiblocage (ABS)				
Road	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
MAP (reprise)				
Rain	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Road	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Sport	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Antipatinage (TC)				
Rain	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Road	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Sport	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Clé				
<input checked="" type="radio"/>	Standard (réglage d'usine par défaut)			
<input type="radio"/>	Option sélectionnable			
<input type="radio"/>	Option non disponible			

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.



Pour accéder au menu Config. moto :

- ▼ Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Config. moto.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

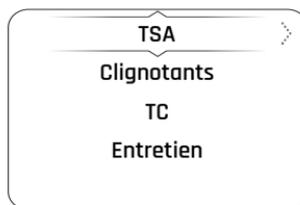
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

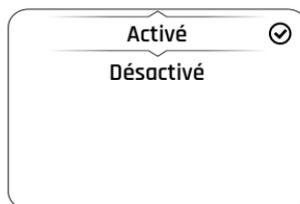
Le TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.



Pour activer/désactiver le TSA :

- ▼ Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TSA.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

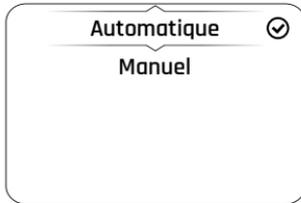


- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 130.

Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés en mode automatique ou manuel.



Sélection d'un mode d'indicateurs de direction

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- ▼ Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Clignotants.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
 - Automatique - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
 - Manuel - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.

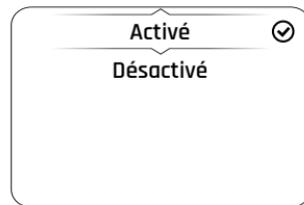
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour activer ou désactiver le système TC :

- ▼ Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TC.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

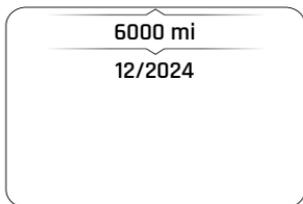
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- ▼ Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Entretien.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les informations d'entretien.



Menu Conf. traj.

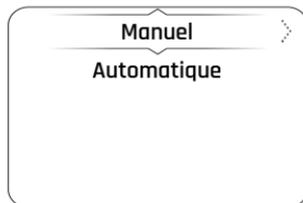
Le menu Conf. traj. permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Conf. traj. :

- ▼ Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Conf. traj..
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



Sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné lorsque le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 52.

La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 53.

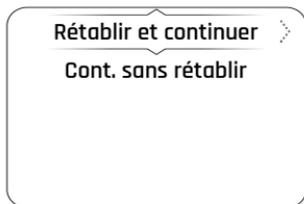
Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 53.

Conf. traj. - Réinitialisation manuelle

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise manuellement :

- ▼ Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Manuel.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

- ▼ Sélectionner l'option requise et appuyer sur le bouton Select pour confirmer.



Deux options sont proposées :

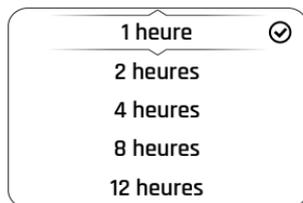
- ▼ Rétablir et continuer - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- ▼ Cont. sans rétablir - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

Conf. traj. - Réinitialisation automatique

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- ▼ Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Automatique.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le temporisateur souhaité.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

- ▼ Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.
- ▼ Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

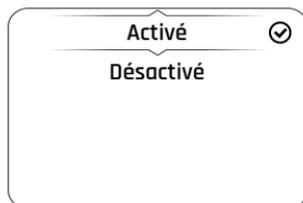


Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 heures	14h30
18h00	16 heures	10h00 (jour suivant)

Afficher Trip 2

Le menu Afficher Trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.



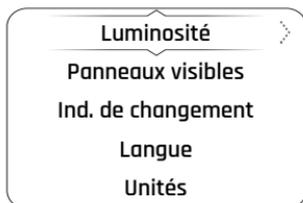
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- ▼ Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Afficher Trip 2.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.



Pour accéder au menu Affichage :

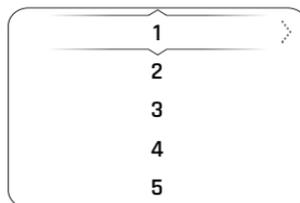
- ▼ Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Affichage.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Affichage - Luminosité

Sept niveaux de luminosité sont proposés. Le niveau 7 est l'option la plus lumineuse.

Pour régler la luminosité :

- ▼ Dans le menu Affichage, sélectionner un niveau de 1 à 7 pour régler la Luminosité.

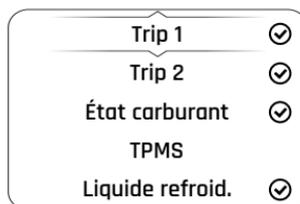


Note

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.



Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Panneaux visibles.

- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.
 - ▼ Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Affichage - Indicateur de changement de vitesse

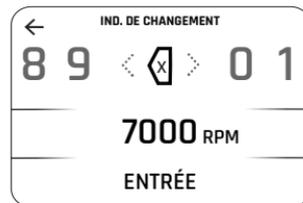
Le menu Indicateur de changement de vitesse permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option En rodage est remplacée par une option Par défaut.

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- ▼ Dans le menu Nom du coureur, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Défini par l'user, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.



Note

Le régime moteur précédemment enregistré ou par défaut est affiché en premier.

- ▼ Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les valeurs.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer le numéro. Les nombres autres que « 0 » sont additionnés par centaines, par exemple « 4 » ajoute « 400 » à chaque sélection.
- ▼ Une fois le seuil de régime moteur (RPM) réglé, sélectionner ENTRÉE et appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour désactiver l'indicateur de changement de vitesse :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Désactivé, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

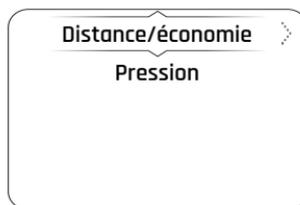


Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Unités.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'option de langue requise.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner UNITÉS.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

Pour modifier l'unité de mesure :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option requise.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'unité de mesure requise.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

Distance/économie : Milles & MPG (UK), Milles & MPG (US), Km & L/100 km, Km & Km/L.

Pression : PSI, Bar, kPa.

Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

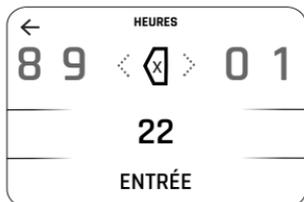


Pour régler l'horloge :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Horloge.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format 12 H ou 24 H, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
 - ▼ L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures selon la sélection.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- ▼ Sélectionner Heures et appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran HEURES.



- ▼ Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.

- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le bon nombre d'heures. Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter cette étape pour sélectionner le chiffre suivant.
- ▼ Lorsque le chiffre des heures est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour ajuster le réglage des minutes :

Pour régler les MINUTES, répéter la procédure utilisée pour régler les heures mais sélectionner MINUTES.

Affichage - Date

Le menu Date permet de régler la date et le format de date.



Pour régler le format de la date :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Format date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format de date requis. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Pour régler l'année :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Ans. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER ANNÉE.



- ▼ Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.

- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres afin de sélectionner le premier chiffre requis de l'année (quatre chiffres). Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter la procédure jusqu'à ce que l'année requise s'affiche.
- ▼ Lorsque l'année est correcte, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour régler le mois :

- ▼ Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Mois. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER MOIS.



- ▼ Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le mois requis.

- ▼ Lorsque le mois est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour régler le jour :

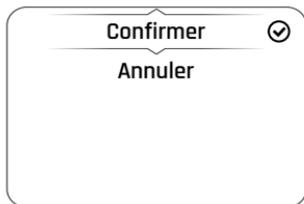
Pour régler le JOUR, recommencer la procédure utilisée mais sélectionner DAY (Jour).

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Reset to Defaults (Réinitialiser aux paramètres par défaut) permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- ▼ Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Rétab valeurs.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Confirmer ou Annuler. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.

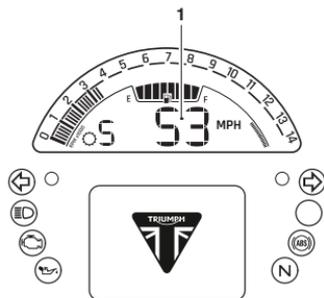


- ▼ Confirmer - Tous les réglages et données du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, totalisateurs partiels, panneaux visibles, langue, antipatinage et luminosité de l'affichage.

- ▼ Annuler - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

Compteur de vitesse

Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. Compteur de vitesse

Odometer (Totalisateur)

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto. Le totalisateur apparaît uniquement sur l'écran Entretien.



1. Odometer (Totalisateur)

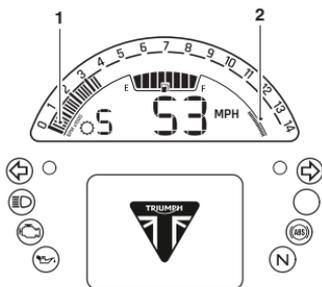
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compte-tours

⚠ Attention

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

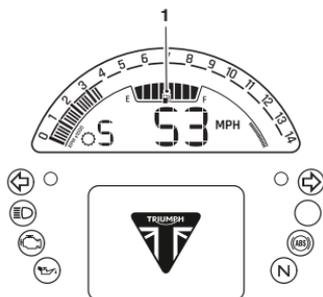
Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute - rpm (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. Régime moteur (rpm)
2. Zone rouge

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. Jauge de carburant

Avec le contact mis, une ligne pleine indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre E (vide) et F (plein). Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible.

L'autonomie et la consommation d'essence instantanée sont indiquées sur l'écran État carburant (voir page 66).

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

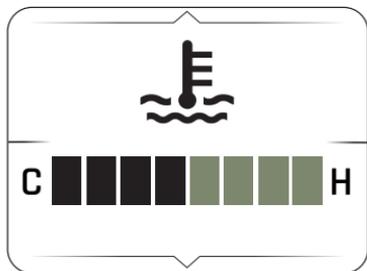
⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que l'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement est affiché.

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

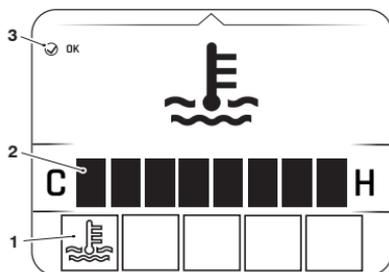


1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur l'affichage. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur s'affiche.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement du moteur devient dangereusement élevée, un message d'avertissement s'affiche sur le panneau du tableau de bord. La jauge de température du liquide de refroidissement s'affiche également.



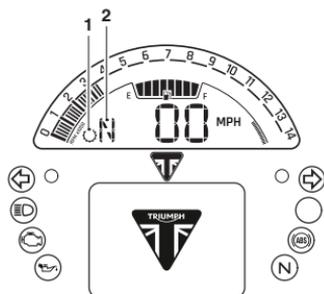
1. **Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)**
2. **Thermomètre de liquide de refroidissement**
3. **Appuyer sur le symbole du bouton de sélection**

- ▼ Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.
- ▼ Laisser refroidir le moteur au moins 30 minutes.
- ▼ Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et faire l'appoint si nécessaire (voir page 154 et page 155).

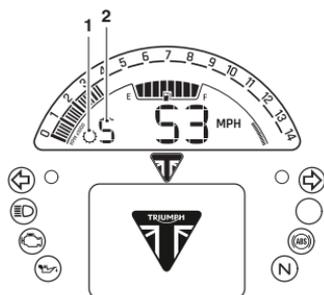
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Affichage de position de boîte de vitesses

La position de boîte de vitesses est indiquée sur l'écran principal du tableau de bord et indique la vitesse (un à six) engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), N s'affiche.



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. Position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. Position de boîte de vitesses (cinquième vitesse affichée)

Les informations de position de boîte de vitesses ne sont pas affichées lorsque l'indicateur de changement de rapport est affiché dans le panneau d'information.

Pour plus d'informations sur l'affichage Ind. de changement, voir page 55.

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

	Bouton de mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Boutons gauche et droit ou haut et bas.
	Bouton de sélection (appuyer).
	Panneau d'information - Défilement vers la gauche/droite au moyen des boutons.
	Panneau d'information - Défilement vers le haut/bas au moyen des boutons.
	Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette.

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Les modes de conduite sont sélectionnés en utilisant le bouton Mode situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 63).

Quatre modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
		RAIN
		ROAD
		SPORT
	-	RIDER

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 49 pour plus d'informations.

Sélection du mode de conduite

Avertissement

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Avertissement Suite

Si cette importante précaution n'est pas respectée, cela entraîne une perte de contrôle de la moto et un accident.



Avertissement

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'on est habitué, ce qui pourrait faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Note

Le mode de conduite est sur ROAD (route) par défaut lorsque le contact est établi.

Si les icônes de mode de conduite ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Pour sélectionner un mode de conduite :

- ▼ Appuyer brièvement sur le bouton Mode sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer l'affichage de sélection du mode de conduite.
- ▼ L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du panneau d'information.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- ▼ Appuyer plusieurs fois sur le bouton Mode jusqu'à ce que le mode de conduite requis s'affiche dans le panneau d'information. Une fois dans l'affichage du mode de conduite, les boutons gauche ou droite feront également défiler les options du mode de conduite.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection du mode de conduite requis.
- ▼ Le mode de conduite sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode de conduite respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- ▼ Le contact est établi.
- ▼ L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- ▼ Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

Dans les 60 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- ▼ Fermer le papillon.
- ▼ S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Panneau d'information

Avertissement

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Si cette importante précaution n'est pas respectée, il est possible de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Le panneau d'information apparaît dans la partie supérieure de l'écran d'affichage pour les styles 01, 02 et 03. Il apparaît à gauche de l'écran pour le style 04. Il permet d'accéder facilement aux différentes informations d'état de la moto.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'informations, déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- ▼ Totalisateur partiel, voir page 65
- ▼ État du carburant, voir page 66
- ▼ Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 66
- ▼ Liquide de refroidissement, voir page 67

- ▼ Périodicité d'entretien, voir page 67
- ▼ Luminosité, voir page 68
- ▼ Vitesse, voir page 68.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 54.

Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. Totalisateur partiel 1 ou 2
2. Durée du trajet
3. Vitesse moyenne
4. Temps requis pour effectuer le trajet

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique et le remettre à zéro :

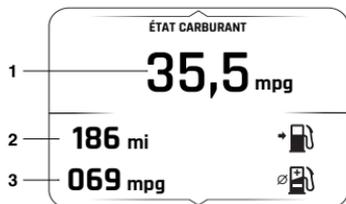
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche ou droit jusqu'à sélectionner le totalisateur partiel requis.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) et le maintenir enfoncé pour réinitialiser manuellement le totalisateur partiel sélectionné.

Pour plus d'informations sur les totalisateurs partiels, voir page 52.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

État du carburant

L'écran État du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. Consommation de carburant instantanée
2. Autonomie
3. Consommation moyenne de carburant

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, « -.- » s'affiche.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, « 0.0 » s'affiche jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

Note

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

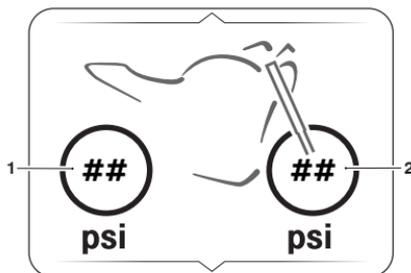
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

L'écran Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière.



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Indicateur de la pression des pneus avant

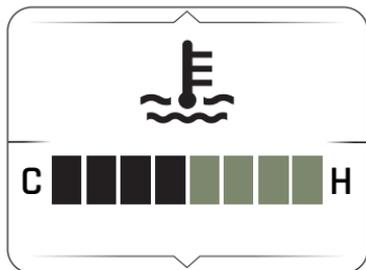
Les indicateurs de pression des pneus indiquent la pression actuelle des pneus.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques (voir page 228 pour le modèle Street Triple R).

Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 113.

Liquide de refroidissement

L'écran Liquide de refroidissement indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



Périodicité d'entretien

L'écran Périodicité d'entretien indique la distance totale que la moto peut parcourir avant qu'un entretien soit requis. Il indique également la date à laquelle l'entretien doit être effectué.



1. **Date à laquelle l'entretien est requis**
2. **Nombre restant de miles ou de kilomètres**

Si l'entretien est en retard, un message s'affiche sur le panneau du tableau de bord.

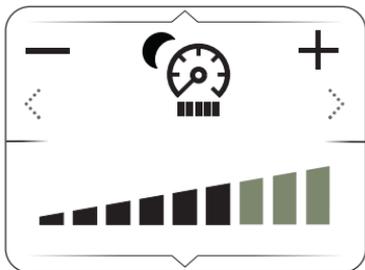
Lorsque l'entretien a été effectué par votre concessionnaire Triumph agréé, le système est remis à zéro.

La distance jusqu'au prochain entretien ou un message d'entretien s'affiche aussi sur le panneau du tableau de bord lorsque le contact est mis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

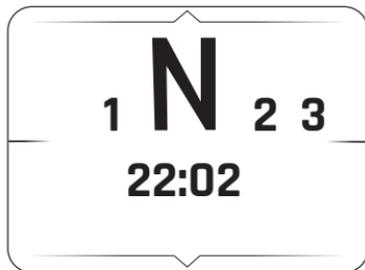
Luminosité

L'affichage Luminosité permet de régler la luminosité du panneau d'information.



Pignon

L'écran Vitesse indique la vitesse engagée.

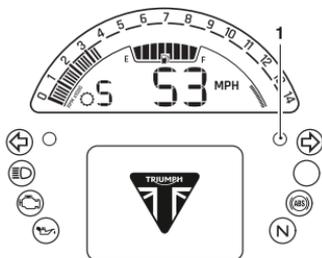


Pour régler la luminosité du panneau d'information :

- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Ne pas recouvrir le capteur de lumière ambiante de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de varier correctement.



1. Capteur de lumière ambiante

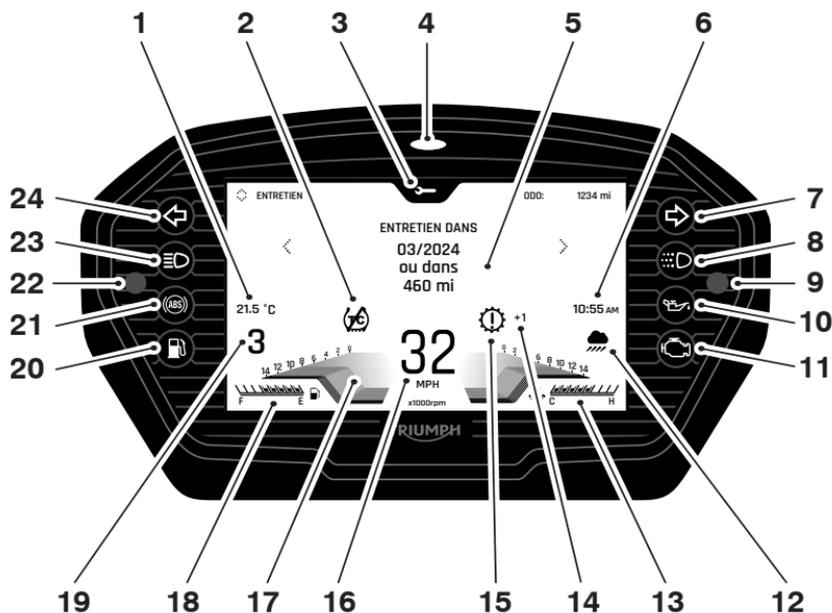
Écran de tableau de bord TFT

Table des matières

Disposition de l'écran de tableau de bord	70
Témoins	71
Messages d'avertissement et d'information	75
Menu principal	77
Styles d'affichage	91
Totalisateur et compteur de vitesse	91
Compte-tours	91
Jauge de carburant	92
Thermomètre de liquide de refroidissement	93
Température d'air ambiant	93
Affichage de position de boîte de vitesses	94
Navigation dans l'écran	95
Modes de conduite	95
Sélection du mode de conduite	96
Panneau d'information	98

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Disposition de l'écran de tableau de bord



1. Température d'air
2. Témoin d'antipatinage désactivé
3. Icône du panneau d'information
4. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
5. Zone du panneau d'information
6. Horloge
7. Indicateur de direction droit et feu de détresse
8. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
9. Capteur de luminosité
10. Témoin de basse pression d'huile
11. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
12. Mode de conduite actuel
13. Thermomètre de liquide de refroidissement
14. Indique le nombre d'avertissements (si supérieur à un)
15. Avertissement d'anomalie de boîte de vitesses
16. Compteur de vitesse
17. Compte-tours
18. Jauge de carburant
19. Position de la commande de vitesses
20. Voyant de réserve
21. Témoin d'ABS
22. Capteur de luminosité
23. Témoin de phare
24. Indicateur de direction gauche et feu de détresse

Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 75.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour

indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner. Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.



Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le MIL allumé. Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.



Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de basse pression d'huile s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de basse pression d'huile est allumé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

 Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Note

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Témoin d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Avertissement

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire diagnostiquer le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Si l'antipatinage est activé :

- ▼ Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- ▼ Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- ▼ Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en

l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de

l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse

Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les feux de détresse clignotent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le

témoin de faisceau de route s'allume.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume.

Lorsque les feux de croisement sont allumés, le témoin des feux de jour est éteint.

Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Voyant de réserve



Le témoin de bas niveau de carburant s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Note

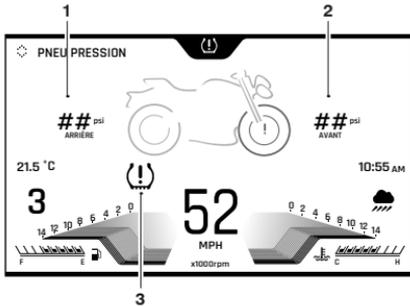
Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est disponible en accessoire sur tous les modèles.



Le témoin de pression des pneus fonctionne avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (voir page 113).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement dans la zone d'affichage.



1. Indicateur de pneus arrière
2. Indicateur de pneus avant
3. Témoin de pression des pneus

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 186). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement un crevaison.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, des messages d'avertissement prendront la priorité sur les messages d'informations et le symbole d'avertissement sera affiché sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/démarrateur désactivé (témoin rouge)
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défectueuse (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

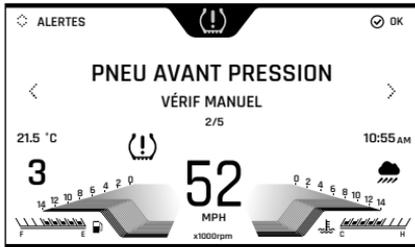
Note

Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin vert)
	Témoin des feux de jour (DRL) (témoin vert)
	Témoin de régulateur de vitesse (témoin vert lorsqu'il est actif)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Si plusieurs messages sont affichés, alors la flèche vers le bas devient active ; pousser la manette vers le bas pour afficher les autres messages.

Appuyer au centre de la manette pour confirmer la lecture de chaque message et le masquer.



Avertissement de basse pression des pneus

Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite pour consulter les avertissements acquittés précédemment.

Les avertissements antérieurement acquittés s'affichent jusqu'à ce qu'ils soient rectifiés.

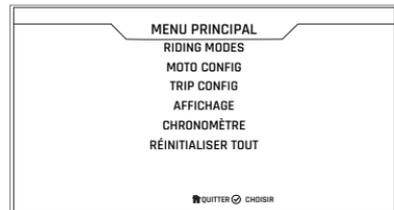
Si un message d'avertissement ou d'information est activé, le message sera accompagné par le symbole d'avertissement ou d'information dans le panneau d'information.

Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- ▼ La moto doit être immobile avec le contact mis.
- ▼ Appuyer sur le bouton HOME du boîtier de commutateurs du guidon droit.

- ▼ Faire défiler le MENU PRINCIPAL en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée, puis appuyer au centre de la manette pour la sélectionner.



Le MENU PRINCIPAL permet d'accéder aux options suivantes :

RIDING MODES

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 79.

MOTO CONFIG

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 80.

TRIP CONFIG

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 82.

AFFICHAGE

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 84.

CHRONOMÈTRE

Ce menu permet de configurer le chronomètre et l'affichage de ses données. Pour plus d'informations, voir page 88.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

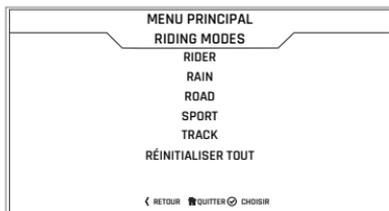
RÉINITIALISER TOUT

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 90.

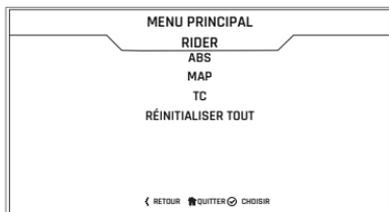
Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

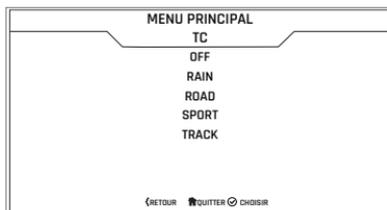
- ▼ Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner RIDING MODES.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- ▼ Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné sont alors affichées.



Pour modifier un paramètre, déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de réglage requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite					
	RAIN (pluie) 	ROAD (route) 	SPORT 	TRACK (piste) 	RIDER (pilote) 
Système de freinage antiblocage (ABS)					
ROAD	●	●	●	○	●
TRACK	∅	∅	∅	●	○
MAP (reprise)					
RAIN	●	○	∅	○	○
ROAD	○	●	○	○	●
SPORT	∅	○	●	●	○
TRACK	∅	∅	∅	∅	∅
Antipatinage (TC)					
OFF	Via menu	Via menu	Via menu	○	○
RAIN	●	○	∅	○	○
ROAD	○	●	○	○	●
SPORT	∅	○	●	○	○
TRACK	∅	∅	∅	●	○
Clé					
●	Standard (réglage d'usine par défaut)				
○	Option sélectionnable				
∅	Option non disponible				

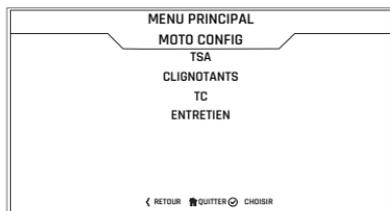
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.

Pour accéder au menu Config. moto :

- ▼ Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner MOTO CONFIG.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



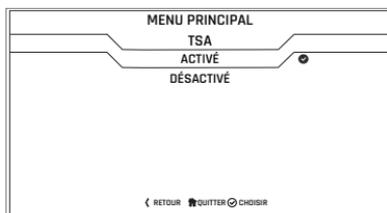
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

Le TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.



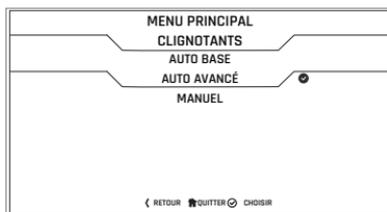
Pour activer/désactiver le TSA :

- ▼ Dans le menu MOTO CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner TSA et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 130.

Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.



Sélection d'un mode d'indicateurs de direction

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

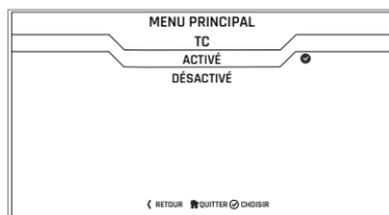
- ▼ Dans le menu MOTO CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CLIGNOTANTS et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AUTO BASE, AUTO AVANCÉ ou MANUEL.
 - AUTO BASE - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
 - AUTO AVANCÉ - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
 - MANUEL - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour activer ou désactiver le système TC :

- ▼ Dans le menu MOTO CONFIG, appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner TC.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ.



- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- ▼ Dans le menu MOTO CONFIG, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner ENTRETIEN.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les informations d'entretien.

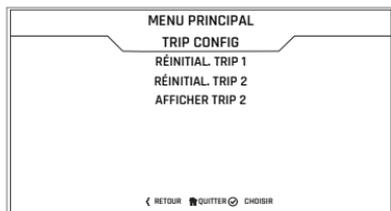


Trip Config

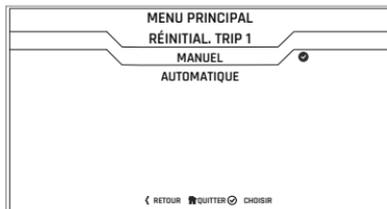
Le menu Trip Config permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Conf. traj. :

- ▼ Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner TRIP CONFIG.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné que le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 82.

La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 83.

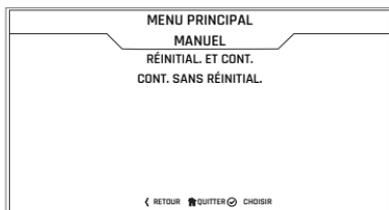
Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 83.

Trip Config - Réinitialisation manuelle

Pour configurer l'ordinateur pour que le totalisateur partiel soit réinitialisé manuellement :

- ▼ Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.

- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner MANUEL.



Deux options sont proposées :

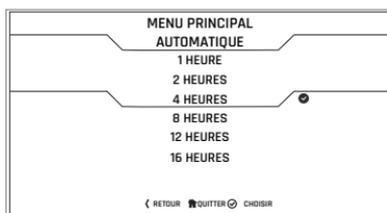
- ▼ **RÉINITIAL. ET CONT.** - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- ▼ **CONT. SANS RÉINITIAL.** - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

Trip Config - Réinitialisation automatique

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- ▼ Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AUTOMATIQUE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le réglage du temporisateur, puis appuyer au centre de la manette pour confirmer le délai requis.

- ▼ Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- ▼ Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

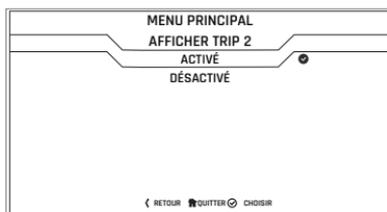


Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 H	14h30
18h00	16 H	10h00 (jour suivant)

Afficher Trip 2

Le menu Afficher Trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- ▼ Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner AFFICHER TRIP 2.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.



Pour accéder au menu Affichage :

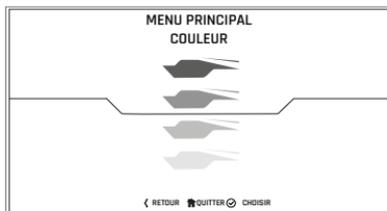
- ▼ Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner AFFICHAGE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Affichage - Couleur

Pour sélectionner une couleur différente pour les informations d'affichage :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner COULEUR.

- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- ▼ Pousser la manette vers le haut/bas pour faire défiler les quatre icônes de couleurs. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.
- ▼ Appuyer au centre de la manette pour sélectionner la couleur souhaitée.
- ▼ La nouvelle couleur est ensuite appliquée au tableau de bord pour tous les styles. Appuyer sur le bouton HOME pour quitter le menu.

Affichage - Luminosité

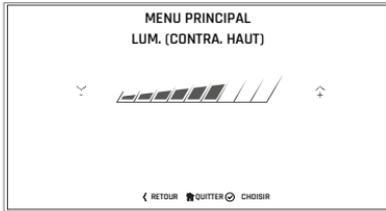
Deux options de luminosité sont proposées :

- ▼ Contraste élevé - mode de jour
- ▼ Contraste faible - mode de nuit

Pour régler la luminosité :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner LUM. (CONTRA. HAUT) ou LUM. (CONTRA. BAS).

- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



LUM. (CONTRA. HAUT) illustré

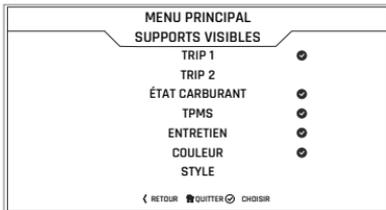
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler la luminosité.
- ▼ Appuyer sur le bouton HOME pour revenir à l'écran principal.

Note

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.



Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner SUPPORTS VISIBLES.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les options disponibles.

- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.

- ▼ Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Affichage - Ind. de changement

Le menu Ind. de changement permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

L'indicateur de changement de vitesse fait passer la couleur du compte-tours à l'orange lorsque le seuil de régime moteur spécifié est atteint, invitant à changer de rapport.

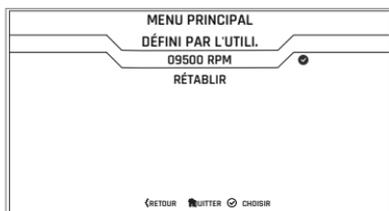


Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option EN RODAGE est remplacée par une option PAR DÉFAUT.

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans le menu IND. DE CHANGEMENT, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DÉFINI PAR L'UTILI. et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



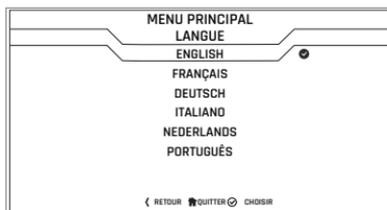
- ▼ Appuyer sur la manette jusqu'à ce que l'un des chiffres clignote.
- ▼ Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner chaque valeur.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour modifier la valeur.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Répéter ce processus pour chaque valeur jusqu'à ce que le RPM correct soit affiché.

Pour réinitialiser l'indicateur de changement de vitesse :

- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner RÉTABLIR, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Cela réinitialise le RPM à 9 500.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

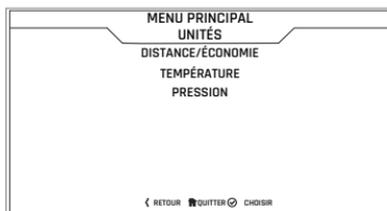


Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner LANGUE.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les options disponibles.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à mettre en surbrillance l'option de sélection de la langue.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner UNITÉS.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Pour modifier l'unité de mesure :

- ▼ Pousser la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option souhaitée soit mise en surbrillance (DISTANCE/ÉCONOMIE, TEMPÉRATURE ou PRESSION).
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'unité de mesure souhaitée.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

DISTANCE/ÉCONOMIE :

- ▼ MILLES & MPG (UK)
- ▼ MILLES & MPG (US)
- ▼ KM & L/100KM
- ▼ KM & KM/L

TEMPÉRATURE :

- ▼ °C
- ▼ °F

PRESSION :

- ▼ PSI
- ▼ BAR
- ▼ KPA

Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

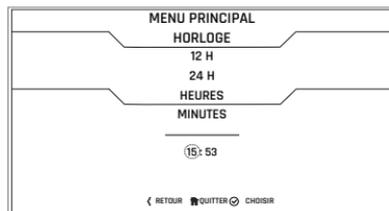
Pour régler l'horloge :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner HORLOGE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir un réglage de l'horloge sur 12 H ou 24 H et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
 - ▼ L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures. Une fois le format d'heure réglé, l'écran revient au menu HORLOGE.

Pour régler l'heure, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner HEURES ou MINUTES.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- ▼ Sélectionner HEURES à l'écran et appuyer sur le centre de la manette. L'écran HEURES clignote, comme indiqué ci-dessous.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler les heures. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Pour ajuster le réglage des minutes :

Pour régler les MINUTES, répéter la procédure utilisée pour régler les heures.

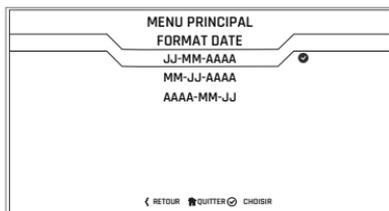
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Affichage - Date

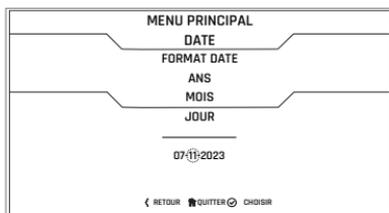
Le menu Date permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner FORMAT DATE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'un des formats de date disponibles et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- ▼ Une fois le format de la date réglé, l'affichage revient au menu DATE.



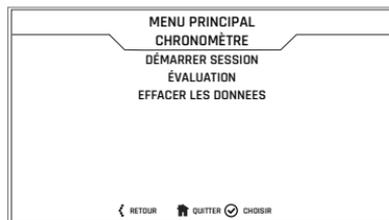
Pour régler la date :

- ▼ Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ANS, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. L'écran ANS clignote.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année actuelle puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Pour régler le MOIS et le JOUR, recommencer la procédure utilisée pour régler l'année.

Chronomètre

Pour régler l'option du chronomètre, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- ▼ Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CHRONOMÈTRE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

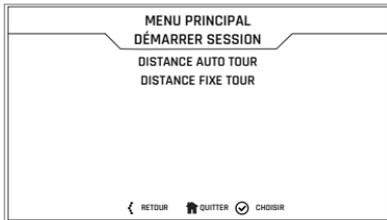


Les options disponibles sont :

- ▼ DÉMARRER SESSION
- ▼ ÉVALUATION (l'évaluation est uniquement disponible si les données du chronomètre sont enregistrées).

Chronomètre - Démarrer la session

Cette fonction permet de définir les options du chronomètre.



Deux options sont disponibles :

- ▼ DISTANCE AUTO TOUR - Cette option utilise le totalisateur de la moto pour calculer la distance du tour et la vitesse moyenne. La distance du tour est précise à +/-50 mètres.
- ▼ DISTANCE FIXE TOUR - Permet de définir la distance exacte du tour en yards ou en mètres. Le chronomètre emploie la distance établie pour calculer une vitesse moyenne plus précise, comparée à la Distance de tour auto.

DISTANCE AUTO TOUR

Pour sélectionner la distance de tour automatique :

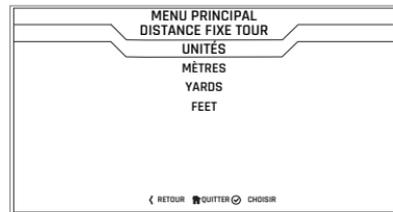
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE AUTO TOUR et appuyer sur le centre de la manette pour démarrer la session de chronométrage.

DISTANCE FIXE TOUR

Pour sélectionner la distance de tour fixe :

- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE FIXE TOUR, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Les menus UNITÉS et DISTANCE RÉGLÉE s'affichent.

UNITÉS



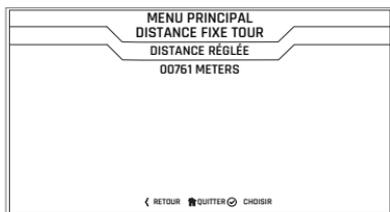
DISTANCE RÉGLÉE

Pour saisir manuellement une distance mesurée :

- ▼ En déplaçant la manette vers le haut/bas et vers la droite/gauche, saisir la distance mesurée en mètres ou en yards.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



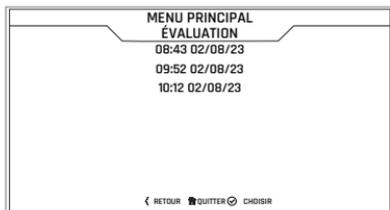
Pour démarrer le chronomètre, voir page 104.

Chronomètre - Évaluation

Cette fonction permet au conducteur d'évaluer toute session enregistrée (voir page 88).

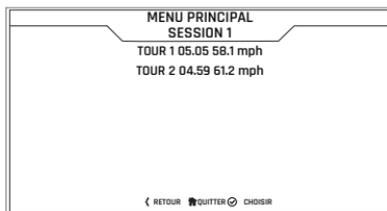
Pour sélectionner le menu Chronomètre - Évaluation, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- ▼ Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CHRONOMÈTRE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ÉVALUATION, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les sessions enregistrées.

- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que la session souhaitée soit mise en surbrillance.
- ▼ Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner la session requise et pousser la manette vers le haut/bas pour revoir les temps intermédiaires enregistrés.
 - ▼ Les sessions sont enregistrées par ordre de date et d'heure.

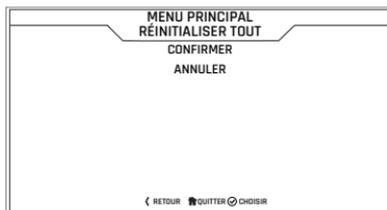


Note

Le chronomètre enregistre jusqu'à cinq sessions et jusqu'à 24 tours par session. Une fois cette limite atteinte, les premières sessions sont écrasées.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Réinitialiser aux paramètres par défaut permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.



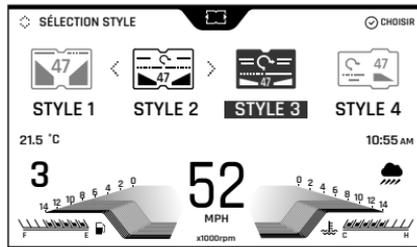
Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- ▼ Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner RÉINITIALISER TOUT.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CONFIRMER ou ANNULER. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- ▼ CONFIRMER - Les réglages et données suivants du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, configuration des indicateurs, ordinateurs de bord, panneaux visibles, langues, antipatinage, style, luminosité de l'affichage, réglages et données du chronomètre.
- ▼ ANNULER - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

Styles d'affichage

Quatre styles d'affichage différents sont disponibles.

Le style 03 est utilisé pour la reconnaissance visuelle et la cohérence dans le présent Manuel du propriétaire.

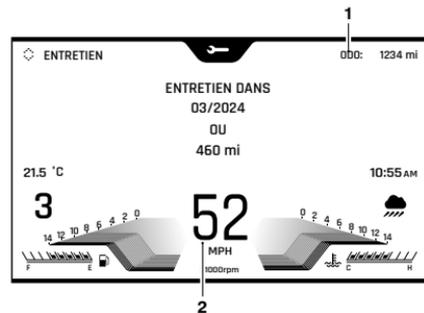


Pour sélectionner un style, voir page 104 pour plus d'informations.

Totalisateur et compteur de vitesse

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. Odometer (Totalisateur)
2. Compteur de vitesse

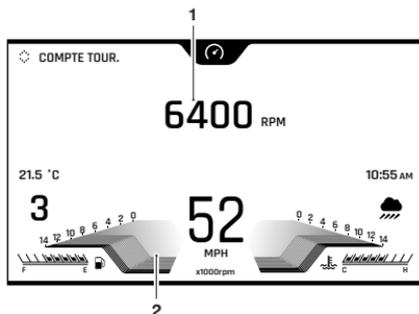
Compte-tours

⚠ Attention

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

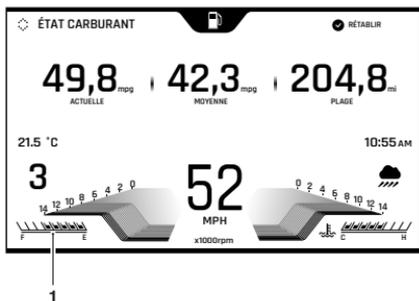
Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. Régime moteur (tr/min) affiché au format numérique
2. Régime moteur (tr/min) affiché sous forme de graphique

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. Jauge de carburant

Les couleurs de la jauge de carburant décrites ci-dessous peuvent changer en fonction du style sélectionné.

Avec le contact mis, une ligne noire indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

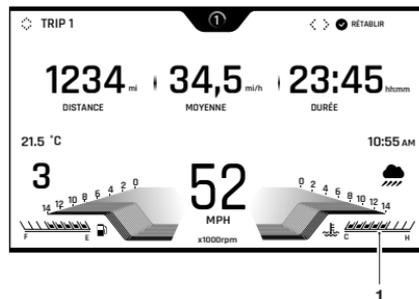
Quand le réservoir est plein, une ligne noire s'affiche et quand il est vide, une ligne grise apparaît. Les autres nombres de barres indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible. L'autonomie restante et la consommation de carburant instantanée s'affichent également dans le panneau d'information. Appuyer au centre de la manette pour acquitter et masquer l'avertissement de niveau bas de carburant.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1

1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur est affiché.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température de liquide de refroidissement du moteur d'huile monte dangereusement, le témoin de surchauffe s'allume à l'écran et le thermomètre s'affiche dans le panneau d'information.

⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

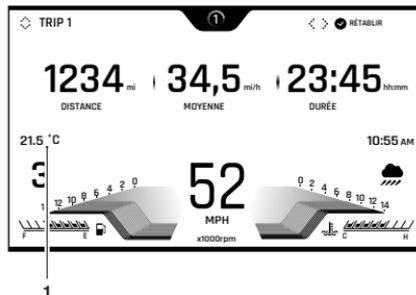
Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

Température d'air ambiant

La température de l'air ambiant s'affiche en °C ou en °F.

Lorsque la moto est à l'arrêt, la chaleur du moteur peut affecter la précision de l'affichage de la température ambiante.

Une fois la moto en mouvement, l'affichage retourne rapidement à la normale.



1

1. Température d'air ambiant

Pour passer de °C à °F, reportez-vous à page 86.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Symbole de gel

Avertissement

Du verglas peut se former à des températures supérieures de plusieurs degrés au point de gel (0 °C), surtout sur les ponts et dans les zones ombragées.

Redoublez de prudence quand la température est basse et réduisez votre vitesse dans les conditions pouvant être dangereuses, par exemple par mauvais temps.

Une vitesse excessive, une accélération brutale ou des virages à grande vitesse sur route glissante peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.



Le symbole de gel s'allume si la température de l'air ambiant est égale ou inférieure à 4 °C (39 °F).

Le symbole de gel reste allumé jusqu'à ce que la température atteigne 6 °C (42 °F).

Un message s'affichera également sur le panneau d'information.

Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.



1

1. Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort affichée)



1

1. Affichage de position de boîte de vitesses (troisième vitesse illustrée)

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

	Bouton Accueil (boîtier de commutateurs côté droit).
	Bouton Mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Manette vers la gauche/droite ou le haut/bas.
	Centre de la manette (appuyer).
	Flèche de sélection (celle de droite en illustration).
	Panneau d'information - défilement vers la gauche/droite avec la manette.
	Panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette.
	Option disponible dans le panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette.
	Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette.
	Pression longue (appuyer et maintenir enfoncé) sur le centre de la manette.

	Réinitialiser la fonction actuellement choisie (uniquement disponible par une pression longue de la manette).
---	---

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC).

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 96).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cinq modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
		RAIN
		ROAD
		SPORT
		TRACK
	-	RIDER

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 79 pour plus d'informations.

Sélection du mode de conduite

Avertissement

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ Avertissement

Si cette importante précaution n'est pas respectée, cela entraîne une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'on est habitué, ce qui pourrait faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage (TC) a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 81, tous les réglages de TC enregistrés pour tous les modes de conduite seront alors ignorés.

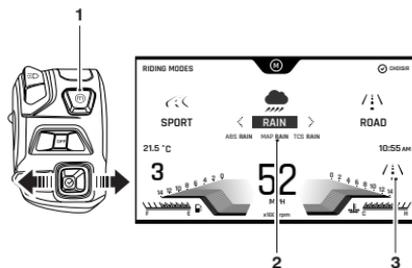
Le TC restera inactif quelle que soit la sélection du mode de conduite, jusqu'à ce qu'il ait été réactivé ou que le contact ait été coupé puis remis.

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le mode de conduite sera par défaut ROAD lorsque le contact est mis si le mode TRACK ou RIDER était actif la dernière fois que le contact a été coupé avec TC réglé sur TRACK ou OFF dans le mode correspondant.

Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi.

Si les icônes du mode clignotent ou ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.



1. **Bouton Mode**
2. **Nouveau mode de conduite**
3. **Mode de conduite actuel**

Pour sélectionner un mode de conduite :

- ▼ Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer le panneau de sélection du mode de conduite.
- ▼ L'icône du mode de conduite actif est affichée dans la partie droite de l'écran.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- ▼ Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite ou appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité soit mis en surbrillance au centre du panneau d'information du mode de conduite.
- ▼ Une pression brève au centre de la manette permet de sélectionner le mode de conduite requis, et l'icône dans la partie droite de l'écran change.
- ▼ Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- ▼ Le contact est établi.
- ▼ L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- ▼ Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- ▼ Fermer le papillon.
- ▼ S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône du mode de conduite alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Note

Il est impossible de sélectionner les modes TRACK ou RIDER pendant que la moto est en mouvement, si les réglages TC sont définis sur TRACK ou OFF dans l'un de ces modes. Dans ce cas, la moto doit être mise à l'arrêt avant d'effectuer le changement de mode de conduite.

Panneau d'information

Avertissement

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Si cette importante précaution n'est pas respectée, il est possible de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Note

Pour accéder au panneau d'information, il faut d'abord acquitter les messages d'avertissement (voir page 99).

Le panneau d'information apparaît dans la partie supérieure de l'écran d'affichage pour les styles 01, 02 et 03. Il apparaît à gauche de l'écran pour le style 04. Il permet d'accéder facilement aux différentes informations d'état de la moto.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'informations, déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

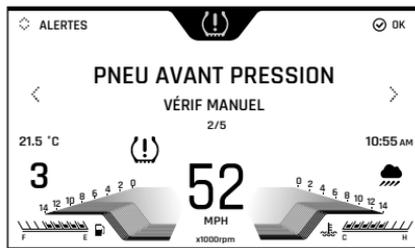
Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- ▼ Messages d'avertissement et d'information, voir page 99
- ▼ Totalisateur partiel, voir page 100
- ▼ État du carburant, voir page 100
- ▼ Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 101
- ▼ Périodicité d'entretien, voir page 102
- ▼ Couleur, voir page 102
- ▼ Contraste de l'écran, voir page 103
- ▼ Luminosité, voir page 103
- ▼ Sélection du style, voir page 104
- ▼ Chronomètre, voir page 104.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 85.

Évaluation des avertissements

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau Avertissements. Un exemple s'affiche ci-dessous.



Pour afficher les avertissements :

- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour parcourir les options jusqu'à ce que la liste des avertissements s'affiche.
- ▼ Déplacer la manette vers la gauche/droite pour consulter chaque avertissement (si plusieurs sont présents). Le décompte d'avertissements affichera le nombre d'avertissements qui sont présents.
- ▼ Déplacer la manette vers le haut/bas pour retourner au panneau d'information.

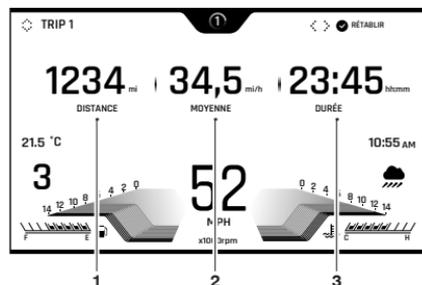
Avertissement de batterie faible

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement sur le panneau d'avertissements.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. Distance parcourue
2. Vitesse moyenne
3. Durée du trajet

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

- ▼ Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les éléments du panneau d'information jusqu'à ce que le compteur TRIP 1 s'affiche.
- ▼ Sélectionner TRIP 1 ou TRIP 2 en déplaçant la manette vers le haut/bas.

Note

Le totalisateur partiel 2 peut être affiché ou masqué sur le panneau d'information. Pour plus d'informations, voir page 83.

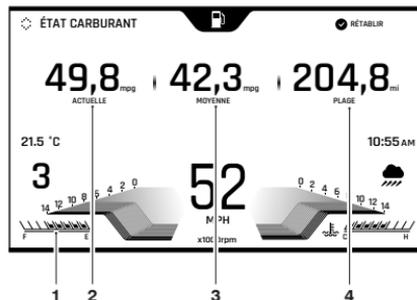
Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- ▼ Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- ▼ Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- ▼ Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Le totalisateur partiel peut aussi être réinitialisé à partir du menu principal, voir page 82.

État du carburant

Le panneau d'information sur l'état du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. Jauge de carburant
2. Consommation d'essence actuelle
3. Consommation moyenne de carburant
4. Autonomie

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Consommation d'essence actuelle

Cela indique la consommation d'essence à un moment donné. Si la moto est immobile, « --.- » apparaît dans la zone d'affichage.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 kilomètre ait été parcouru.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Réinitialiser

Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, appuyer sur le centre de la manette et le maintenir enfoncé.

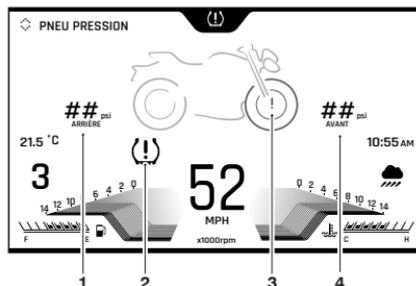
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

⚠ Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations, voir page 113.



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Témoin de pression des pneus
3. Avertissement de basse pression du pneu avant illustré
4. Indicateur de la pression des pneus avant

Témoin de pression des pneus

Le témoin de pression des pneus ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Indicateur de pression du pneu avant

Il affiche la pression actuelle du pneu avant.

Indicateur de pression du pneu arrière

Il affiche la pression actuelle du pneu arrière.

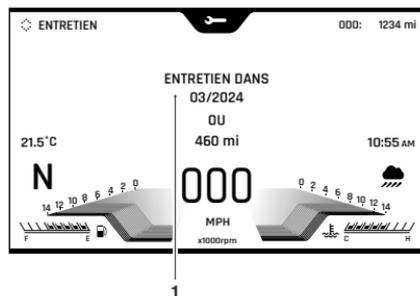
Pression des pneus faible

Le pneu avant ou arrière est mis en surbrillance sur l'image de la moto pour indiquer que la pression du pneu est inférieure à la pression recommandée.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques (voir page 228 pour le modèle Street Triple RS ou page 233 pour le modèle Street Triple Moto2™ Edition).

Service (Entretien)

Le panneau d'information Entretien indique la distance et le nombre de jours restant avant le prochain entretien recommandé.

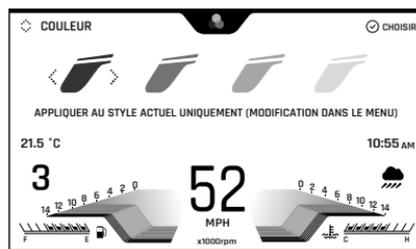


1

1. Informations relatives à l'entretien

Coloris

Le panneau d'information Couleur permet d'appliquer une couleur différente au style actuel. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.

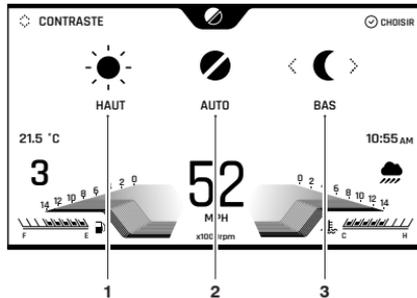


Pour appliquer une couleur différente au style actuel :

- ▼ Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner la couleur souhaitée.
- ▼ Appuyer au centre de la manette pour confirmer la couleur sélectionnée.
- ▼ La nouvelle couleur est alors appliquée au style actuel.
- ▼ Pour appliquer une couleur à tous les styles, voir page 84.

Contraste de l'écran

Le panneau d'information Contraste permet de régler le contraste de l'écran d'affichage.



1. Option de contraste élevé
2. Option de contraste automatique
3. Option de contraste faible

Trois options sont disponibles :

- ▼ HAUT - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond blanc pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de jour.
- ▼ AUTO - Cette option utilise le capteur de lumière du tableau de bord pour régler le contraste au réglage le plus adapté. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.
- ▼ BAS - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond noir pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de nuit.

Pour sélectionner une option :

- ▼ Déplacer la manette vers la gauche/droite pour sélectionner l'option de contraste HAUT, AUTO ou BAS, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

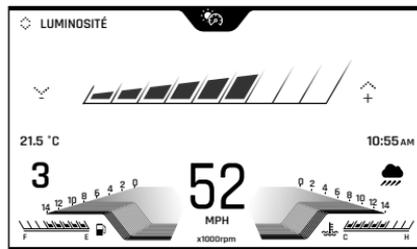
- ▼ Si le réglage de la luminosité que le conducteur a effectué est adapté, il sera appliqué (voir page 84).

Note

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait le contraste d'écran de fonctionner correctement.

Luminosité

Le panneau d'information Luminosité permet de régler la luminosité de l'écran d'affichage. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.



Pour ajuster la luminosité de l'écran d'affichage :

- ▼ Pousser la manette vers la gauche/droite pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.
- ▼ Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.

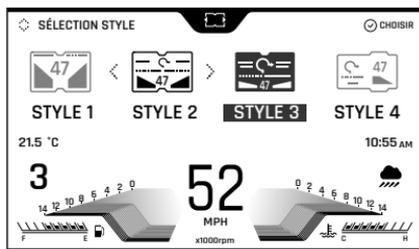
Note

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de fonctionner correctement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Sélection du style

Le panneau d'information Sélection du style permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.



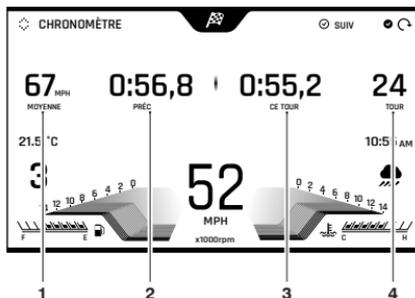
Panneau d'information Sélection du style (Style 03 sélectionné)

Pour changer le style de l'écran d'affichage :

- ▼ Déplacer la manette vers la gauche/ droite pour sélectionner le style requis puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Chronomètre

Le panneau d'information Chronomètre permet de chronométrer une distance/ un tour donné et de le comparer à un tour précédemment chronométré.



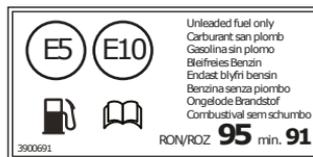
1. Vitesse moyenne
2. Temps intermédiaire précédent
3. Ce temps intermédiaire
4. Nombre de tours

Pour commencer un tour :

- ▼ brièvement la manette vers le bas/ haut ou appuyer brièvement sur son centre. Le chronomètre commence à chronométrer le premier tour. Ceci est illustré comme CE TOUR.
- ▼ Pousser la manette vers le haut/ bas ou appuyer sur son centre pour débiter un nouveau tour ; le temps du tour précédent et la vitesse moyenne s'affichent dans le panneau d'information (PRÉC) à côté du temps du nouveau tour.
- ▼ Une pression longue (de plus de deux secondes) sur le centre de la manette ou son déplacement long vers le haut/bas arrête le chronomètre, efface les données enregistrées et démarre un nouveau temps intermédiaire.

- Les données de chronomètre enregistrées peuvent être visualisées à partir du Menu principal. Pour plus d'informations, voir page 90.

Carburant



Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 91 RON minimum.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Adressez-vous à votre concessionnaire Triumph agréé.

 **Attention**

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

 **Attention**

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

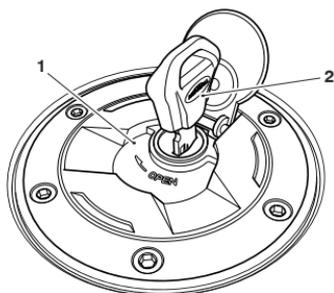
Note

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

Ravitaillement
 **Avertissement**

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas de téléphone portable.
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.
- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.
- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

Bouchon de réservoir de carburant

1. Bouchon de réservoir de carburant
2. Clé

Pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant, soulevez le cache qui masque la serrure. Introduire la clé dans la serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour fermer et verrouiller le bouchon, appuyez dessus pour l'abaisser en place avec la clé dans la serrure jusqu'à ce que le verrou s'enclenche. Retirez la clé et fermez le cache du trou de serrure.

⚠ Attention

Si vous fermez le bouchon sans la clé dans la serrure, vous endommagerez le bouchon, le réservoir et le mécanisme de serrure.

Remplissage du réservoir de carburant

⚠ Avertissement

Un remplissage excessif du réservoir peut causer un débordement de carburant.

Si du carburant est répandu, nettoyez immédiatement la zone affectée et débarrassez-vous des chiffons utilisés en respectant les règles de sécurité.

Prenez soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement, les pneus ou toute autre partie de la moto.

Comme l'essence est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

L'essence répandue sur les pneus ou à proximité réduira leur adhérence. Cela donnera lieu à une condition de conduite dangereuse pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

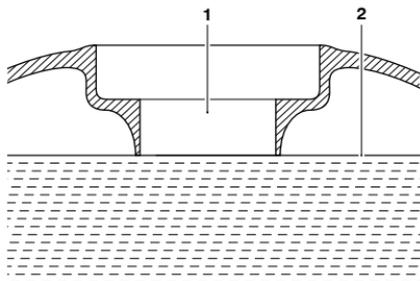
⚠ Attention

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. Goulot de remplissage de carburant
2. Niveau maximum de carburant

Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Street Triple RS et
Street Triple Moto2™ Edition

Avertissement

N'utilisez le régulateur de vitesse que lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité à vitesse constante.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ni sur routes très sinueuses ou glissantes.

L'utilisation du régulateur de vitesse dans une circulation dense ou sur route très sinueuse ou glissante peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

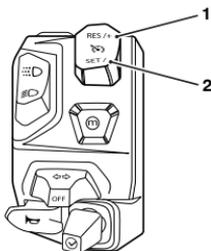
La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas s'il y a un dysfonctionnement dans l'ABS, et le témoin ABS est allumé.

Les boutons du régulateur de vitesse sont situés sur le boîtier de commutateurs gauche et n'exigent qu'un léger mouvement du conducteur.



1. Bouton RES/+ de régulateur de vitesse
2. Bouton SET/- de régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que toutes les conditions décrites dans page 109 n'ont pas été remplies.

Activation du régulateur de vitesse

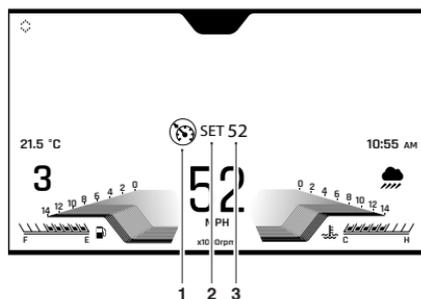
Pour mettre le régulateur de vitesse en marche, appuyez sur le bouton SET/- . Le symbole du régulateur de vitesse est visible dans l'écran d'affichage. La vitesse de croisière programmée sera affichée sous la forme « -- » indiquant qu'aucune vitesse n'a encore été réglée.

Pour que le régulateur de vitesse puisse être activé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ▼ La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 30 et 160 km/h.
- ▼ La moto est en 3^{ème} vitesse ou une vitesse supérieure.
- ▼ Une fois ces conditions remplies, appuyez sur le bouton SET/- pour activer le régulateur de vitesse. Le symbole du régulateur de vitesse s'affiche en vert dans l'écran TFT pour indiquer que le régulateur de vitesse est maintenant actif.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le mot SET (programmé) s'affiche à côté du symbole du régulateur de vitesse. La vitesse programmée pour le régulateur de vitesse sera affichée et le témoin de vitesse sera allumé dans le compte-tours indiquant que le régulateur de vitesse est actif.



1. **Symbole du régulateur de vitesse**
2. **Indicateur de croisière programmée**
3. **Vitesse de croisière programmée**

Le système de régulateur de vitesse conserve la vitesse programmée jusqu'à ce que :

- ▼ La vitesse programmée soit ajustée comme décrit dans page 110.
- ▼ Le régulateur de vitesse soit désactivé comme décrit dans page 110.

Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse

Pour ajuster la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse, appuyez brièvement sur :

- ▼ Le bouton RES/+ pour augmenter la vitesse
- ▼ Le bouton SET/- pour réduire la vitesse.

Chaque pression sur les boutons ajuste la vitesse de 1 km/h. Si vous maintenez la pression sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue continuellement d'une unité à la fois.

Arrêter d'appuyer sur le bouton lorsque la vitesse voulue est affichée sur l'écran.

Note

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la nouvelle vitesse programmée soit atteinte.

Dans une côte raide où le régulateur de vitesse ne parvient pas à maintenir la vitesse programmée, l'affichage de la vitesse programmée clignote jusqu'à ce que la moto ait de nouveau atteint la vitesse.

Un autre moyen d'augmenter la vitesse dans le régulateur de vitesse consiste à accélérer jusqu'à la vitesse voulue avec la poignée d'accélérateur puis d'appuyer sur le bouton SET/-.

Désactivation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des méthodes suivantes :

- ▼ Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- ▼ Tirer le levier d'embrayage.
- ▼ Actionner le frein avant ou arrière.
- ▼ Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

À la désactivation, le témoin du régulateur de vitesse s'éteint dans le compte-tours mais l'indicateur SET et la vitesse programmée sont encore visibles dans l'écran d'affichage, indiquant que la vitesse programmée a été enregistrée.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise comme décrit dans page 111, étant donné que le régulateur de vitesse n'a pas été désactivé en coupant le contact.

Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse

Avertissement

En rétablissant le régulateur de vitesse, assurez-vous toujours que les conditions de circulation conviennent à la vitesse programmée.

L'utilisation du régulateur de vitesse dans une circulation dense ou sur route très sinueuse ou glissante peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le régulateur de vitesse est désactivé si l'une des actions suivantes a été effectuée :

- ▼ Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- ▼ Tirer le levier d'embrayage.
- ▼ Actionner le frein avant ou arrière.
- ▼ Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise en appuyant brièvement sur le bouton RES/+ étant donné qu'une vitesse programmée a été mémorisée.

La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 30 et 160 km/h et se trouver en 3^e vitesse ou supérieure.

Une vitesse programmée mémorisée est indiquée par le mot SET à côté du symbole du régulateur de vitesse dans l'écran d'affichage.

La vitesse programmée reste mémorisée dans le régulateur de vitesse jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Note

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la vitesse programmée reprise soit atteinte.

Antipatinage (TC)

Avertissement

Les systèmes d'antipatinage et d'antipatinage de virage optimisé ne remplacent pas une conduite appropriée aux conditions routières et météorologiques. Les systèmes ne peuvent pas empêcher la perte de traction due à une vitesse excessive à l'entrée des virages, une accélération à angle d'inclinaison prononcé et un freinage.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé ne peuvent pas empêcher la roue avant de déraper.

Si les consignes ne sont pas observées, il pourra en résulter une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie. Le témoin d'antipatinage clignote pendant l'intervention et le conducteur pourra remarquer un changement du bruit du moteur.

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Réglages de l'antipatinage

Avertissement

N'essayez pas de régler l'antipatinage en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Avertissement

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage peut être réglé comme décrit dans page 95 pour les modèles Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition, ou dans page 63 pour les modèles Street Triple R.

Lorsque l'antipatinage est désactivé, le témoin d'avertissement TC désactivé s'allume (voir page 75 ou page 73 pour les modèles Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition, ou bien page 46 ou page 73 pour les modèles Street Triple R).

L'antipatinage s'active automatiquement après avoir coupé le contact, puis l'avoir remis.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



Note

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est disponible en option sur tous les modèles et doit être monté par votre concessionnaire Triumph agréé. L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles dans la zone d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

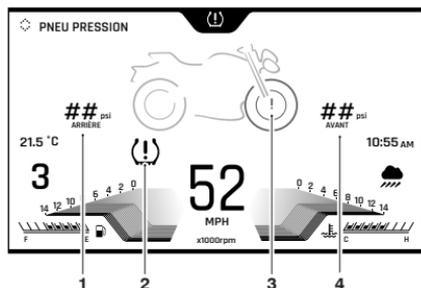


Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus (voir page 113).

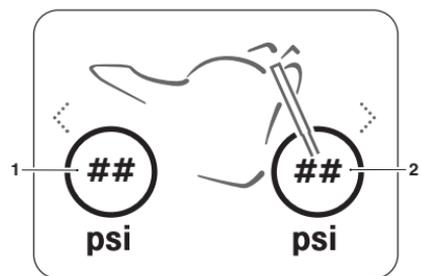
Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lorsque le témoin est allumé, l'écran Pression des pneus indique le pneu dégonflé. Il indique également la pression des pneus.



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Témoin TPMS
3. Avertissement de basse pression du pneu avant illustré
4. Indicateur de la pression des pneus avant



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Indicateur de la pression des pneus avant

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 185). Même si la valeur numérique

affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaillon.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro pourra être requis par le concessionnaire Triumph agréé pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus est installé sur la moto, s'assurer que le concessionnaire Triumph agréé note les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus ci-dessous.

Capteur de pression du pneu avant

Capteur de pression du pneu arrière

Pressions de gonflage des pneus

Avertissement

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaillon ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaillon ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

Ne corriger la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis (voir page 186), et ne pas utiliser l'affichage de la pression des pneus au tableau de bord à cette fin.

Pneus de rechange

En faisant remplacer les pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression de pneus et toujours confier cette opération à un concessionnaire Triumph agréé.

Piles des capteurs

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné. Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote continuellement. Contacter le concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer le capteur et inscrire le nouveau numéro de série dans les espaces prévus sur page 114.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire corriger le défaut.

Béquille latérale

Avertissement

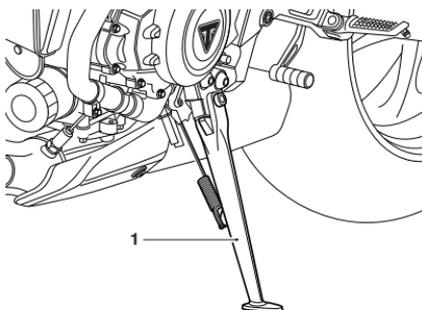
La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée, ni de modifier le mécanisme de verrouillage de sécurité car cela entraînerait une condition de conduite dangereuse causant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.



1. Béquille latérale

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée.

En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que vous utilisez la béquille latérale avant de prendre la route, vérifiez toujours que cette béquille est bien relevée après vous être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Selles

Entretien de la selle

Attention

Pour éviter d'endommager la selle ou le dessus de selle, attention à ne pas la laisser tomber. N'appuyez pas la selle contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager la selle ou le dessus de selle. Placez-la, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placez sur la selle aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus de selle.

Voir page 210 pour obtenir des informations sur le nettoyage.

Selle - Dépose

Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber. N'appuyez pas les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placez les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

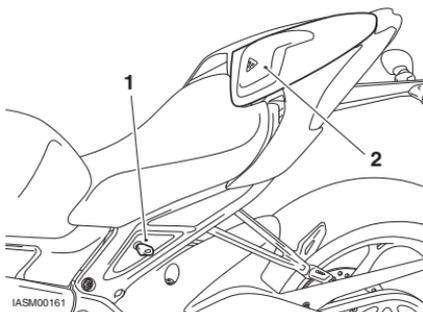
Ne placez sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

Note

Si la selle passager ou le dossier de selle est installé, il faut commencer par le déposer avant de déposer la selle conducteur.

Selle pour passager/Dossier de selle

- ▼ Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant vers le bas sur l'avant de la selle. Cela permettra de libérer la selle du passager de son verrou et de la faire coulisser en avant pour la retirer de la moto

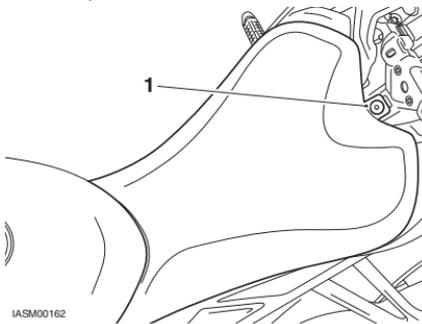


1. Verrou de selle
2. Selle pour passager en illustration

Selle du conducteur

- ▼ Déposer la selle pour passager/le dossier de selle comme décrit ci-dessus.
- ▼ Déposer la fixation située à l'arrière de la selle.

- ▼ Soulever la selle par l'arrière et la glisser vers l'arrière pour la déposer complètement de la moto.



IASM00162

1. Fixation

Selle - Pose

Selle du conducteur

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

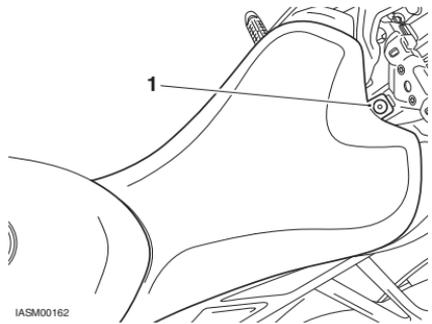
Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

- ▼ Engager la languette de la selle sous le réservoir de carburant.
- ▼ Abaisser l'arrière de la selle en s'assurant que ses crochets sont placés dans les fentes sur le pont de selle.

- ▼ Poser la fixation à l'arrière de la selle et serrer à 3 Nm.



IASM00162

1. Fixation

⚠ Avertissement

La selle conducteur n'est retenue et supportée correctement qu'une fois la fixation correctement serrée. Ne jamais conduire la moto si la fixation est desserrée ou déposée, car la selle du conducteur ne serait pas sûre et pourrait bouger.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

- ▼ Saisir la selle et la tirer fermement vers le haut pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.
- ▼ Reposer la selle pour passager/le dossier de selle comme décrit ci-dessous.

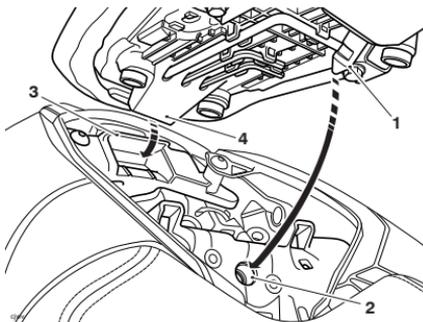
Selle pour passager/Dossier de selle

- ▼ Engager la languette de selle dans le pont de selle arrière.
- ▼ Aligner l'ergot de positionnement sur la serrure et l'enfoncer pour engager le verrou de selle.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note

Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.



1. Ergot de positionnement
2. Verrouiller
3. Pont de selle arrière
4. Languette

Avertissement

Ne jamais conduire la moto alors que la selle pour passager ou le dossier de selle est desserré ou déposé.

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement fixée, elle se dégagera du verrou. La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

- ▼ Saisir la selle et la tirer fermement vers le haut pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

Manuel du propriétaire et trousse à outils

Manuel du propriétaire/Guide de démarrage rapide

Le Manuel du propriétaire ou le Guide de démarrage rapide est fourni avec la moto.

Trousse à outils

La trousse à outils est située sur le dessous de la selle passager.

La trousse à outils contient :

- ▼ Tournevis
- ▼ Clé Allen de 3 mm
- ▼ Clé Allen de 4 mm
- ▼ Clé Allen de 5 mm
- ▼ Outil de réglage de fourche avant.

Prise USB

⚠ Avertissement

La prise USB n'est pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans la prise USB risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

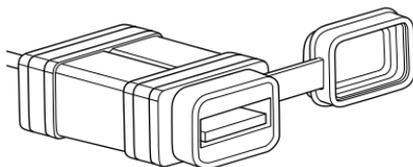
⚠ Attention

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

⚠ Attention

Assurez-vous que tous les dispositifs électroniques et les câbles sont correctement fixés sous la selle lors de la conduite.

Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques pour que la selle puisse se fermer sans provoquer de dommages sur l'appareil électronique ou la moto.



Prise de port USB

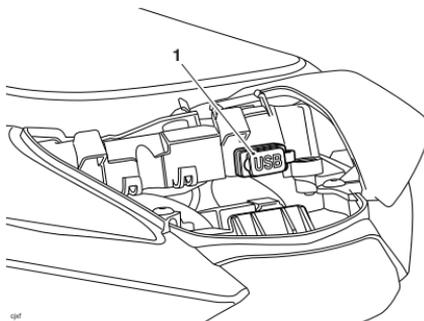
La prise USB permet une connexion USB 5 volts pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à deux Ampères maximum peuvent être connectées à la prise USB.

Pour accéder à la prise USB :

- ▼ Déposer la selle du passager ou le dossier de selle (voir page 117).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▼ La prise USB se trouve sur le côté droit, à côté du verrou de selle.



Prise de port USB

- ▼ Déposer le chapeau.
- ▼ Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise.

Note

Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 1 000 premiers kilomètres :

- ▼ N'utilisez pas l'accélération maximale ;
- ▼ Évitez constamment les hauts régimes moteur ;
- ▼ Évitez de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée ;
- ▼ Évitez les démarrages et arrêts brutaux et les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence ;
- ▼ Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux $\frac{3}{4}$ de la vitesse maximale.

De 1 000 à 1 500 kilomètres :

- ▼ Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- ▼ Ne faites pas tourner le moteur à un régime excessif à froid ;
- ▼ Ne laissez pas peiner le moteur. Rétrogradez toujours avant que le moteur commence à forcer ;
- ▼ N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



Avertissement

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Vérifier les points suivants :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (page 105).

Huile moteur : Niveau correct sur la jauge. Ajouter de l'huile de la spécification correcte selon besoin. Absence de fuites au moteur ou au refroidisseur d'huile (page 149).

Chaîne de transmission : Réglage correct (page 160).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (page 185).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (page 174).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifiez le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (page 164).

Plaquettes de frein avant : Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (page 164).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (page 168).

Fourche avant : Action douce. Pas de fuites aux joints de fourche (page 175).

Accélérateur : Vérifiez que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans coincement (page 26).

Embrayage : Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (page 157).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (moteur froid) (page 154).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (page 200).

Arrêt du moteur : L'interrupteur d'arrêt arrête le moteur (page 126).

Béquille : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (page 116).

Table des matières

Arrêt du moteur.....	126
Démarrage du moteur.....	126
Mise en route.....	128
Changements de vitesses.....	129
Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement).....	130
Freinage.....	131
Stationnement.....	135
Conduite à grande vitesse.....	136

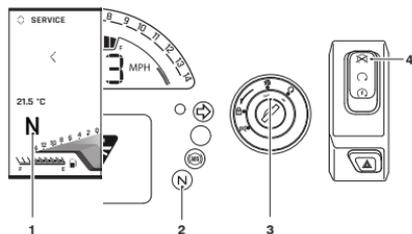
Arrêt du moteur

⚠ Attention

Vous devez normalement arrêter le moteur en coupant le contact (OFF).

L'interrupteur d'arrêt du moteur n'est prévu que pour les cas d'urgence.

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela risque d'entraîner des dégâts électriques.



1. **Témoin de point mort (Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition)**
2. **Témoin de point mort (Street Triple R)**
3. **Position OFF du commutateur d'allumage**
4. **Position STOP de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)**

Pour arrêter le moteur :

- ▼ Fermer complètement le papillon.
- ▼ Passer au point mort.
- ▼ Couper le contact.
- ▼ Sélectionner la première vitesse.
- ▼ Calez la moto avec la béquille latérale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- ▼ Verrouiller la direction.

Démarrage du moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

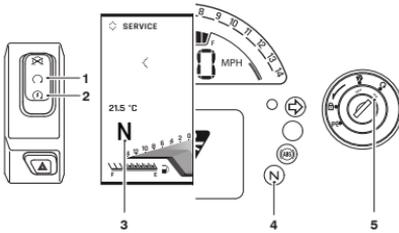
Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Attention

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de cinq secondes de suite, car le démarreur surchaufferait et la batterie se déchargerait.

Attendez 15 secondes après chaque actionnement du démarreur pour le laisser refroidir et permettre à la batterie de récupérer.

Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant des durées prolongées car cela pourrait causer une surchauffe qui endommagerait le moteur.



1. Position RUN de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)
2. Position START de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)
3. Témoin de point mort (Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition)
4. Témoin de point mort (Street Triple R)
5. Position ON du commutateur d'allumage

Pour mettre le moteur en marche :

- ▼ Vérifier que l'interrupteur d'arrêt est en position de marche (RUN).
- ▼ Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.
- ▼ Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- ▼ Mettre le contact.

Note

Quand le contact est établi, l'aiguille du compte-tours passe rapidement de zéro au maximum, puis retourne à zéro (modèle Street Triple R uniquement). Les témoins du tableau de bord s'allument puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur - voir page 71 pour les modèles Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition ou page 43 pour les modèles Street Triple R).

Il n'est pas nécessaire d'attendre que le compte-tours retourne à zéro pour mettre le moteur en marche (modèle Street Triple R uniquement).

Un transpondeur intégré à la clé désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact à proximité du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

- ▼ Sans toucher à l'accélérateur, appuyer sur le bouton de démarreur jusqu'à ce que le moteur démarre.
- ▼ Relâcher lentement le levier d'embrayage.

**Attention**

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- ▼ La moto est équipée de contacteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si une vitesse est engagée et si la béquille latérale abaissée.
- ▼ Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position de l'embrayage.

Mise en route

Pour mettre en route la moto :

- ▼ Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- ▼ Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- ▼ Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Changements de vitesses

⚠ Avertissement

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours accélérer prudemment, surtout si l'on ne connaît pas bien la moto, car un cabrage ou un patinage ferait perdre le contrôle de la moto et entraînerait un accident.

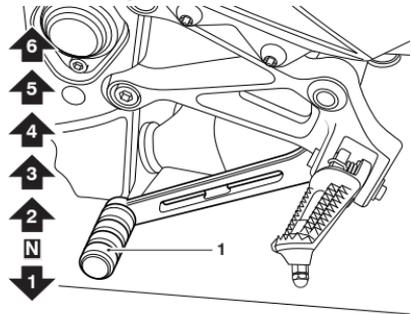
⚠ Avertissement

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

Cela peut bloquer la roue arrière et causer une perte de contrôle et un accident. Le moteur risque aussi d'être endommagé.

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Sur les modèles équipés de l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 130.



1. Pédale de changement de vitesses

Pour changer de vitesse :

- ▼ Fermer le papillon tout en tirant le levier d'embrayage.
- ▼ Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- ▼ Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage.
- ▼ Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Note

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement)

Attention

En cas de défaillance du système TSA lors de la conduite, ce dernier sera désactivé.

Utiliser l'embrayage pour changer de vitesse de la manière normale, sinon le moteur ou la boîte de vitesses pourrait être endommagé(e).

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph pour faire vérifier et corriger le défaut.

Attention

Le changement de vitesse doit être complété par un mouvement de pédale rapide et énergique, en veillant à ce que la pédale soit enfoncée à fond.

Faites toujours attention lorsque vous changez de vitesse. Après un changement de vitesse, la pédale doit être complètement relâchée avant de pouvoir effectuer un autre changement de vitesse.

Des changements de vitesses incorrects peuvent endommager le moteur et la boîte de vitesses.

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) ajuste le couple du moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans coupure de la poignée d'accélérateur ni actionnement de l'embrayage.

La TSA n'est pas un système automatique pour le changement de vitesse. Les vitesses doivent être sélectionnées et changées de la manière normale, à l'aide de la pédale de changement de vitesses, comme décrit dans page 129.

La TSA sert à passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur. Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer. L'embrayage doit être utilisé lors de la sélection d'une vitesse depuis le point mort, ainsi que lors de la sélection du point mort depuis une autre vitesse.

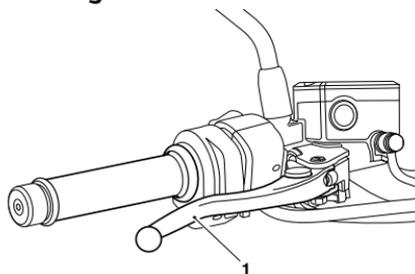
L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionnera pas si :

- ▼ L'embrayage est actionné.
- ▼ Il est tenté par erreur de passer à un rapport supérieur lorsque la 6ème vitesse est passée.
- ▼ Il est tenté par erreur de passer à un rapport inférieur lorsque la 1ère vitesse est passée.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport supérieur avec un régime moteur très bas.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport inférieur avec un régime moteur très élevé.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport supérieur pendant le dépassement.
- ▼ Le limiteur de vitesse du véhicule est actif.
- ▼ Le régulateur de vitesse est actif.
- ▼ L'antipatinage fonctionne.
- ▼ Si le rapport précédent n'a pas été complètement engagé.
- ▼ La position de l'accélérateur est changée pendant un changement de vitesses.

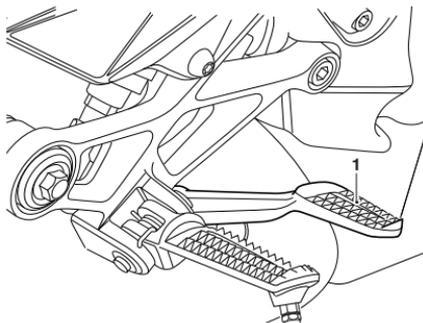
Si la TSA ne fonctionne pas, l'embrayage peut être utilisé pour changer de vitesse de la manière normale.

Pour plus d'informations sur l'activation et la désactivation de la fonctionnalité TSA, voir page 80.

Freinage



1. Levier de frein avant (modèle Street Triple R illustré)



1. Pédale de frein arrière

Avertissement

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer un accident.

Avertissement

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans dérapé. Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire la vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage, car la fermeture du papillon ou un freinage une fois dans le virage peut faire dérapé une roue et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'utilisation continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut faire surchauffer les freins et réduire leur efficacité, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Cela peut également faire surchauffer le frein, réduisant l'efficacité de freinage, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification insuffisante peut endommager ou faire serrer la boîte de vitesses, ce qui peut provoquer une perte de contrôle soudaine de la moto et un accident.

ABS (système de freinage antiblochage)

Avertissement

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une bonne conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto. Cela pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Témoin d'ABS



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis, voir page 44.

Si le témoin d'ABS reste allumé, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible car :

- ▼ L'ABS connaît un dysfonctionnement qui demande une inspection.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Note

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS n'est pas un système de freinage intégré et ne contrôle pas simultanément les freins avant et arrière de sorte que cette pulsation peut être ressentie dans le levier, dans la pédale ou dans les deux.

L'ABS pourra être activé par des changements soudains du revêtement routier vers le haut ou le bas.

⚠ Avertissement

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

⚠ Avertissement

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

Stationnement

⚠ Avertissement

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le contact avec une partie du moteur ou de l'échappement chaud peut brûler la peau non protégée.

⚠ Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

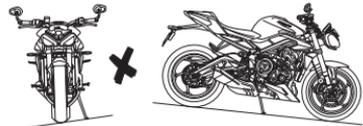
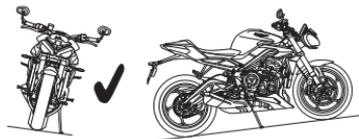
Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dégâts matériels ou des blessures.

⚠ Avertissement

Ne pas la garer sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer et de causer des dégâts matériels et des blessures.



Pour garer la moto :

- ▼ Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- ▼ Sélectionner la première vitesse.
- ▼ Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- ▼ Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule. Cela est particulièrement important en cas de stationnement hors route.
- ▼ Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- ▼ Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.

CONDUITE DE LA MOTO

- ▼ Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- ▼ Ne laissez pas le commutateur en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.
- ▼ En vous garant de nuit sur la chaussée, ou en vous garant dans un emplacement où les feux de stationnement sont exigés par la loi, laissez le feu arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et le feu de position allumés en tournant le commutateur d'allumage en position stationnement (P).

Conduite à grande vitesse

Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de conduire à grande vitesse à moins d'avoir reçu une formation suffisante et de posséder la compétence requise, car une erreur de conduite peut provoquer un accident grave.

Avertissement

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées. Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Freins

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

Équipement électrique

S'assurer que tous les éléments électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

Huile moteur

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Chaîne de transmission

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

Carburant

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

Attention

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

Le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Accessoires

Avertissement

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

Avertissement

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

! Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

! Avertissement

Ne jamais conduire une moto équipée d'accessoires, ou transportant une charge de quelque type que ce soit, à des vitesses supérieures à 130 km/h. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Si des changements de la stabilité de la moto ne sont pas permis, cela entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

Charge

Avertissement

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant.

Cela peut limiter l'angle de braquage et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Un poids fixé au guidon ou à la fourche avant augmentera la masse de l'ensemble de direction, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la direction et un accident.

Avertissement

La charge de sécurité maximale pour chaque sacoche est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Ne dépassez jamais cette limite de charge car cela pourrait rendre la moto instable et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Ne pas utiliser la selle pour passer pour transporter des objets.

Le transport d'objets sur la selle pour passer peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les sacs est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Un chargement incorrect peut entraîner une condition de conduite dangereuse pouvant occasionner un accident.

Passager

 **Avertissement**

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

 **Avertissement**

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal pourrait faire des mouvements soudains et imprévisibles pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

 **Avertissement**

Ne pas transporter de passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne pourra pas s'asseoir fermement sur la moto et pourra entraîner de l'instabilité pouvant causer une perte de contrôle et un accident.

Table des matières

Entretien périodique.....	145
Tableau d'entretien périodique.....	147
Huile moteur.....	149
Contrôle du niveau d'huile moteur.....	149
Remplacement de l'huile moteur et du filtre.....	150
Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile.....	152
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50).....	152
Circuit de refroidissement.....	153
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement.....	154
Correction du niveau de liquide de refroidissement.....	155
Changement du liquide de refroidissement.....	155
Commande d'accélérateur.....	156
Examen de l'accélérateur.....	156
Embrayage.....	157
Examen de l'embrayage.....	157
Ajustement de l'embrayage.....	157
Chaîne de transmission.....	159
Lubrification de la chaîne de transmission.....	160
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission.....	160
Règlage de la flèche de la chaîne de transmission.....	161
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission.....	162
Freins.....	163
Rodage des plaquettes et disques de freins neufs.....	163
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins.....	164
Contrôle de l'usure de frein avant.....	164
Contrôle de l'usure des freins arrière.....	166
Liquide pour disque de frein.....	167
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant.....	168
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière.....	171
Contacteurs de feu de freinage.....	171
Rétroviseurs.....	172
Direction.....	174
Contrôle de la direction.....	174
Contrôle des roulements de roues.....	174
Examen de la fourche avant.....	175

Suspension avant.....	176
Réglages de la suspension avant.....	176
Réglage de la précharge du ressort de suspension avant.....	178
Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression.....	179
Suspension arrière.....	181
Réglages de suspension arrière.....	181
Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière.....	183
Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière.....	184
Indicateurs d'angle d'inclinaison.....	185
Pneus.....	185
Pressions de gonflage des pneus.....	186
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement).....	187
Usure des pneus.....	188
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement.....	189
Remplacement d'un pneu.....	189
Batterie.....	192
Batterie - Dépose.....	193
Mise au rebut de la batterie.....	194
Entretien de la batterie.....	195
Décharge de la batterie.....	195
Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto.....	195
Charge de la batterie.....	196
Batterie - Pose.....	196
Fusibles.....	198
Identification des fusibles.....	199
Phares.....	200
Phare - Réglage.....	200
Remplacement du phare.....	201
Indicateurs de direction - Marchés américain et canadien uniquement.....	201
Indicateurs de direction à LED - Tous les marchés sauf États-Unis et Canada.....	202
Feu arrière.....	202
Éclairage de plaque d'immatriculation.....	202

Entretien périodique

Avertissement

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant de l'entretien ou du réglage incorrect effectué par le propriétaire.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses.

Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Avertissement

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto. Une anomalie de fonctionnement de la moto peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Seul un concessionnaire Triumph agréé disposera de ces connaissances et de cet outillage.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses. Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières par un concessionnaire Triumph agréé : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

- ▼ Les motos qui parcourent moins de 10 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
- ▼ Sur les motos qui parcourent environ 10 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
- ▼ Sur les motos qui parcourent plus de 10 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. S'adresser à un concessionnaire Triumph agréé pour savoir quel programme d'entretien convient le mieux à sa moto.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général

 Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic Triumph.

 Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Note

Les éléments marqués par le symbole * font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

Tableau d'entretien périodique

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 10 000 et 30 000 km	Entretien 20 000 km	Entretien 40 000 km
Lubrification						
Moteur et refroidisseur d'huile - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Huile moteur - vidange/remplacement		*	*	*	*	*
Filtre à huile moteur - remplacement		*	*	*	*	*
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Filtre à air - remplacer (le remplacer plus souvent en cas de conduite constante dans des conditions humides ou poussiéreuses)					*	*
Bougies - remplacement					*	*
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Niveau de liquide de refroidissement - contrôle/appoint	*	*	*	*	*	*
Circuit de refroidissement - rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin		*	*	*	*	*
Liquide de refroidissement - remplacement tous les 3 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les trois ans, quel que soit le kilométrage					
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Câble d'embrayage - vérifier le fonctionnement et régler au besoin (modèles pourvus d'un embrayage à câble uniquement)	*	*	*	*	*	*
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser		*	*	*	*	*
Jeu aux soupapes - contrôle/réglage*					*	*
Distribution - contrôle/réglage*					*	*
Roues et pneumatiques						
Roues - contrôle de l'état	*	*	*	*	*	*
Usure/état des pneus - contrôle	*	*	*	*	*	*
Pression de gonflage des pneus - contrôle/correction	*	*	*	*	*	*
Roulements de roues - contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement		*	*	*	*	*
Direction et suspension						
Direction - contrôle du fonctionnement libre	*	*	*	*	*	*
Suspension avant et arrière - contrôle de l'état/fuites/souplesse de fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Roulements de colonne - graissage					*	*
Combiné et biellette de suspension arrière - graissage (modèles à simple combiné de suspension arrière seulement)					*	*
Huile de fourche - remplacement						*

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 10 000 et 30 000 km	Entretien 20 000 km	Entretien 40 000 km
Freins						
Système de freinage – contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Plaquettes de freins – contrôle du niveau d'usure*	•	•	•	•	•	•
Niveaux de liquide de frein – contrôle	•	•	•	•	•	•
Liquide de freins – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Flèche de la chaîne de transmission – contrôle/réglage	•	•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – contrôle de l'usure*		•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – graissage		•	•	•	•	•
Bande de frottement de la chaîne de transmission – recherche d'usure, craquelures ou autres dommages*		•	•	•	•	•
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques – contrôle/réglage	•	•	•	•	•	•
Généralités						
Indicateurs d'angle d'inclinaison – contrôle de l'usure*	•	•	•	•	•	•
Béquille centrale et/ou latérale – contrôle d'usure/du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Instruments et ECM du moteur – contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph		•	•	•	•	•
Autoscan – effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)		•	•	•	•	•
Axe de pivot de béquille latérale – nettoyer/graisser		•	•	•	•	•
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie		•	•	•	•	•
Effectuer un essai sur route		•	•	•	•	•
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)		•	•	•	•	•

Huile moteur



⚠ Avertissement

Le fonctionnement de la moto avec une huile moteur en quantité insuffisante, détériorée ou contaminée entraînera une usure prématurée du moteur et pourra provoquer le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses.

Le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses peut entraîner une perte soudaine de contrôle de la moto et un accident.

Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Contrôle du niveau d'huile moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Avertissement

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

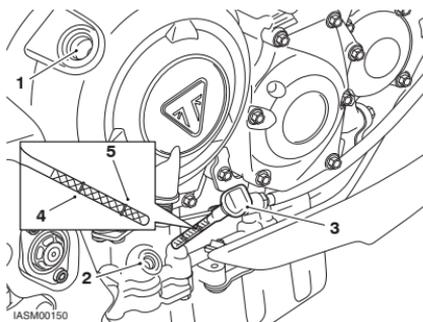
Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

⚠ Attention

Si le moteur fonctionne avec une quantité d'huile moteur insuffisante, il subira des dégâts.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.



1. Bouchon de remplissage
2. Emplacement de la jauge dans le carter moteur
3. Jauge de niveau
4. Repère supérieur
5. Repère inférieur

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

Note

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement, que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale) et que la jauge de niveau a été vissée au maximum.

Ne pas ajouter d'huile par le trou de la jauge de niveau dans le carter moteur.

- ▼ Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant cinq minutes environ.
- ▼ Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile de se déposer dans le carter.
- ▼ Retirer la jauge de niveau.
- ▼ Le niveau d'huile est indiqué par des repères sur la jauge. Lorsque le carter est plein, le niveau d'huile indiqué doit atteindre le repère supérieur.
- ▼ Si le niveau d'huile est sous le repère inférieur, retirez le bouchon de remplissage et ajoutez de l'huile petit à petit par l'orifice de remplissage dans le carter d'embrayage jusqu'à ce que le niveau correct soit atteint.
- ▼ Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

Remplacement de l'huile moteur et du filtre**⚠ Avertissement**

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Portez toujours des vêtements protecteurs et évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur usagée.

⚠ Avertissement

L'huile moteur peut être chaude.

Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Le contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des brûlures sur la peau.

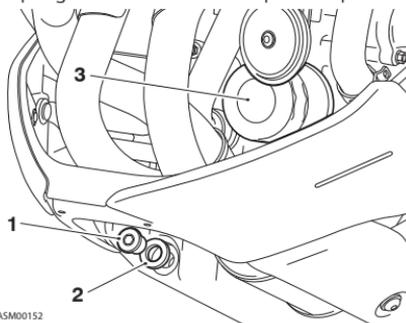
⚠ Avertissement

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

L'huile moteur et le filtre à huile moteur doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.



IASM00152

1. **Bouchon de vidange d'huile**
2. **Rondelle d'étanchéité**
3. **Filtre à huile**

Pour changer l'huile moteur et le filtre à huile moteur :

- ▼ Laissez bien réchauffer le moteur puis arrêtez-le et calez la moto en position verticale sur une surface plane et horizontale.
- ▼ Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.
- ▼ Déposez le bouchon de vidange d'huile.
- ▼ Mettre la rondelle d'étanchéité au rebut.
- ▼ Dévissez et déposez le filtre à huile à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre à huile usagé d'une manière respectant l'environnement.
- ▼ Enduisez d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile.
- ▼ Poser le filtre à huile et le serrer à 10 Nm.
- ▼ Une fois toute l'huile vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange.

- ▼ Poser et serrer le bouchon de vidange sur le 25 Nm.
- ▼ Remplir le moteur d'huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.
- ▼ Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

Attention

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 60 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

⚠ Attention

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allumera. Si ce témoin reste allumé pendant la marche du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec le témoin de basse pression d'huile allumé provoquera des dégâts de moteur.

- ▼ Vérifiez que le témoin de basse pression d'huile reste atteint et que le message sur la pression d'huile n'est pas affiché dans l'écran d'affichage du tableau de bord.
- ▼ Coupez le moteur et vérifiez de nouveau le niveau d'huile. Corriger si nécessaire.

Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile

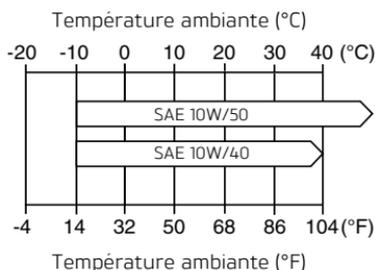
Pour protéger l'environnement, ne déversez pas l'huile moteur sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne jetez pas les filtres à huile avec les déchets ordinaires. En cas de doute, renseignez-vous auprès des autorités locales.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs Triumph à injection à hautes performances sont étudiés pour utiliser de l'huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50 conforme aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

Note

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à $-40\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-40\text{ }^{\circ}\text{F}$).

Inhibiteurs de corrosion

Avertissement

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Note

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

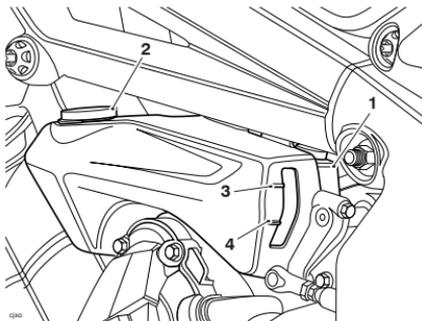
Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement**Note**

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).



1. Vase d'expansion
2. Bouchon de réservoir
3. Repère MAX
4. Repère MIN

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en dessous et en avant de l'avant du réservoir de carburant.
- ▼ Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN.
- ▼ Si le niveau de liquide est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

Correction du niveau de liquide de refroidissement

Avertissement

Ne pas retirer le bouchon du vase d'expansion ou du radiateur pendant que le moteur est chaud.

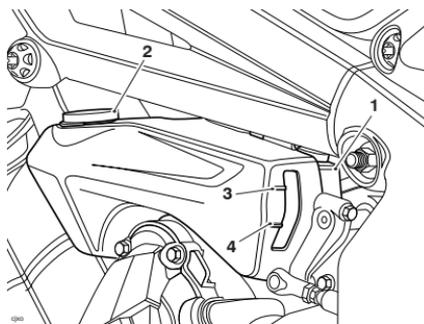
Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Le contact avec ce liquide chaud sous pression provoquera des brûlures.

Attention

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartre le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.



1. Vase d'expansion
2. Bouchon de réservoir
3. Repère MAX
4. Repère MIN

Pour ajuster le niveau de liquide de refroidissement :

- ▼ Laissez refroidir le moteur.
- ▼ Le vase d'expansion peut être déposé du côté gauche de la moto.
- ▼ Retirez le bouchon du vase d'expansion et versez le mélange de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX. Remettre le bouchon en place.

Note

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger le liquide de refroidissement et le remplacer par du liquide de refroidissement D2053 OAT dès que possible.

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de faire remplacer le liquide de refroidissement par un concessionnaire Triumph agréé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

⚠ Avertissement

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer un accident et/ou des blessures corporelles.

⚠ Attention

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Faire remplacer toutes les pièces défectueuses par un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

⚠ Avertissement

Il faut toujours être conscient des changements dans la 'sensation' de la commande d'accélérateur et faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si l'on détecte des changements.

Des changements peuvent être dus à de l'usure dans le mécanisme, qui pourrait provoquer un coincement de la commande d'accélérateur.

Un accélérateur qui se coince ou qui est coincé entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Examen de l'accélérateur

⚠ Avertissement

Une commande d'accélérateur qui coince ou qui est endommagée risque de gêner le fonctionnement de l'accélérateur et d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pour éviter de continuer d'utiliser une commande d'accélérateur qui coince ou est endommagée, toujours la faire vérifier par un concessionnaire Triumph agréé.

Pour inspecter l'accélérateur :

- ▼ Vérifier que le papillon s'ouvre avec douceur, sans force exagérée, et qu'il se ferme sans coincement. Faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si un problème est détecté ou en cas de doute.

- ▼ En cas de jeu incorrect, Triumph recommande de faire effectuer le diagnostic par un concessionnaire Triumph agréé.
- ▼ Vérifier qu'il y a 1-2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Examen de l'embrayage

Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.

Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

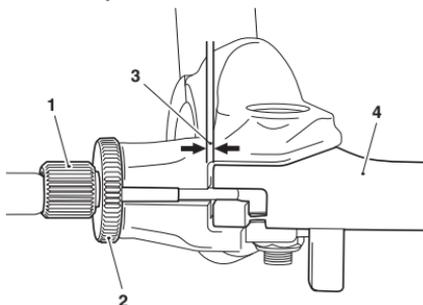
Ajustement de l'embrayage

Pour régler l'embrayage :

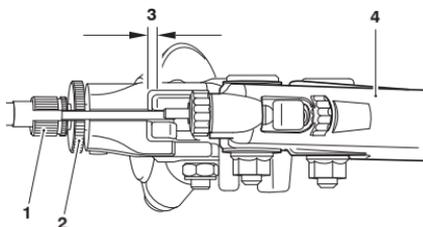
Réglage du levier d'embrayage

- ▼ Desserrer l'écrou de blocage de réglage.
- ▼ Ajuster le manchon de réglage de manière à laisser 2-3 mm de jeu libre.
- ▼ Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage.

Street Triple R



1. Manchon de réglage
2. Écrou de blocage de réglage
3. Jeu correct, 2 - 3 mm
4. Levier d'embrayage

Street Triple RS et
Street Triple Moto2™ Edition

1. Manchon de réglage
2. Écrou de blocage de réglage
3. Jeu correct, 2 - 3 mm
4. Levier d'embrayage

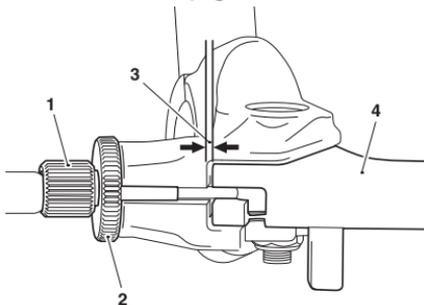
Tous modèles

Note

Si un réglage adapté ne peut être obtenu au moyen de la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité embrayage du câble.

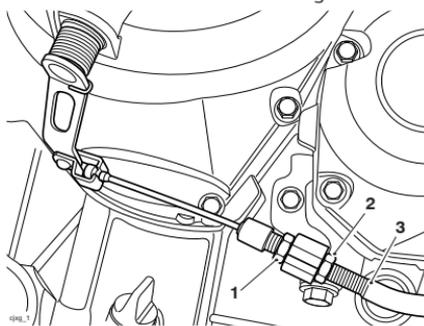
Réglage du câble d'embrayage à
l'extrémité embrayage

- ▼ Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.
- ▼ Introduire complètement le manchon de réglage dans le boîtier du levier d'embrayage, puis le desserrer de deux tours complets.
- ▼ Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.



1. Manchon de réglage
 2. Écrou de blocage de réglage
 3. Jeu correct, 2 - 3 mm
 4. Levier d'embrayage
- ▼ Si le câble d'embrayage est tendu, desserrer l'écrou de blocage avant (2) et serrer l'écrou de blocage arrière (1) de manière à laisser un jeu de 2-3 mm au levier d'embrayage.
 - ▼ Si le câble d'embrayage est desserré, desserrer l'écrou de blocage (1) et serrer l'écrou de blocage avant (2) de manière à laisser un jeu de 2-3 mm au levier d'embrayage.

- ▼ Serrer les écrous de blocage à 3 Nm.



1. Écrou de blocage du dispositif de réglage arrière
2. Écrou de blocage du dispositif de réglage avant
3. Câble extérieur d'embrayage

Vérifier qu'il y a un jeu de 2-3 mm au niveau du levier d'embrayage. Régler le jeu au niveau du levier d'embrayage, le cas échéant.

Chaîne de transmission



⚠ Avertissement

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Si la chaîne se coincie sur le pignon, elle blessera le conducteur et provoquera une perte de contrôle de la moto et un accident.

De même, le blocage de la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto et un accident.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. Il faut donc toujours remplacer une chaîne usée ou endommagée par une pièce Triumph d'origine fournie par un concessionnaire Triumph agréé.

Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

Pour graisser la chaîne de transmission :

- ▼ Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- ▼ Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- ▼ Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.
- ▼ Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

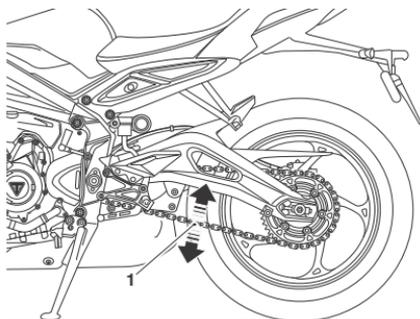
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

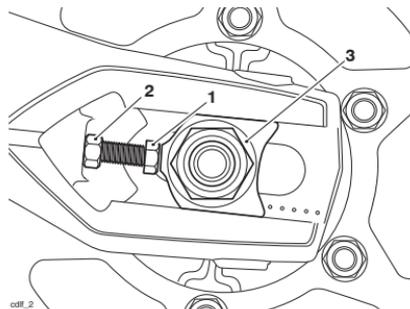


1. Position de flèche maximale

Pour inspecter la flèche de la chaîne de transmission :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- ▼ Tournez la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne est la plus tendue, et mesurez la flèche de la chaîne à mi-chemin entre les pignons.
- ▼ La flèche de la chaîne de transmission doit être comprise dans la plage 20-30 mm.

Réglage de la flèche de la chaîne de transmission



1. Boulon de réglage
2. Écrou de blocage du boulon de réglage
3. Écrou d'axe de roue arrière

Si la flèche de la chaîne de transmission est incorrecte, un ajustement doit être effectué comme suit :

- ▼ Desserrer l'écrou de l'axe de roue.
- ▼ Desserrer les écrous de blocage des boulons de réglage gauche et droit de la chaîne.
- ▼ Tourner les deux boulons de réglage du même nombre de tours, dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la flèche de la chaîne de transmission et dans le sens inverse pour la réduire.
- ▼ Une fois la flèche de la chaîne de transmission correctement réglée, pousser la roue fermement en contact avec les boulons de réglage. Serrer les deux écrous de blocage de réglage sur l'19 Nm et l'écrou de l'axe de roue arrière sur l' 110 Nm.
- ▼ Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.

⚠ Avertissement

Un serrage insuffisant des écrous de blocage de réglage ou de l'axe de roue risque d'entraîner une détérioration de la stabilité et du comportement de la moto.

Cette détérioration de la stabilité et du comportement risque de provoquer une perte de contrôle et un accident.

- ▼ Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de conduire la moto avec des freins défectueux ; il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de réutiliser la moto.

Si les mesures de correction nécessaires ne sont pas prises, l'efficacité de freinage pourra être réduite, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

Avertissement

Ne jamais négliger l'entretien de la chaîne de transmission et toujours en confier la pose à un concessionnaire Triumph agréé.

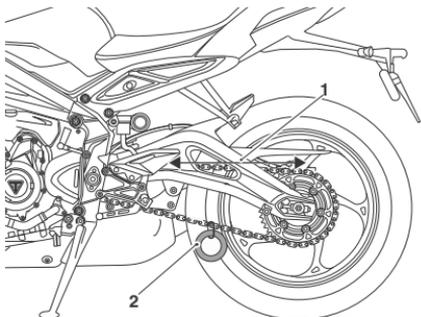
Utiliser uniquement une chaîne de transmission d'origine fournie par Triumph et spécifiée dans le catalogue de pièces Triumph.

Une chaîne de transmission non agréée risque de se casser ou de sauter hors des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto ou un accident.

Attention

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

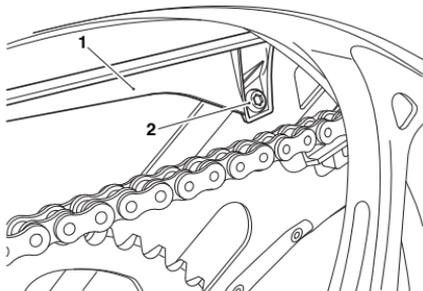
Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.



1. Mesurer sur 20 maillons
2. Poids

Pour contrôler l'usure de la chaîne de transmission et du pignon :

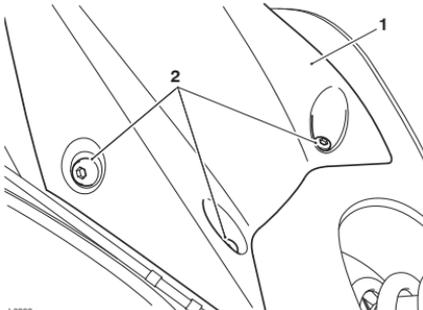
- ▼ Desserrer la fixation maintenant la partie du carter de chaîne de la moulure sur le bras oscillant.



L0294

1. Carter de chaîne
2. Fixation

- ▼ Desserrer les trois fixations situées à l'avant du lèche roue arrière et déposer ce dernier.

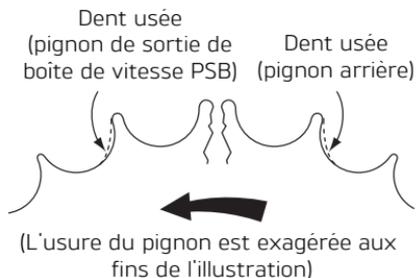


L0293

1. Lèche roue arrière
2. Fixations

- ▼ Tendre la chaîne en y suspendant une masse de 10-20 kg.

- ▼ Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.
- ▼ Si la longueur dépasse la limite de service maximale de 319 mm, la chaîne doit être remplacée.
- ▼ Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés et que les maillons et les broches ne sont pas lâches.
- ▼ Contrôler également les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas usés de manière irrégulière ou excessive et que des dents ne sont pas endommagées.



cool

- ▼ Si des anomalies sont constatées, faire remplacer la chaîne de transmission et/ou les pignons par un concessionnaire Triumph agréé.
- ▼ Reposer le lèche roue arrière et la moulure de carter de chaîne en serrant les fixations à 4 Nm.

Freins

Rodage des plaquettes et disques de freins neufs

Avertissement

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Le remplacement de plaquettes individuelles réduira l'efficacité de freinage et pourra provoquer un accident.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes. La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km. Pendant cette période, éviter les freinages extrêmes, conduire avec prudence et prévoir des distances de freinage plus longues.

Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

⚠ Avertissement

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Il est dangereux de conduire la moto dans ces conditions et il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

La conduite avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

Contrôle de l'usure de frein avant

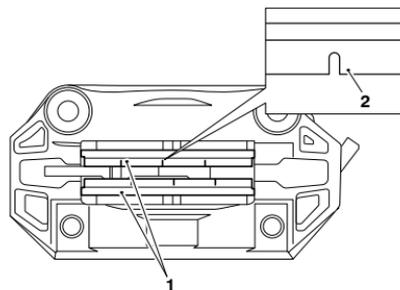
⚠ Avertissement

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifier que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.

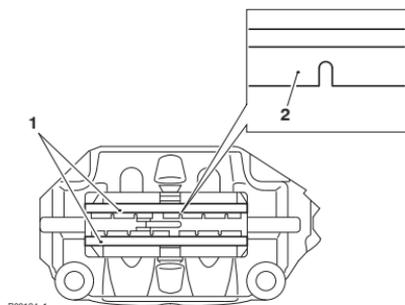
Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien courant et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

Street Triple R



1. **Plaque support**
2. **Plaquette de frein**

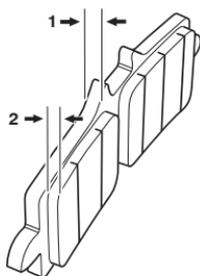
Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition



B00124_1

1. **Plaque support**
2. **Plaquette de frein**

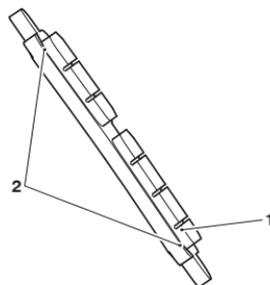
Tous modèles



chbe_2

1. **Plaque support**
2. **Garniture des plaquettes de freins**

Signe supplémentaire d'usure, une zone de la plaque arrière du frein avant est surélevée et fait crisser le frein avant pour signaler au conducteur que l'épaisseur d'une ou plusieurs plaquettes de frein est inférieure à l'épaisseur minimum. Remplacer toutes les plaquettes de frein de cette roue.



B00394

1. **Ligne d'épaisseur minimum**
2. **Zone surélevé de la plaque arrière du frein**

Les plaquettes de freins fournies par Triumph pour ce modèle ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

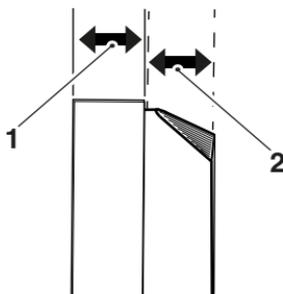
	Street Triple R	Tous les autres modèles
Épaisseur minimum de la plaque support	4,0 mm	4,8 mm
Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm	1,5 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	5,5 mm	6,3 mm

Contrôle de l'usure des freins arrière

Avertissement

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifier que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.



1. Plaque support
2. Garniture des plaquettes de freins

Les plaquettes de freins fournies par Triumph ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

Tous modèles	
Épaisseur minimum de la plaque support	4,0 mm
Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	5,5 mm

Liquide pour disque de frein

Avertissement

Le liquide de freins est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

La négligence de ces consignes pourra occasionner des conditions de conduite dangereuses entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 Triumph Performance recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

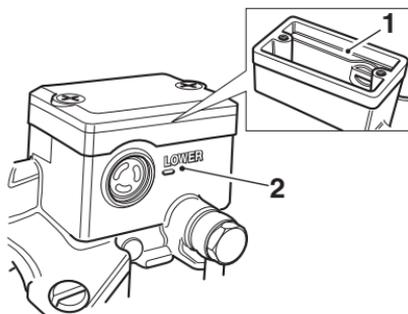
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

Street Triple R

⚠ Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Réservoir de liquide de frein avant, repère de niveau supérieur
2. Repère de niveau inférieur

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- ▼ Vérifier le niveau de liquide de frein visible dans la fenêtre à l'avant du réservoir.

- ▼ Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

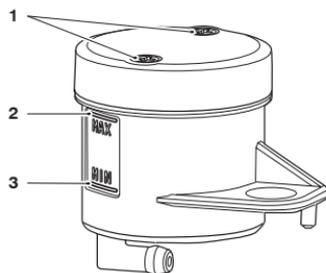
- ▼ Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- ▼ Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- ▼ Remettre en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- ▼ Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1,5 Nm.

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition

Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.



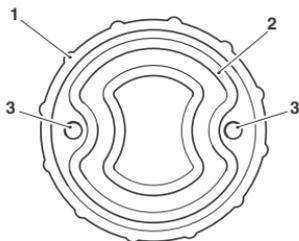
1. Vis de retenue du bouchon de réservoir
2. Repère de niveau MAX
3. Repère de niveau MIN

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- ▼ Vérifier le niveau de liquide de frein visible entre les repères MIN et MAX du réservoir.
- ▼ Le niveau de liquide de frein dans le réservoir doit être maintenu entre les repères de niveau MAX et MIN (réservoir en position horizontale).

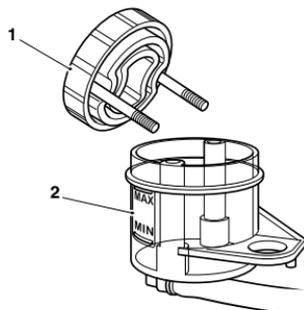
Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- ▼ Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- ▼ Remplir le réservoir jusqu'au repère MAX avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- ▼ Placer la membrane d'étanchéité dans le bouchon de réservoir et vérifier que les trous destinés aux fixations dans le bouchon de réservoir et dans la membrane d'étanchéité sont correctement alignés.



- 0855
1. **Bouchon de réservoir**
 2. **Membrane d'étanchéité**
 3. **Trous de vis de retenue du bouchon de réservoir**

- ▼ Insérer les vis de fixation du bouchon de réservoir dans l'ensemble bouchon de réservoir et membrane d'étanchéité.
- ▼ Maintenir l'ensemble et placer le bouchon de réservoir, la membrane d'étanchéité et les fixations du bouchon de réservoir sur le réservoir.



- 0857
1. **Ensemble bouchon de réservoir, membrane d'étanchéité et vis de fixation du bouchon de réservoir**
 2. **Réservoir**

Avertissement

Si les vis de fixation du bouchon de réservoir sont trop serrées, cela peut entraîner une fuite de liquide de frein.

Si cette consigne n'est pas respectée, la conduite pourra devenir dangereuse et il pourra en résulter une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**
- ▼ Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 0,7 Nm.

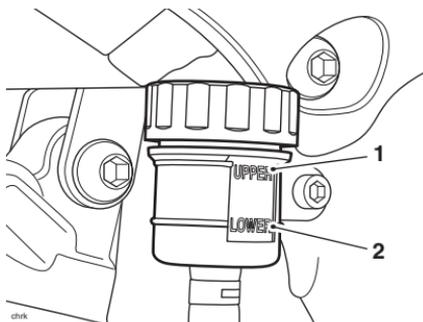
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière

⚠ Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir est visible du côté droit de la moto, en avant du silencieux, sous la selle du conducteur.



1. Repère de niveau supérieur
2. Repère de niveau inférieur

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- ▼ Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.

- ▼ Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- ▼ Desserrer le bouchon de réservoir et retirer la membrane d'étanchéité.
- ▼ Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- ▼ Remettre le bouchon en place sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

Contacteurs de feu de freinage

⚠ Avertissement

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

La conduite d'une moto avec un feu de freinage défectueux peut entraîner un accident et des blessures pour le conducteur et d'autres usagers.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par un concessionnaire Triumph autorisé.

Rétroviseurs

 **Avertissement**

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

 **Avertissement**

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage ou de réglage des rétroviseurs pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Modèles avec rétroviseurs d'extrémité de guidon

 **Avertissement**

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Cela limitera le fonctionnement du levier d'embrayage ou de frein ou le mouvement de direction, provoquant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

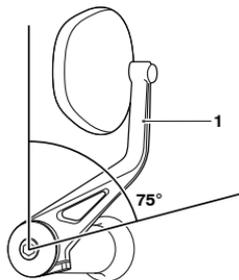
⚠ Attention

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Un tel contact endommagerait le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Les rétroviseurs d'extrémité de guidon seront réglés par votre concessionnaire Triumph agréé et ne nécessiteront normalement pas de réglage. Si un réglage s'avérait nécessaire, ne tournez pas le rétroviseur au-delà de 75°, mesuré à partir de la section verticale du bras du rétroviseur.

**1. Section verticale du bras du rétroviseur**

Direction

⚠ Attention

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

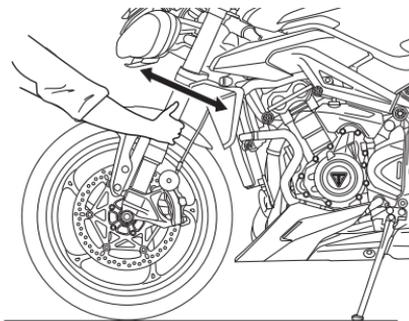
N'exercez pas de force excessive contre chaque roue et ne secouez pas chaque roue vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable, la faire tomber de son support et blesser quelqu'un.

Veillez à ce que la position de la cale de support n'endommage pas la moto.

Contrôle de la direction

⚠ Avertissement

La conduite d'une moto avec des roulements de direction (colonne) incorrectement réglés ou défectueux est dangereuse et peut causer une perte de contrôle de la moto et un accident.



Contrôle du jeu de la direction

Pour contrôler la direction :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- ▼ Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- ▼ Se tenir devant la moto et saisir l'extrémité inférieure des tubes extérieurs des fourches avant ; essayer alors de les faire déplacer en avant et en arrière.
- ▼ Si du jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- ▼ Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

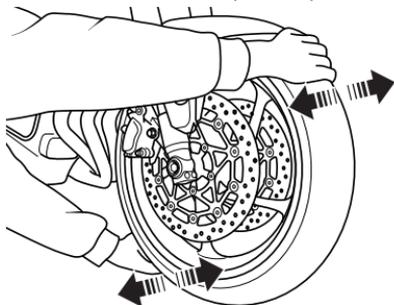
Contrôle des roulements de roues

⚠ Avertissement

La conduite avec des roulements de roue avant ou arrière usés ou endommagés est dangereuse et peut détériorer le comportement et la stabilité, ce qui peut causer un accident.

En cas de doute, faire contrôler la moto par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.



Examen des roulements de roues

Pour contrôler les roulements de roues :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- ▼ Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- ▼ En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.
- ▼ Si du jeu est détecté, demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- ▼ Repositionner l'appareil de levage et répéter la procédure pour la roue arrière.
- ▼ Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Note

Si les roulements de roue avant ou arrière causent du jeu dans les moyeux, sont bruyants, ou si la roue ne tourne pas régulièrement, faire contrôler les roulements de roues par un concessionnaire Triumph agréé.

Examen de la fourche avant

Avertissement

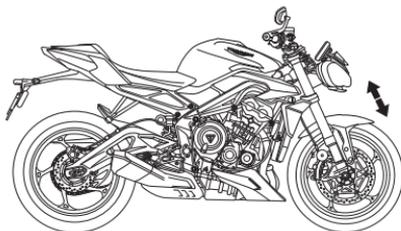
La conduite de la moto avec une suspension défectueuse ou endommagée est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Ne jamais tenter de démonter aucune partie des unités de suspension

Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Un contact avec l'huile pressurisée peut causer des lésions à la peau ou aux yeux.



Modèle Street Triple RS illustré

Pour inspecter les fourches :

- ▼ Positionner la moto sur une surface horizontale.
- ▼ Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- ▼ Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

- ▼ Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- ▼ Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Suspension avant

Avertissement

Veiller à toujours maintenir l'équilibre correct entre les suspensions avant et arrière.

Un déséquilibre des suspensions pourrait modifier considérablement les caractéristiques de comportement et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Consulter les tableaux pour plus d'informations ou consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Avertissement

S'assurer que le réglage des combinés de suspension avant est identique des deux côtés.

Des réglages différents à gauche et à droite peuvent affecter le comportement et la stabilité et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Réglages de la suspension avant

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans les tableaux des réglages de suspension appropriés. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Street Triple R

Réglages de la suspension avant			
Charge	Précharge du ressort ¹	Détente ²	Amortissement de compression ²
Conducteur seul - piste	5	1	1,5
Conducteur seul - sport	5	1	2
Conducteur seul - route	5	2,5	5
Conducteur seul - confort	5	5,5	7
Conducteur et passager	5	2,5	5

¹ Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

² Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple RS

Réglages de la suspension avant			
Charge	Précharge du ressort ¹	Détente ²	Amortissement de compression ²
Conducteur seul - piste	3,5	2	1
Conducteur seul - sport	3,5	2	2
Conducteur seul - route	3,5	4	5
Conducteur seul - confort	3,5	5,5	7
Conducteur et passager	3,5	4	5

¹ Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

² Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple Moto2™ Edition

Réglages de la suspension avant			
Charge	Précharge du ressort ¹	Détente ²	Amortissement de compression ²
Conducteur seul - piste	0	6	6
Conducteur seul - sport	0	10	10
Conducteur seul - route	0	15	15
Conducteur seul - confort	0	20	20
Conducteur et passager	0	15	15

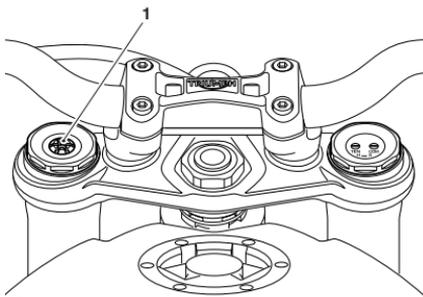
¹ Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

² Nombre de crans dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

Street Triple R

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.



1. Vis de réglage

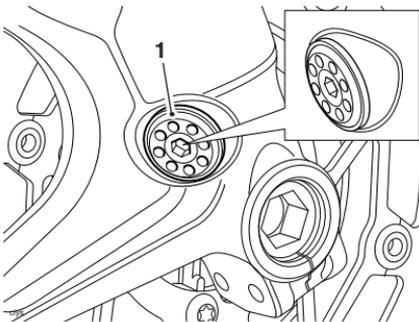
Pour changer la précharge du ressort :

- ▼ Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

- ▼ Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

Street Triple RS

Le dispositif de réglage de précharge des ressorts est situé au bas des deux fourches avant.



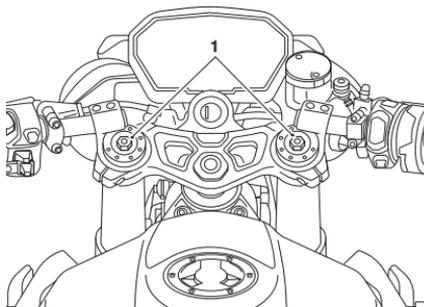
1. Écrou de réglage de précharge des ressorts de suspension avant (côté droit illustré)

Pour changer la précharge du ressort :

- ▼ Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'augmenter ou dans le sens contraire pour la diminuer à l'aide de la clé Allen fixée à la selle du passager.
- ▼ Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

Street Triple Moto2™ Edition

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.



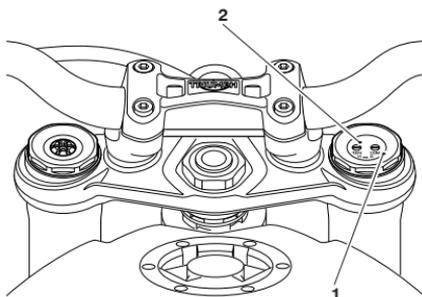
1. Réglage de précharge des ressorts

Pour changer la précharge du ressort :

- ▼ Tourner le dispositif de réglage de précharge des ressorts dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la précharge ou dans le sens inverse pour la réduire.
- ▼ Comptez toujours le nombre de tours de vissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum et réglez les deux côtés de la fourche à la même position.

Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression

Street Triple R



1. Vis de réglage d'amortissement de compression (COM)
2. Molette de réglage d'amortissement de détente (TEN)

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

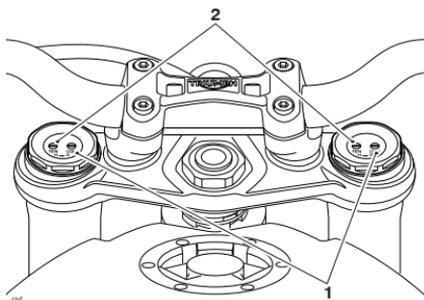
- ▼ Tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- ▼ Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Pour changer le réglage de l'amortissement de compression :

- ▼ Tourner la vis de réglage COM dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- ▼ Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Street Triple RS

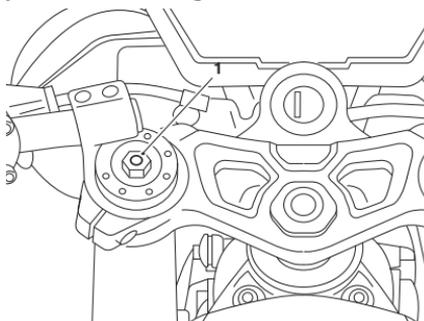
Les vis de réglage d'amortissement de compression et de détente sont situées au sommet des deux jambes de fourche.



1. Vis de réglage d'amortissement de compression
2. Vis de réglage d'amortissement de détente

Street Triple Moto2™ Edition

La vis de réglage d'amortissement de compression est située au sommet de la jambe de fourche gauche.

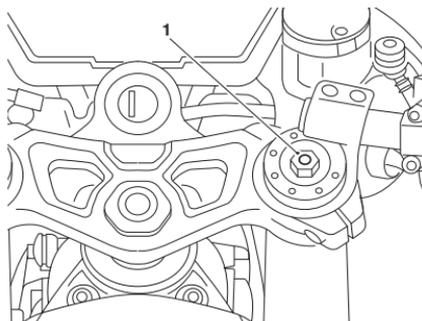


1. Vis de réglage d'amortissement de compression

Pour changer l'amortissement de compression :

- ▼ À l'aide d'une clé Allen de 3 mm, tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le réglage ou dans le sens inverse pour le diminuer.
- ▼ Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclat) comptant pour 1.

La vis de réglage d'amortissement de détente est située au sommet de la jambe de fourche droite.



1. Vis de réglage d'amortissement de détente

Pour changer l'amortissement de détente :

- ▼ À l'aide d'une clé Allen de 3 mm, tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le réglage ou dans le sens inverse pour le diminuer.
- ▼ Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclat) comptant pour 1.

Suspension arrière

Avertissement

Veiller à toujours maintenir l'équilibre correct entre les suspensions avant et arrière.

Un déséquilibre des suspensions pourrait modifier considérablement les caractéristiques de comportement et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Consulter les tableaux pour plus d'informations ou consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Avertissement

La précharge du ressort de suspension arrière n'est pas réglable par le conducteur.

Toute tentative de réglage de la précharge du ressort pourrait donner lieu à une conduite dangereuse entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Street Triple R

Réglages de la suspension arrière - Street Triple R		
Charge	Détente ¹	Amortissement de compression ¹
Conducteur seul - piste	1,25	1,5
Conducteur seul - sport	1,5	2
Conducteur seul - route	2,5	2
Conducteur seul - confort	3	2,75
Conducteur et passager	1,5	1,5

¹ Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple RS et
Street Triple Moto2™ Edition

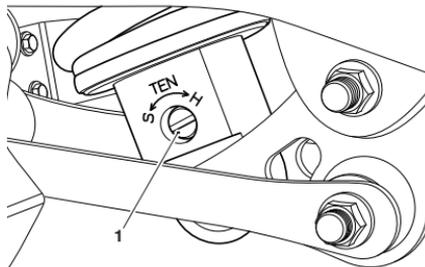
Réglages de la suspension arrière - Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition		
Charge	Détente ¹	Amortissement de compression ¹
Conducteur seul - piste	8	7
Conducteur seul - sport	10	10
Conducteur seul - route	14	20
Conducteur seul - confort	20	20
Conducteur et passager	9	9

¹ Nombre de crans dans le sens contraire des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.



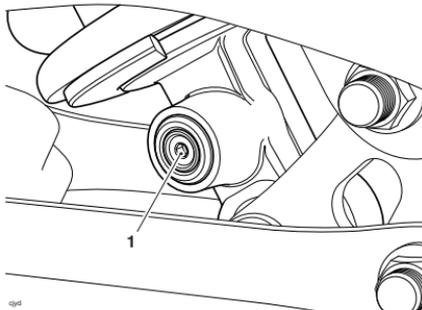
1. Vis de réglage fendue

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- ▼ Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.



1. Vis de réglage

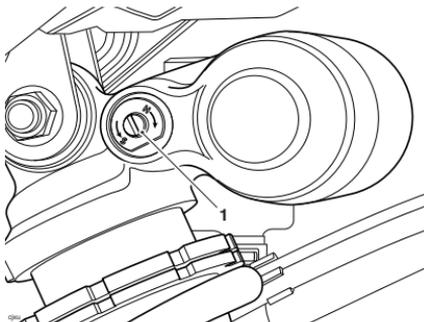
Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- ▼ Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.



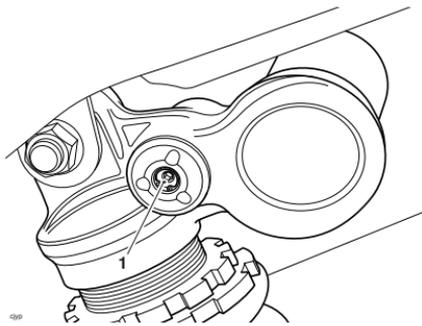
1. Vis de réglage fendue

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- ▼ Tournez la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.

Street Triple RS et Street Triple Moto2™ Edition

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.



1. Vis de réglage

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- ▼ Tournez la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

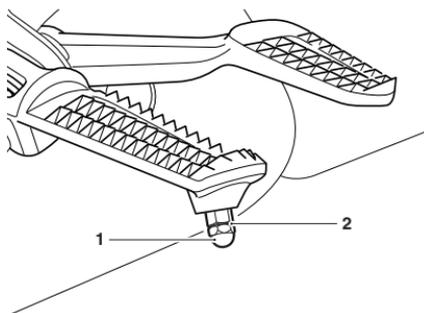
Avertissement

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison
2. Rainure de limite d'usure maximale

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils sont usés à leur limite d'usure maximale. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



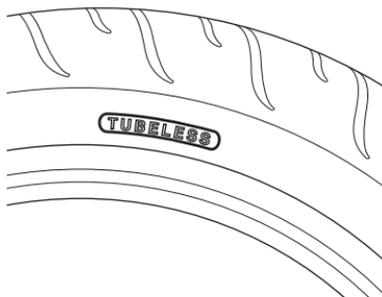
Ce modèle est équipé de pneus tubeless (sans chambre) et de valves et de jantes pour pneus tubeless. Utiliser uniquement des pneus marqués "TUBELESS" et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (prévue pour pneus tubeless).

! Avertissement

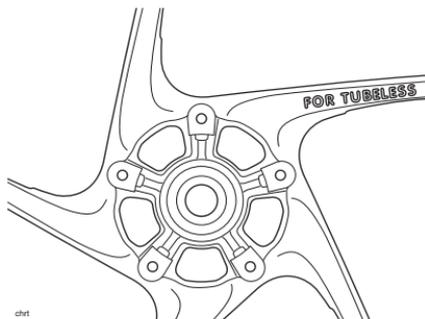
Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.



Marquage type d'un pneu - Pneu tubeless



Marquage type d'une roue - Pneu tubeless

Pressions de gonflage des pneus

! Avertissement

Un gonflage incorrect des pneus peut causer une usure anormale de la bande de roulement et des problèmes d'instabilité pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent causer une perte de contrôle et occasionner un accident.

 **Avertissement**

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) **Attention**

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

 **Attention**

Ne pas utiliser de liquide anticrevaillon ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaillon ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser l'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

Avertissement

La conduite avec des pneus excessivement usés est dangereuse et compromet l'adhérence, la stabilité et le comportement, ce qui peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Lorsque les pneus tubeless, utilisés sans chambre à air, sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. La conduite avec des pneus crevés ou endommagés affectera défavorablement la stabilité et le comportement de la moto, ce qui peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Vérifiez si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation. La conduite avec des roues ou des pneus défectueux ou endommagés est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

Consultez toujours votre concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer les pneus ou pour faire effectuer un contrôle de sécurité des pneus.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm (0,08 in)
Plus de 130 km/h	Avant 2 mm Arrière 3 mm

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle.

Il est impératif que des pneus et chambres à air (le cas échéant) homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pneus de rechange.

L'utilisation de pneus et de chambres à air non homologués, ou de pneus et chambres à air homologués dans des combinaisons non homologuées, risque d'entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus et chambres à air homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. Toujours faire monter et équilibrer les pneus et chambres à air par un concessionnaire Triumph agréé qui possède la formation et les compétences nécessaires pour assurer un montage sûr et efficace.

Pour obtenir des pneus ou des chambres à air de rechange, consulter un concessionnaire Triumph agréé qui aidera à sélectionner des pneus et chambres à air, dans la combinaison correcte et dans la liste homologuée, et à les faire monter selon les instructions du fabricant de pneus et de chambres à air.

Initialement, les pneus et chambres à air neufs ne donneront pas le même comportement que les pneus et chambres à air usés et le pilote devra prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

24 heures après la pose, les pressions des pneus doivent être contrôlées et ajustées, et le positionnement des pneus et des chambres à air doit être vérifié. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.



Avertissement

Des chambres à air ne doivent être utilisées que sur les motos équipées de roues à rayons et de pneus marqués "TUBE TYPE".

Certaines marques de pneus homologués marqués "TUBELESS" peuvent convenir à l'utilisation d'une chambre à air. Dans ce cas, une inscription autorisant le montage d'une chambre à air figure sur le flanc du pneu.

L'utilisation d'une chambre à air avec un pneu marqué "TUBELESS" et ne portant PAS l'inscription autorisant l'utilisation d'une chambre à air, ou l'utilisation d'une chambre à air sur une roue en alliage marquée "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (pour pneus Tubeless) causera le dégonflage du pneu, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si un pneu ou une chambre à air subit une crevaison, tous deux doivent être remplacés.

Si un pneu crevé et sa chambre à air ne sont pas remplacés, ou si l'on utilise la moto avec un pneu ou une chambre à air réparé, la moto risque de devenir instable et l'on risque une perte de contrôle ou un accident.

⚠ Avertissement

Si l'on soupçonne qu'un pneu est endommagé, par exemple après avoir heurté une bordure de trottoir, faire contrôler le pneu intérieurement et extérieurement par un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

La conduite de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une moto équipée de pneus ou de chambres à air mal montés ou incorrectement gonflés, ou lorsqu'on n'est pas habitué à son comportement, risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

Avertissement

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut causer de l'instabilité entraînant une perte de contrôle et un accident.

Lorsqu'un équilibrage de roue est nécessaire, par exemple après le remplacement d'un pneu ou d'une chambre à air, s'adresser à un concessionnaire Triumph agréé.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Des masses à pince peuvent endommager la roue, le pneu ou la chambre à air, ce qui entraînera le dégonflage du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Les pneus et les chambres à air qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus et les chambres à air doivent être remplacés après une telle utilisation car la conduite avec un pneu endommagé ou une chambre à air peut entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Batterie

Avertissement

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Avertissement

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours, faire en sorte que les câbles de batterie ne se touchent pas et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions pourrait provoquer une étincelle qui enflammerait les gaz de la batterie et risquerait de blesser quelqu'un.

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

⚠ Avertissement

La batterie contient des matières dangereuses. Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Batterie - Dépose

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

Les modes de conduite permettent au conducteur d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du conducteur.

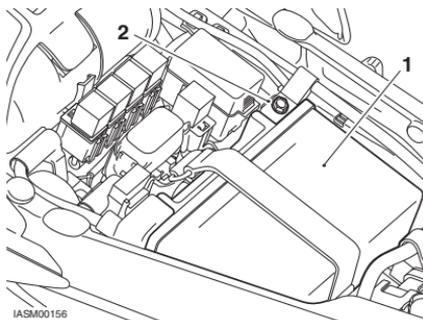
Une fois le fusible reposé ou la batterie rebranchée, les réglages du conducteur doivent être réinitialisés en suivant les notes.

⚠ Avertissement

Si la batterie a été débranchée ou les fusibles déposés quelle qu'en soit la raison, conseiller au conducteur de confirmer que les réglages du mode d'origine ont été correctement établis.

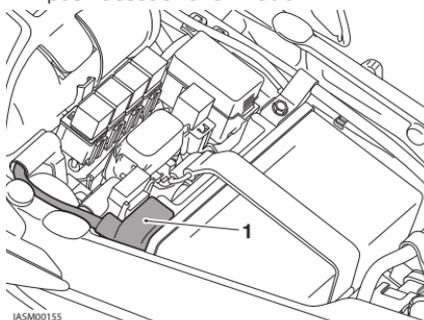
Si la moto n'est pas réinitialisée aux réglages du mode de conduite préférés du conducteur et est ultérieurement conduite, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

- ▼ Déposer la selle (voir page 117).
- ▼ Débrancher le câble négatif (noir) de la batterie.



1. Batterie
2. Borne négative (-)

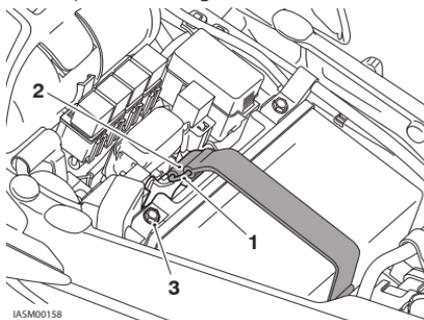
- ▼ Faire coulisser le cache de protection de la borne positive (+) pour accéder à la fixation.



IASM00155

1. Protection de la borne positive (+)

- ▼ Débrancher le câble positif (+) de la batterie.
- ▼ Déposer la sangle de batterie.



IASM00158

1. Borne négative (-)
2. Borne positive (+)
3. Sangle de batterie



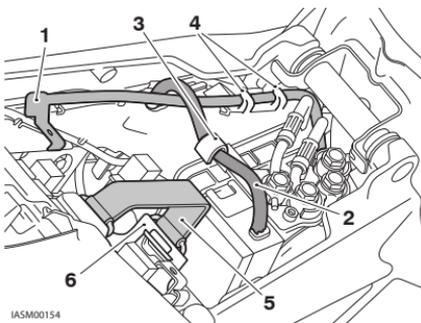
Avertissement

Veiller à ce que les bornes de la batterie ne touchent pas le cadre de la moto car cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle qui enflammerait les gaz de la batterie et risquerait de blesser quelqu'un.

- ▼ Sortir la batterie de son logement.

Note

Noter le cheminement du câble négatif de la batterie et ses points de passage caractéristiques pour la repose.



IASM00154

1. Câble négatif (-) de la batterie
2. Faisceau du connecteur d'ABS
3. Dispositif de positionnement du faisceau d'ABS
4. Dispositif de positionnement du câble négatif (-) de la batterie
5. Sangle de batterie
6. Dispositif de positionnement de la sangle de batterie (batterie non illustrée pour plus de clarté)

Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Entretien de la batterie

Avertissement

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

Décharge de la batterie

Attention

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se déchargera progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. La montre, la mémoire du module de commande moteur (ECM), les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribueront toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisee ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

Charge de la batterie

Avertissement

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Attention

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, demander conseil à un concessionnaire Triumph agréé.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto et suivre les instructions fournies avec le chargeur.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Batterie - Pose

Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

Avertissement

Veiller à ce que les bornes de la batterie ne touchent pas le cadre de la moto car cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle qui enflammerait les gaz de la batterie et risquerait de blesser quelqu'un.

Avertissement

Si la batterie a été débranchée ou les fusibles déposés quelle qu'en soit la raison, conseiller au conducteur de confirmer que les réglages du mode d'origine ont été correctement établis.

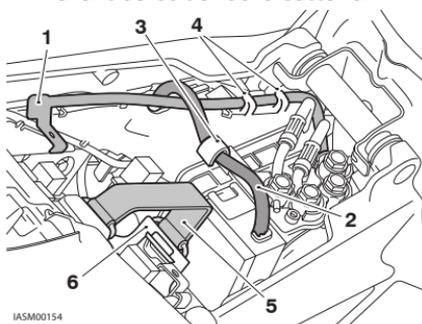
Si la moto n'est pas réinitialisée aux réglages du mode de conduite préférés du conducteur et est ultérieurement conduite, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les modes de conduite permettent au conducteur d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du conducteur.

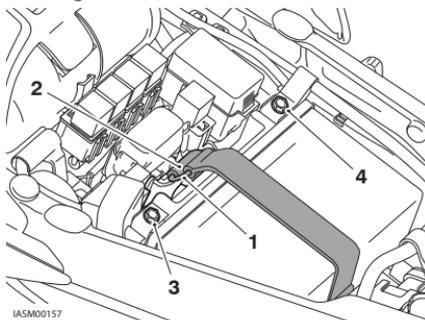
- ▼ Positionner le câble négatif de la batterie sous le faisceau d'ABS.
- ▼ Introduire le câble négatif de la batterie et le faisceau du connecteur d'ABS dans leurs dispositifs de positionnement respectifs.

- ▼ Introduire la sangle de batterie dans son dispositif de positionnement, à l'avant du boîtier de la batterie.



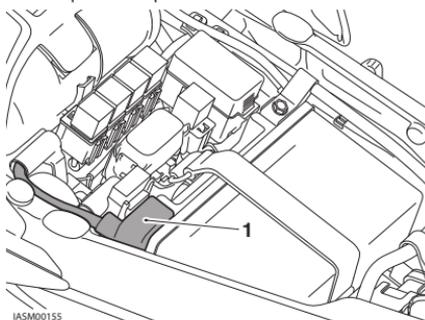
1. **Câble négatif (-) de la batterie**
 2. **Faisceau du connecteur d'ABS**
 3. **Dispositif de positionnement du faisceau d'ABS**
 4. **Dispositif de positionnement du câble négatif (-) de la batterie**
 5. **Sangle de batterie**
 6. **Dispositif de positionnement de la sangle de batterie (batterie non illustrée pour plus de clarté)**
- ▼ Placer la batterie dans son logement.
 - ▼ Fixer la batterie avec sa sangle de maintien.
 - ▼ Enduire les bornes de batterie d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
 - ▼ Poser la fixation de la borne positive (+) et la serrer à 4,5 Nm.

- ▼ Poser la fixation de la borne négative (-) et la serrer à 4,5 Nm.



1. Sangle de batterie
2. Dispositif de positionnement du boîtier de batterie (arrière)
3. Borne positive (+)
4. Borne négative (-)

- ▼ Couvrir la borne positive (+) avec son capuchon protecteur.



1. Protection de la borne positive (+)

- ▼ Reposer la selle (voir page 119).

Note

Une fois le fusible réposé ou la batterie rebranchée, les réglages du conducteur doivent être réinitialisés en suivant les notes.

Fusibles

⚠ Avertissement

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

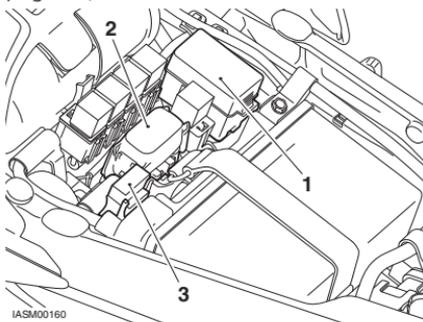
Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utilisez les tableaux ci-dessous.

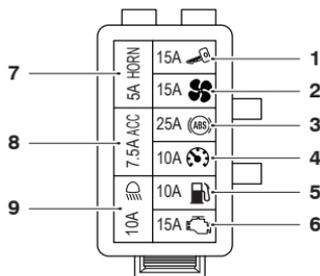
Les boîtes à fusibles sont situées sur le dessous de la selle du conducteur. Pour accéder aux boîtes à fusibles, il faut déposer la selle du conducteur (voir page 117).



1. Boîte à fusibles 1
2. Boîte à fusibles 2
3. Fusible principal (30 A)

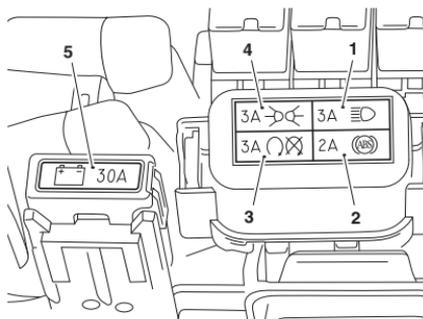
Identification des fusibles

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur du couvercle de boîte de fusibles et doivent être remplacés s'ils sont usagés.



Boîte à fusibles 1

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Allumage	15
2	Démarrateur/ventilateur de refroidissement	15
3	Modulateur d'ABS	25
4	Tableau de bord	10
5	Pompe à carburant	10
6	Système de gestion du moteur	10
7	Avertisseur sonore	5
8	Accessoires	7,5
9	Faisceau de croisement	10



Boîte à fusibles 2 et boîte à fusibles principale

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Faisceau de route	3
2	Modulateur d'ABS	2
3	Interrupteur de marche/arrêt du moteur	3
4	Feu de position	3
5	Fusible principal	30

Phares



⚠ Avertissement

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare incorrectement réglé peut réduire la visibilité et causer un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Si l'on tente de régler un phare pendant la marche de la moto, on risque une perte de contrôle et un accident.

⚠ Attention

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

Phare - Réglage

Réglage vertical

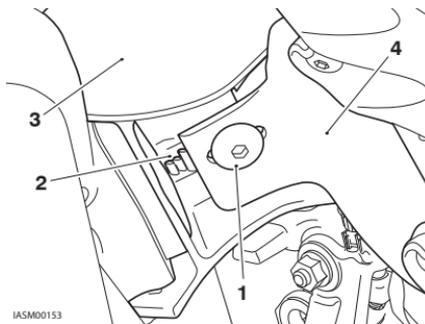
Note

Vérifier la pression des pneus et la corriger avant de régler le phare.

Le réglage vertical des phares gauche et droit n'est possible que sur les deux simultanément. Leur réglage indépendant n'est pas possible.

Le support de réglage du phare est situé sous la boucle de cadre avant.

- ▼ Allumer le faisceau de croisement.
- ▼ Desserrer la fixation du support de phare sur la boucle de cadre avant suffisamment pour permettre un mouvement restreint du phare.
- ▼ En se servant du repère sur le support, régler la position du phare pour obtenir le réglage de faisceau requis. Chaque repère sur la boucle de cadre avant correspond à une rotation de 1°.



IASM00153

1. Fixation
2. Repères d'alignement de la boucle de cadre avant
3. Boucle de cadre avant
4. Support de réglage

- ▼ Serrer la fixation du support de phare sur le 7 Nm.
- ▼ Vérifier à nouveau les réglages du faisceau de phare.
- ▼ Éteindre le faisceau de croisement.

Remplacement du phare

Le bloc optique est un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne.

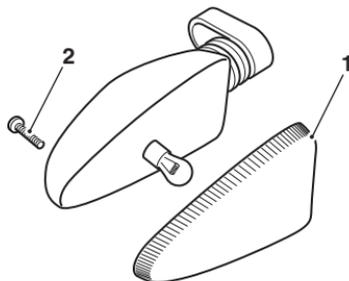
Indicateurs de direction – Marchés américain et canadien uniquement

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue ne tombera pas.

Une moto instable risque de tomber et de causer ainsi des blessures à l'opérateur ou d'être endommagée.



celc_2

1. Cabochon d'indicateur de direction
2. Fixation

- ▼ Desserrer la vis et déposer le cabochon pour accéder à l'ampoule et la remplacer.

Indicateurs de direction à LED – Tous les marchés sauf États-Unis et Canada

Les indicateurs de direction LED sont scellés à vie et doivent être remplacés en cas de défaillance.

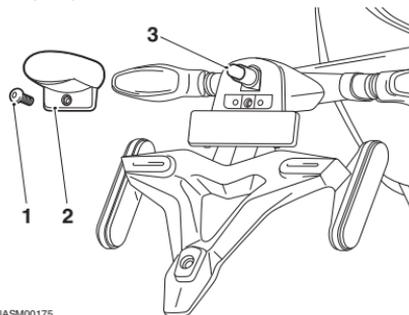
Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Éclairage de plaque d'immatriculation

Remplacement de l'ampoule

- ▼ Desserrer la fixation et détacher l'éclairage de plaque d'immatriculation du support de plaque d'immatriculation.



IASM00175

1. **Fixation**
2. **Cabocho**
3. **Ampoule**

- ▼ Remplacer l'ampoule.
- ▼ Reposer le cabocho sonore et serrer sa fixation à 1 Nm.

Table des matières

Nettoyage.....	204
Préparation au nettoyage.....	204
Précautions particulières.....	205
Lavage.....	206
Après le lavage.....	206
Entretien de la peinture brillante.....	207
Entretien de la peinture mate.....	207
Éléments en aluminium - non laqués ou peints.....	207
Entretien du chrome et de l'acier inox.....	208
Entretien du chrome noir.....	208
Entretien du système d'échappement.....	209
Entretien de la selle.....	210
Entretien du pare-brise (le cas échéant).....	210
Entretien des produits en cuir.....	211
Remisage.....	212

Nettoyage

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien de votre moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, et au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entraînerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de votre moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protégeront la moto contre la corrosion et amélioreront son aspect.

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

Attention

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

Attention

Ne pulvérisiez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

- ▼ Arrière des phares
- ▼ Selles
- ▼ Joints et roulements de suspension
- ▼ Sous le réservoir de carburant
- ▼ Roulements de roue.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- ▼ Conduit d'air et tout conduit d'admission
- ▼ Tout composant électrique visible
- ▼ Cylindres et étriers de freins
- ▼ Boîtiers de commutateur sur le guidon
- ▼ Roulement de colonne
- ▼ Instruments
- ▼ Bouchon de remplissage d'huile
- ▼ Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- ▼ S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- ▼ Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- ▼ Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- ▼ Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- ▼ N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- ▼ Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Après le lavage

Avertissement

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent provoquer une perte de puissance de freinage et un accident.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- ▼ Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- ▼ Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- ▼ Testez les freins avant de conduire la moto.
- ▼ Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- ▼ Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec une cire lustrante automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- ▼ N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- ▼ N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection



Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien de la selle

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien du pare-brise
(le cas échéant)**⚠ Avertissement**

N'essayez jamais de nettoyer le pare-brise pendant la marche, car vous risquez une perte de contrôle du véhicule et un accident si vous lâchez le guidon.

Un pare-brise endommagé ou rayé réduit la visibilité avant du pilote. Cette réduction de la visibilité avant est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

⚠ Attention

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récuser, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- ▼ Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- ▼ Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- ▼ Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
- ▼ Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- ▼ Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- ▼ Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.

- ▼ Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussures traitées contre le gel.
- ▼ Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- ▼ Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- ▼ Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

Remisage

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- ▼ Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- ▼ Remplissez le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajoutez un stabilisateur de carburant (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Couper le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- ▼ Déposez les bougies de chaque cylindre et versez quelques gouttes (5 cm³) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer 2-3 secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies et les serrer à 12 Nm.
- ▼ Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 150).
- ▼ Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).

- ▼ Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placez des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
 - ▼ Pulvériser de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe plusieurs produits sur le marché et votre concessionnaire saura conseiller sur l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
 - ▼ Lubrifiez et, si nécessaire, réglez la chaîne de transmission (voir page 159).
 - ▼ Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 153).
 - ▼ Déposer la batterie et la ranger dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 196).
 - ▼ Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
 - ▼ Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.
- ### Préparation après remisage
- Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :
- ▼ Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 196).
 - ▼ Si la moto a été remise plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 150).
 - ▼ Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
 - ▼ Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
 - ▼ Abaisser la béquille latérale.
 - ▼ Actionnez le démarreur plusieurs fois.
 - ▼ Reposer les bougies et les serrer à 12 Nm, puis mettre le moteur en marche.
 - ▼ Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).
 - ▼ Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
 - ▼ Vérifier le bon fonctionnement des freins.
 - ▼ Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada.....	216
Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement.....	217
Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada.....	218
Conditions et exclusions - Canada uniquement.....	220
Garantie du système d'insonorisation.....	222
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.....	223
Garantie du système antipollution.....	224
Soins à apporter à votre moto.....	225
Triumph à l'étranger.....	225

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseiller au nouveau propriétaire de signaler le changement de propriétaire à Triumph en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance

majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseiller au nouveau propriétaire de signaler le changement de propriétaire à Triumph en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et deviennent la propriété de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada

- ▼ La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
- ▼ La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- ▼ La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire de Triumph et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- ▼ Les silencieux d'échappement de la moto sont garantis 12 (douze) mois à compter de l'entrée en vigueur de la garantie générale de la moto. Au cours de cette période de garantie de 12 (douze) mois, la corrosion interne ou la déformation des déflecteurs internes sont exclues de la garantie. Après cette période de 12 (douze) mois, les silencieux de la moto sont exclus des conditions de la présente garantie.
- ▼ La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto

est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- ▼ Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGREE ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- ▼ Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- ▼ Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- ▼ Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- ▼ L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- ▼ Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- ▼ Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes,

pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.

- ▼ Motos utilisées commercialement.
- ▼ Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- ▼ Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

La présente garantie peut être interprétée dans le cadre de la législation anglaise et toute question en relation avec la présente garantie est soumise à la compétence des tribunaux anglais.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions - Canada uniquement

- ▼ La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
- ▼ La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- ▼ La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- ▼ Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- ▼ Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- ▼ Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGRÉÉ.
- ▼ Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- ▼ L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- ▼ Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- ▼ Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- ▼ Motos utilisées commercialement.
- ▼ Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- ▼ Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

**Garantie du système
d'insonorisation****⚠ Avertissement**

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes

d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

- ▼ Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- ▼ Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
- ▼ Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
- ▼ Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

- ▼ Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.

- ▼ Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
- ▼ Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- ▼ Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

- ▼ Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
- ▼ Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
- ▼ Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- ▼ Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email :

sac.triumph@europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail :

aftersales.china@triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

GARANTIE

Allemagne

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Inde

Triumph Motorcycles (India) Private Limited

Tél. : 1 800 3000 0051 (appel gratuit)

E-mail : customer.care@triumphmotorcycles.in

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

USA

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Table des matières

Modèles Street Triple R et Street Triple RS.....	228
Street Triple Moto2 Edition.....	233

CARACTÉRISTIQUES

Modèles Street Triple R et Street Triple RS

Dimensions, poids et performances

Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile	Street Triple R	Street Triple RS
Charge utile maximum	195 kg	195 kg

Moteur	Street Triple R	Street Triple RS
Type	3 cylindres en ligne	3 cylindres en ligne
Cylindrée	765 cm ³	765 cm ³
Alésage x Course	77,99 x 53,38	77,99 x 53,38
Taux de compression	13,25:1	13,25:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite (n° 3 près de la chaîne de transmission d'arbre à cames)	De gauche à droite (n° 3 près de la chaîne de transmission d'arbre à cames)
Ordre	Numéro 1 à gauche	Numéro 1 à gauche
Ordre d'allumage	1 2 3	1 2 3

Lubrification	Street Triple R	Street Triple RS
Circuit de lubrification	Lubrification sous pression, carter humide	Lubrification sous pression, carter humide
Capacités d'huile moteur :		
Remplissage à sec	3,40 litres	3,40 litres
Vidange et changement de filtre	3,00 litres	3,00 litres
Vidange seulement	2,80 litres	2,80 litres

Circuit de refroidissement	Street Triple R	Street Triple RS
Rapport eau/antigel	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	2,13 litres	2,13 litres
Ouverture du thermostat (nominale)	71°C (nominal)	71°C (nominal)

Circuit d'alimentation	Street Triple R	Street Triple RS
Type	Électronique, séquentiel	Électronique, séquentiel
Injecteurs	Multitrou, clapet actionné par solénoïde	Multitrou, clapet actionné par solénoïde
Pompe à carburant	Immergée	Immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar	3,5 bar

Carburant	Street Triple R	Street Triple RS
Type	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)
Capacité du réservoir (moto verticale)	15,16 litres	15,16 litres

Allumage	Street Triple R	Street Triple RS
Allumage	Inductif numérique	Inductif numérique
Limiteur de régime électronique	12 650 tr/min	12 650 tr/min
Bougies	NGK CR9EIA-9	NGK CR9EIA-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,00/-0,1 mm	0,9 mm +0,00/-0,1 mm

CARACTÉRISTIQUES

Boîte de vitesses	Street Triple R	Street Triple RS
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	DID 525HV3KAI, 118 maillons	DID 525HV3KAI, 118 maillons
Rapport de transmission primaire	1,85:1 (76/41)	1,85:1 (76/41)
Rapports des vitesses :		
Rapport de transmission tertiaire	3,2:1 (48/15)	3,2:1 (48/15)
1ère	2,31:1 (37/16)	2,31:1 (37/16)
2ème	1,86:1 (39/21)	1,86:1 (39/21)
3ème	1,5:1 (36/24)	1,5:1 (36/24)
4ème	1,29:1 (27/21)	1,29:1 (27/21)
5ème	1,14:1 (25/22)	1,14:1 (25/22)
6ème	0,97:1 (29/30)	0,97:1 (29/30)

Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées **UNIQUEMENT** dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus	Street Triple R	Street Triple RS
Dimensions des pneus :		
Avant	120/70 ZR17 58W	120/70 ZR17 58W
Arrière	180/55 ZR17 73W	180/55 ZR17 73W
Pression des pneus (à froid) :		
Avant	2,35 bar	2,35 bar
Arrière	2,9 bar	2,9 bar

Équipement électrique	Street Triple R	Street Triple RS
Type de batterie	YTX-9BS	YTX-9BS
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah	12 Volt, 8 Ah
Alternateur	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min
Feu de position avant	Diode LED	Diode LED
Phare	Diode LED	Diode LED
Feu de position AR/stop	Diode LED	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Ampoule, 12 V/5 W	Ampoule, 12 V/5 W
Indicateurs de direction (marchés américain et canadien uniquement)	Ampoule, 12 V/10 W	Ampoule, 12 V/10 W
Modèles avec indicateurs de direction LED	Diode LED	Diode LED

CARACTÉRISTIQUES

Couples de serrage	
Bornes de batterie	4,5 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	19 Nm
Carter de chaîne	6 Nm
Écrous de blocage du câble d'embrayage (extrémité embrayage)	3 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougies	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm
Bossage de rétroviseur (monté sur le guidon)	
Rétroviseur (monté sur le guidon)	25 Nm
Boulon de serrage de rétroviseur (rétroviseur d'extrémité de guidon)	TBA

Liquides et lubrifiants	
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance

Street Triple Moto2 Edition

Dimensions, poids et performances

Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile

Street Triple Moto2™ Edition

Charge utile maximum

195 kg

Moteur

Street Triple Moto2™ Edition

Type

3 cylindres en ligne

Cylindrée

765 cm³

Alésage x Course

77,99 x 53,38

Taux de compression

13,25:1

Numérotation des cylindres

De gauche à droite (n° 3 près de la chaîne de transmission d'arbre à cames)

Ordre

Numéro 1 à gauche

Ordre d'allumage

1 2 3

Lubrification

Street Triple Moto2™ Edition

Circuit de lubrification

Lubrification sous pression, carter humide

Capacités d'huile moteur :

Remplissage à sec

3,40 litres

Vidange et changement de filtre

3,00 litres

Vidange seulement

2,80 litres

CARACTÉRISTIQUES

Circuit de refroidissement	Street Triple Moto2™ Edition
Rapport eau/antigel Capacités d'huile moteur :	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	2,13 litres
Ouverture du thermostat (nominale)	71°C (nominal)

Circuit d'alimentation	Street Triple Moto2™ Edition
Type	Électronique, séquentiel
Injecteurs	Multitrou, clapet actionné par solénoïde
Pompe à carburant	Immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar

Carburant	Street Triple Moto2™ Edition
Type	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)
Capacité du réservoir (moto verticale)	15,16 litres

Allumage	Street Triple Moto2™ Edition
Allumage	Inductif numérique
Limiteur de régime électronique	12 650 tr/min
Bougies	NGK CR9EIA-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,00/-0,1 mm

Boîte de vitesses	Street Triple Moto2™ Edition
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	DID 525HV3KAI, 118 maillons
Rapport de transmission primaire	1,85:1 (76/41)
Rapports des vitesses :	
Rapport de transmission tertiaire	3,2:1 (48/15)
1st	2,31:1 (37/16)
2ème	1,86:1 (39/21)
3ème	1,5:1 (36/24)
4ème	1,29:1 (27/21)
5ème	1,14:1 (25/22)
6ème	0,97:1 (29/30)

Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

CARACTÉRISTIQUES

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus Street Triple Moto2™ Edition

Dimensions des pneus :

Avant	120/70 ZR17 58W
-------	-----------------

Arrière	180/55 ZR17 73W
---------	-----------------

Pression des pneus (à froid) :

Avant	2,35 bar
-------	----------

Arrière	2,9 bar
---------	---------

Équipement électrique Street Triple Moto2™ Edition

Type de batterie	YTX-9BS
------------------	---------

Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah
------------------------------------	---------------

Courant de l'alternateur	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min
--------------------------	------------------------------

Feu de position avant	Diode LED
-----------------------	-----------

Phare	Diode LED
-------	-----------

Feu de position AR/stop	Diode LED
-------------------------	-----------

Éclairage de plaque d'immatriculation	Ampoule, 12 V/5 W
---------------------------------------	-------------------

Indicateurs de direction (marchés américain et canadien uniquement)	Ampoule, 12 V/10 W
---	--------------------

Modèles avec indicateurs de direction LED	Diode LED
---	-----------

Couples de serrage	
Bornes de batterie	4,5 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	19 Nm
Carter de chaîne	6 Nm
Écrous de blocage du câble d'embrayage (extrémité embrayage)	3 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougies	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm
Boulon de serrage de rétroviseur (rétroviseur d'extrémité de guidon)	TBA

Liquides et lubrifiants	
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance

Page réservée

A	
Affichage - LCD/TFT	
Affichage - Date.....	57
Affichage - Horloge.....	57
Affichage - Indicateur de changement de vitesse.....	55
Affichage - Langue.....	56
Affichage - Luminosité.....	54
Affichage - Panneaux visibles.....	54
Affichage - Unités.....	56
Alertes	
Emplacement des étiquettes d'avertissement.....	14, 15
Manuel du propriétaire.....	04
Allumage	
Caractéristiques.....	229, 234
Commutateur d'allumage/ Verrou de direction.....	28
Antipatinage (TC).....	51, 112
Réglages.....	112
Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA).....	130
Avertissements.....	03
Entretien.....	03
Étiquettes d'avertissement.....	03
Système antibruit.....	04
B	
Batterie.....	193
Charge.....	196
Décharge.....	195
Entretien.....	195
Mise au rebut.....	194
Remisage.....	195
Témoin de batterie faible.....	45
Béquille latérale.....	116
Boîte de vitesses	
Caractéristiques.....	230, 235
Bouton ACCUEIL.....	34
C	
Caractéristiques	
Street Triple R.....	228
Street Triple RS.....	228
Street Triple Moto2 Edition.....	233
Carburant	
Bouchon de réservoir de carburant.....	107
Caractéristiques.....	229, 234
État du carburant.....	66
Jauge.....	60
Qualité du carburant.....	105
Ravitaillement.....	106
Remplissage du réservoir de carburant.....	108
Spécifications de système.....	229, 234
Voyant de réserve.....	74
Chaîne de transmission.....	159
Contrôle de la flèche.....	160
Contrôle de l'usure.....	162
Lubrification.....	160
Réglage de la flèche.....	161
Charge utile	
Caractéristiques.....	228, 233
Circuit de refroidissement.....	153
Caractéristiques.....	229, 234
Changement du liquide de refroidissement.....	155
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement.....	154
Correction du niveau de liquide de refroidissement.....	155
Inhibiteurs de corrosion.....	153
Commande d'accélérateur.....	26
Inspection.....	156
Commutateurs au guidon côté droit.....	32
Bouton ACCUEIL.....	34
Interrupteur de marche/arrêt du moteur.....	32
Street Triple R.....	32
Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition.....	33

- Commutateurs au guidon côté gauche... 35
- Bouton d'avertisseur sonore... 36, 38
 - Bouton de la manette... 37
 - Bouton des faisceaux de route (DRL)... 39
 - Bouton du faisceau de route... 36
 - Bouton Mode... 36, 37
 - Boutons de navigation... 35
- Commutateur de poignées chauffantes... 36, 38
- Commutateur d'indicateurs de direction... 35, 38
- Contacteur de réglage du régulateur de vitesse... 37
- Street Triple R... 35
 - Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition... 37
- Compte-tours... 60
- Compteur de vitesse... 59
- Conduite à grande vitesse... 137
- Conf. traj. - LCD/TFT
- Afficher Trip 2... 53
 - Conf. traj. - Réinitialisation automatique... 53
 - Conf. traj. - Réinitialisation manuelle... 52
- Couple spécifié... 232, 237
- D**
- Description des instruments... 40
- Direction
- Contrôle des roulements de roues... 175
 - Examen de la fourche avant... 175
 - Inspection... 174
- E**
- Éclairage
- Feu arrière... 202
 - Feux de détresse... 33, 34, 45, 73
- Embrayage... 157
- Examen... 157
 - Réglage... 157
- Entretien
- Entretien périodique... 145
- Équipement électrique
- Caractéristiques... 231, 236
- Examen de la fourche avant... 175
- F**
- Feu arrière... 202
- Feux de détresse... 33, 34
- Feux de jour (DRL)... 37, 74
- Fluides
- Caractéristiques... 232, 237
- Freins... 163
- Contacteurs de feu... 171
 - Contrôle de l'usure de frein avant... 164
 - Contrôle de l'usure des freins arrière... 166
 - Contrôle du liquide de frein avant... 168, 169
 - Contrôle du niveau de liquide de frein arrière... 171
 - Correction du niveau de liquide de frein arrière... 171
 - Liquide de freins à disque... 168
 - Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins... 164
 - Réglage du niveau de liquide de frein avant... 169, 170
 - Réservoir de liquide du frein arrière... 171
 - Réservoir de liquide du frein avant... 168, 169
 - Rodage des plaquettes et disques neufs... 163
- Fusibles
- Emplacement... 198
 - Identification... 199
- H**
- Horloge... 57
- Huile moteur... 149
- Changement de l'huile et du filtre à huile... 151
 - Contrôle du niveau d'huile... 149
 - Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile... 152
 - Spécification et qualité... 152
- I**
- Identification des pièces
- Côté droit... 17
 - Côté gauche... 16
 - Vue de la position du conducteur... 18, 19, 20
- Indicateurs d'angle d'inclinaison... 185
- Interrupteur de marche/arrêt du moteur
- Position arrêt (STOP)... 32, 33
 - Position démarrage (START)... 33, 34
 - Position RUN (marche)... 33, 34

- L**
- Levier de frein
 - Réglage - Street Triple R..... 30
 - Réglage - Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition..... 30
 - Levier d'embrayage
 - Réglage - Street Triple R..... 31
 - Réglage - Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition..... 32
 - Lubrification
 - Caractéristiques..... 228, 233
- M**
- Manuel et trousse à outils
 - Manuel..... 120
 - Trousse à outils..... 120
 - Menu Config. moto - LCD/TFT
 - Config. moto - Antipatinage (TC)..... 51
 - Config. moto - Indicateurs de direction..... 51
 - Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)..... 50
 - Menu principal - LCD/TFT
 - Menu Conf. traj..... 52
 - Menu Config. moto..... 50
 - Réinitialiser aux paramètres par défaut..... 59
 - Mode de conduite TFT
 - Configuration du mode de conduite..... 79
 - Modes de conduite..... 48, 95
 - Configuration..... 49
 - Sélection..... 97
 - Modes de conduite - LCD/TFT..... 63
 - Sélection du mode de conduite..... 64
 - Moteur
 - Caractéristiques..... 228, 233
 - Mise en route..... 128
 - Pour arrêter le moteur..... 126
 - Pour mettre le moteur en marche..... 127
- N**
- Nettoyage
 - Après le lavage..... 206
 - Chrome et acier inox..... 208
 - Échappement..... 209
 - Éléments en aluminium - non laqués ou peints..... 207
 - Entretien de la selle..... 210
 - Entretien du cuir..... 211
 - Fréquence de nettoyage..... 204
 - Lavage..... 206
 - Pare-brise..... 211
 - Peinture brillante..... 207
 - Peinture mate..... 207
 - Pièces chromées noires..... 208
 - Précautions particulières..... 205
 - Préparation au nettoyage..... 204
 - Numéros de série
 - Numéro de série du moteur..... 21
 - Numéro d'identification du véhicule..... 21
- O**
- Odometer (Totalisateur)..... 59
- P**
- Panneau d'information - LCD/TFT
 - État du carburant..... 66
 - Liquide de refroidissement..... 67
 - Luminosité..... 68
 - Panneau d'information..... 65
 - Périodicité d'entretien..... 67
 - Pignon..... 68
 - Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)..... 66
 - Totalisateur partiel..... 65
 - Pare-brise
 - Nettoyage..... 211
 - Périodicité d'entretien..... 52
 - Phare
 - Remplacement..... 201
 - Pignon
 - Affichage de la position..... 62

Pneus.....	185, 248
Caractéristiques.....	231, 236
Pressions de gonflage des pneus.....	187
Profondeur minimale des dessins de bande de roulement.....	189
Remplacement.....	116, 189
Type de pneu.....	185
Usure des pneus.....	188
Prise USB.....	121

R

Réglage de la suspension	
Suspension arrière - Street Triple R.....	183, 184
Suspension arrière - Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition.....	183, 184
Suspension avant - Street Triple R.....	178, 179
Suspension avant - Street Triple RS.....	178, 180
Suspension avant - Street Triple Moto2 Edition.....	179, 180
Réglages de la suspension avant	
Street Triple R.....	177
Street Triple RS.....	177
Street Triple Moto2 Edition.....	178
Réglages de suspension arrière.....	181
Street Triple R.....	182
Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition.....	182
Régulateur de vitesse	
Activation.....	109
Ajustement de la vitesse programmée.....	110
Désactivation.....	110
Rétablissement de la vitesse programmée.....	111
Remisage	
Préparation après remisage.....	213
Préparation au remisage.....	212
Réservoir de carburant	
Remplissage.....	108
Rétroviseurs.....	172
Rétroviseurs d'extrémité de guidon.....	172
Rodage.....	122
Roues	
Contrôle des roulements de roues.....	175

S

Sécurité	
Casque et vêtements.....	09
Conduite.....	11
Contrôles de sécurité quotidiens.....	123
Entretien et équipement.....	10
Guidon et repose-pieds.....	13
Pièces et accessoires.....	10
Stationnement.....	09
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement.....	08
Selles	
Entretien de la selle.....	117, 210
Stationnement.....	135
Suspension	
Suspension arrière.....	181
Suspension avant.....	176
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS).....	113
Numéro de série du capteur.....	114
Piles des capteurs.....	116
Pneus de rechange.....	116
Pressions de gonflage.....	115
Pressions de gonflage des pneus.....	188
Témoin de pression des pneus.....	74, 113
T	
Tableau de bord - LCD/TFT	
Affichage de position de boîte de vitesses.....	62
Compte-tours.....	60
Compteur de vitesse.....	59
Disposition de l'écran de tableau de bord.....	42
Jauge de carburant.....	60
Menu Affichage.....	54
Menu principal.....	47
Messages d'avertissement et d'information.....	46
Modes de conduite.....	63
Navigation dans l'écran.....	62
Odometer (Totalisateur).....	59
Panneau d'information.....	65
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement).....	66
Témoins.....	43
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	61

Tableau de bord - TFT

- Affichage - Ind. de changement..... 85
- Affichage de position de boîte de vitesses..... 94
- Compte-tours..... 92
- Compteur de vitesse..... 91
- Configuration du mode de conduite..... 79
- Disposition de l'écran de tableau de bord..... 70, 71
- Jauge de carburant..... 92
- Menu Affichage..... 84
- Menu Chronomètre..... 88
- Menu Conf. traj..... 82
- Menu Config. moto..... 80
- Menu principal..... 77
- Messages d'avertissement et d'information..... 75
- Modes de conduite..... 78, 95
- Navigation dans l'écran..... 95
- Odometer (Totalisateur)..... 91
- Panneau d'information..... 99
- Réinitialiser aux paramètres par défaut..... 90
- Sélection du mode de conduite..... 97
- Styles d'affichage..... 91
- Symbole de gel..... 94
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)..... 101
- Température d'air ambiant..... 93
- Thermomètre de liquide de refroidissement..... 93
- Tableau d'entretien périodique..... 147
- Témoins

 - Faisceau de route..... 45, 73
 - Feux de détresse..... 45, 73
 - Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)..... 74
 - Indicateurs de direction..... 45, 73
 - Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur..... 43, 71
 - Témoin d'antidémarrage/alarme..... 44, 72
 - Témoin d'antipatinage (TC) désactivé..... 45, 73
 - Témoin de basse pression d'huile..... 43, 71
 - Témoin de batterie faible..... 45
 - Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)..... 44, 72
 - Témoin indicateur d'antipatinage (TC)..... 44, 72
 - Voyant de réserve..... 74

- Thermomètre de liquide de refroidissement..... 61

Totalisateurs partiels..... 65

V

Vitesses

- Affichage de l'indicateur de changement de vitesse..... 55
- Changements de vitesses..... 129

Page réservée

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dB A/m @ 10 m	
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Tableau de bord	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2 483,5 MHz	7,4 dBm	MTA SpA Viale dell'Industria, 12 26845 Codogno (LO) Italie
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri 10 25024 Leno (BS) Italie
Radar d'angle mort	Bandes de réception et d'émission : 24,05 à 24,25 GHz	PIRE de crête de 100 mW (20 dBm)	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Allemagne

Déclaration européenne concernant les dispositifs de l'équipement radio

Le fonctionnement des dispositifs électriques montés sur cette moto est soumis aux deux conditions suivantes :

- ▼ Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- ▼ Ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Des changements ou modifications au dispositif pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à exploiter l'équipement.

Représentant au sein de l'Union européenne

Adresse

Triumph Motocicletas España, S.L.
C/Cabo Rufino Lazaro
14 - E
28232 - Las Rozas De Madrid
Espagne

Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.